

ALBUM
LITTERAIRE

DE LA

Revue Canadienne.



LECTURES DU SOIR.



Recueil de Romans, Nouvelles, Feuilletons, Ouvrages Historiques et Dramatiques,
Legendes, Episodes, Etc., Etc.

5ME ANNEE. NOUVELLE SERIE.

4EME ET 5EME LIVRAISONS—AVRIL ET MAI 1848.

MONTREAL.

BUPEAUX DE LA REVUE CANADIENNE, 15 RUE ST. VINCENT.
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DU CANADA.

1848.

HISTOIRE POPULAIRE

ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE

DE NAPOLEON

ET DE LA GRANDE ARMÉE.

BUT DE CETTE PUBLICATION.

Napoléon fut un de ces êtres exceptionnels dont la postérité s'empare dès qu'ils disparaissent de cette terre où ils laissent d'ineffaçables empreintes. La mort abrège pour eux l'œuvre du temps, et leur mémoire rencontre un jury impartial dans leurs propres contemporains. Devant tant de grandeur et de génie, les petites haines s'éteignent, les divisions expirent, les préventions s'évanouissent, et il n'y a plus qu'une voix pour rendre hommage au grand homme sur qui la tombe s'est fermée. Quoiqu'il appartienne à notre âge et presque à notre génération, Napoléon nous apparaît donc, dès aujourd'hui, comme un héros de Plutarque. Il y a déjà quelque chose d'antique dans cette grande figure d'hier. On l'étudie avec un religieux recueillement, comme celle d'Alexandre, de César, de Charlemagne; comme celle de tous ces hommes extraordinaires que la Providence suscite à travers les siècles, pour remuer le monde et renouveler ses destinées. Voilà pourquoi le culte dont son génie est l'objet n'éveille plus d'ombrage. La colonne triomphale qu'il éleva n'est plus veuve de sa statue; c'est un roi qui s'est fait honneur de l'y replacer, en même temps qu'un autre roi, autrefois son ennemi implacable, celui qui naguère gouvernait la Prusse, faisait pieusement poser dans son palais le buste du vainqueur de Wagram et d'Iéna à côté de celui du grand Frédéric.

C'est qu'en effet, un des privilèges de ces puissantes individualités est de n'appartenir exclusivement à aucun lieu, à aucun temps, à aucun peuple. Leur génie semble faire partie du domaine général des nations, et l'humanité tout entière revendique leur gloire. L'Orient, par exemple, partageait le culte de la Grèce pour Alexandre, et les Gaulois riva-

lisaient, avec les Romains, d'admiration pour le conquérant des Gaules. De nos jours, le même phénomène s'est reproduit en faveur de Napoléon: sa mémoire est honorée chez les nations mêmes qu'il a vaincues, et il n'est peut-être pas de peuplade barbare, n'ayant jamais connu de nos contrées européennes que quelques intrépides voyageurs, qui ne sache maintenant son nom et sa grandeur.

A la France, toutefois, revient de droit l'initiative de l'admiration pour l'homme qui a jeté tant d'éclat sur son histoire; les monuments dont il l'a embellie, les victoires dont il a enrichi ses fastes, le haut rang où il l'avait élevée, les plans qu'il méditait pour la rendre plus grande encore, rien de tout cela ne saurait s'effacer de notre souvenir; et de là vient qu'il a laissé une mémoire à jamais populaire et nationale.

Napoléon était d'ailleurs un génie si complet que, sous quelque face qu'on l'envisage, on ne peut qu'admirer. Ainsi, tandis que les uns préfèrent à l'empereur le jeune général républicain et l'hôte consulaire de la Malmaison, il en est d'autres qui accordent leur prédilection au nouveau César, ou bien qui, caressant de vieux et fidèles souvenirs, se plaisent à retrouver de fortes et glorieuses similitudes entre son gouvernement et celui du grand roi de l'ancienne monarchie.

Grâce aux nombreux documents, qui depuis quelques années, ont été publiés sur cet homme incomparable, il est peu de Français, peu d'étrangers même, qui ne connaissent l'ensemble de sa belle vie. Dans les villes, dans les campagnes, il n'est guère de famille où l'on ne conserve un sabre d'honneur, une épaulette, une croix gagnée sur lo champ de bataille. Dans les châteaux comme dans les chaumières, on se groupe autour du vétéran de la grande armée pour écouter ce qu'il sait de l'empereur, pour apprendre com-

ment, de son temps, à partir soldat, on revenait capitaine, général, roi !

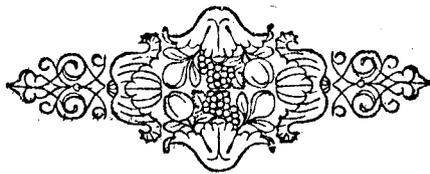
Et cependant une *histoire populaire, anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée* était encore à faire. C'est cette histoire que nous entreprenons aujourd'hui, dans une pensée purement nationale, sans autre parti pris qu'une scrupuleuse impartialité, sans autre but que d'initier nos lecteurs à tout ce qu'il peut y avoir d'intéressant dans les événements si nombreux et si variés qui ont signalé les dix dernières années du siècle précédent, et les quinze premières de celui-ci. Ce n'est pas seulement du législateur et du conquérant que nous voulons les entretenir, c'est aussi de l'enfant d'Ajaccio, de l'élève de Brienne, du jeune officier de Toulon ; ce n'est pas seulement du général en chef de l'armée d'Italie, du conquérant, du consul, de l'empereur, du dominateur de l'Europe, c'est aussi de l'homme privé de la Malmaison, de Saint-Cloud, des Tuileries et de Sainte-Hélène. On est curieux de voir

poindre dès l'enfance, grandir et se développer, ces facultés puissantes qui, plus tard, étonneront le monde. Le chêne futur est dans le gland ; et pour bien connaître un grand fleuve, il faut remonter jusqu'à sa source.

Nous suivrons dans les phases diverses de sa vie la fortune de Napoléon, et, autour des faits généraux, nous grouperons ces faits secondaires, ces anecdotes caractéristiques qui servent souvent à expliquer les événements les plus importants, qui colorent vivement une époque, qui mettent ses mœurs en lumière, et qui ajoutent, à l'intérêt grave et sérieux du fait principal, tout le charme, tout l'attrait du roman.

En un mot nous tâcherons d'être pour nos lecteurs ce vieux conteur du coin du feu, ce vétéran dont nous parlions tout à l'heure. Puissent-ils éprouver autant d'enthousiasme à écouter cette histoire, que nos pères en ont mis à la faire !

EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE.



PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.



SUIVANT les documens les plus exacts, Napoléon naquit le 15 août 1769, à Ajaccio, en Corse, dans une maison qu'un incendie a complètement détruite.

Par une singularité que l'histoire semble avoir voulu justifier, Napoléon eut pour premiers langes un vieux tapis disposé à la hâte, qui représentait ces héros d'Homère qu'il devait surpasser un jour.

Il fut baptisé deux ans après sa naissance, le 31 juillet 1771. On a souvent discuté sur l'orthographe véritable des noms de Napoléon Bonaparte. Il paraît que les membres de sa famille, qui étaient parvenus aux emplois les plus élevés, n'avaient attaché aucune importance à ce que *Buonaparte* fut écrit avec ou sans *u*, car on voit que dans son extrait de baptême, en italien, le prêtre rédacteur a écrit trois fois ce nom patronymique sans *u*, tandis que le chef de la famille l'a signé avec cette voyelle. La même variation se remarque dans son contrat de mariage avec Joséphine, écrit cependant à Paris, et vingt-cinq ans plus tard. Sur cette pièce, Napoléon signa *Buonaparte* et même *Napolione*. Ce ne fut qu'à son avènement au consulat qu'il adopta une orthographe plus moderne, ou, si l'on veut, plus française, en supprimant l'*u* de son nom de famille et en changeant l'*i* en *e* dans son prénom ainsi qu'en retranchant l'*e* qui se trouve à la fin. De ce moment il écrivit *Napoléon Bonaparte* invariablement.

Quand les moins clairvoyants purent présager son avenir de gloire et de puissance, il eut bientôt, au sein même d'une armée toute républicaine, des flatteurs et une cour. Généraux, hommes d'Etat, poètes et artistes, entraînés par l'ascendant qu'il exerçait autour de lui, se mirent à la remorque de sa fortune. Les généalogistes ne furent pas les derniers à saluer le nouvel astre ; les successeurs des d'Hosier et des Chérin travaillèrent avec ardeur à élever au nouveau consul un arbre généalogique dont la cime se perdit dans l'ancienneté des siècles. L'un prétendit qu'il descendait des anciens rois du Nord ; l'autre

prouva que sa famille avait eu des alliances avec les maisons les plus anciennes de l'Europe. Napoléon réprima plus d'une fois ces sottises et ridicules flagorneries. Ce qu'il y a de certain c'est que la famille Bonaparte, inscrite sur le *Livre d'Or* à Bologne, patricienne de Florence, alliée aux plus grandes maisons de Toscane, aux Médicis mêmes, avait donné des souverains à Trévise. Plusieurs Bonaparte s'étaient distingués dans les armes, les sciences et les lettres, aux quinzième et seizième siècles. Le prénom même de Napoléon, ce prénom qu'il a rendu si grand, n'était resté dans sa famille qu'en souvenir d'un de ses membres, Napolione Nordius Buonaparte, qui s'était signalé par ses talents militaires en 1272, et avait reçu, comme récompense de ses services, la croix de l'ordre de Gaudenti. Les comtes de Montfort et de Montmorenci étaient, en France et à la même époque, décorés de cet ordre.

Le nom de Bonaparte ne brille pas d'un moindre éclat dans les fastes de la diplomatie italienne. La mère du pape Paul V était une Bonaparte. Le général Clarke, qui fut ministre de la guerre sous l'empire, rapporta à Paris, de la galerie de Médicis, le portrait d'un Jean Bonaparte qui avait épousé une fille du prince Attaventi. Enfin, M. de Cetto, ambassadeur de Bavière en France, a attesté que les archives de Munich renfermaient un grand nombre de pièces italiennes qui prouvaient l'illustration de cette famille.

Dans une entrevue de Napoléon avec l'empereur d'Autriche, à Dresde, au mois de mai 1812, ce dernier crut beaucoup flatter son gendre en lui apprenant que sa famille avait été souveraine à Trévise, et qu'il s'en était fait représenter les titres authentiques ; mais Napoléon répondit à son beau-père en souriant :

— On se trompe : ma noblesse ne date que de Marengo.

Ce jour-là même les ministres autrichiens vinrent lui présenter, par ordre de leur maître, les documens extraits des archives des différentes villes d'Italie. Napoléon les prit et les jeta au feu, en disant :

— Messieurs, sachez, une fois pour

toutes, que j'entends que ma noblesse ne date que de moi.

Puis il ajouta, avec une sorte de fierté et en élevant la voix :

— Et que je ne veux tenir mes titres que du peuple français !

Les ancêtres de Napoléon avaient combattu sous la bannière des Gibelins. Ils furent proscrits par les Guelfes victorieux, et obligés, au commencement du quinzième siècle, de venir chercher un refuge à Sarzanne, puis en Corse. Ils fixèrent leur résidence à Ajaccio. Là, ils devinrent bientôt, par des mariages, les alliés des premières familles de l'île et de celles de la noblesse génoise, telles que les Colona, les Bozzi et les Durazzo. Leurs propriétés étaient situées à Talavo, non loin du bourg Bocaguano. Ils jouissaient d'une grande influence parmi les populations voisines.

Charles Bonaparte, père de Napoléon, avait étudié à Rome et à Pise. C'était un homme distingué sous tous les rapports ; d'un esprit vif et pénétrant, d'une éloquence chaleureuse et persuasive, et complètement dévoué à la cause de son pays, il avait déployé du talent et du courage dans la guerre contre les Génois ; il s'était placé très haut dans l'estime de ses compatriotes, et surtout dans celle du fameux Paoli, dont il avait obtenu la confiance et l'amitié. Ce fut au milieu des discordes civiles qu'il épousa la veuve Lætizia Romalino, l'une des plus belles personnes de l'île, et douée de qualités tout à fait viriles. Madame Bonaparte partagea les dangers de son mari, en l'accompagnant, à cheval, dans plusieurs expéditions militaires, peu de temps après la naissance de Napoléon. Elle fut mère de huit enfans, dont cinq garçons et trois filles, qui tous survécurent à leur père, et sont nés Français, car leur naissance fut postérieure à la réunion de la Corse à la France, qui avait eu lieu en 1762.

Le premier de ces enfans était Joseph, placé successivement par l'empereur, sur les trônes de Naples et d'Espagne ;

Le deuxième, Napoléon ;

Le troisième, Lucien, l'homme le plus remarquable de sa famille, après Napoléon ;

Le quatrième, Louis, distingué par la variété de ses connaissances, et qui aimait mieux renoncer à la couronne de Hollande que de se voir contraint, par la politique, à ne pas faire à ses sujets tout le bien qu'ils étaient en droit d'attendre de lui ;

Le cinquième, Jérôme, roi de Westphalie.

Les filles furent : Marie-Anne, plus tard

grande-duchesse de Toscane, sous le nom de princesse Elisa ; Marie-Annonciade, qui devint Pauline, mariée d'abord au général Leclerc, qui mourut pendant l'expédition de Saint-Domingue, et, en seconde noces, au prince Camille Borghèse ; et enfin, Charlotte ou Caroline, femme de Murat, roi de Naples.

Les auteurs de divers *Mémoires contemporains* sont tombés dans une étrange contradiction, en cherchant à prouver que, dans l'enfance de Napoléon, rien ne décela son génie. Il est certain qu'il n'avait pas gagné la bataille d'Austerlitz à dix ans, et qu'il avait du chemin à faire, de son maillot aux Tuilleries. Mais ces mêmes écrivains lui prêtent en même temps des habitudes étranges à son âge ; ils racontent sa gravité précoce, son humeur pensive, ses rêveries solitaires, sa fermeté d'âme, son obstination même, qui ne cédaient que devant la volonté de sa mère. Ils parlent aussi de sa générosité, de son horreur pour la délation, qui défiait les privations les plus dures. Une faute avait-elle été commise par ses frères ?... c'était sur lui que tombaient tout d'abord le soupçon et le châtement. Il nese défendait pas ; il se laissait condamner au pain et à l'eau pendant plusieurs jours, sans daigner se justifier, sans se plaindre, jusqu'à ce que la vérité fût découverte. Il trouvait plus facile, et plus noble surtout, de souffrir et de se taire, que de dénoncer un frère ou une sœur.

On prétend qu'il n'y a que le méchant qui aime la solitude. C'est une assertion complètement erronée ; on oublie deux autres sentimens : le chagrin et la conscience de sa supériorité. On montre encore, près d'Ajaccio, en face de la petite île Sanguiniera, dans un jardin qui appartient à la famille Fesch, sous un rocher sauvage, une sombre retraite où le jeune Napoléon aimait à passer, seul, de longues heures de rêverie : on l'appelle aujourd'hui la *grotte Napoléon*. Qui sait quelles idées fermentaient alors dans cette tête ardente ? On fait voir aussi, à Ajaccio, un petit canon du poids de 30 livres, qui était alors son jouet favori ; innocent prélude à ces guerres de géants qu'il devait entreprendre un jour.

Dès l'âge de cinq ans, on l'avait mis dans une demi-pension dont le maître était de la connaissance de sa famille. Ses petits camarades le taquinaient souvent sur ce qu'ils appelaient sa *sauvagerie*, et le plaisantaient sur la négligence de sa toilette. Quelquefois aussi ils lui faisaient des espiè-

gleries, lui cachait ses livres, ou lui dérobaient les friandises que sa mère déposait chaque matin dans son petit panier. Le jeune Napoléon supportait patiemment tout cela, et se contentait de lancer un regard de dédain à ses condisciples. Toutefois, lorsque ceux-ci poussaient la plaisanterie au-delà des bornes permises, oh ! alors sa fierté se révoltait, il les défiait en masse ; le nombre ne l'arrêtait pas, il ne comptait jamais.

Il donna, au surplus, dès cette époque, des preuves bien plus louables de son courage, de son dévouement et de sa présence d'esprit. Un soir, comme il revenait de la pension, une poutre se détacha du plafond de la chambre où se tenaient son grand-oncle et ses frères. Tout le monde s'enfuit épouvanté ; tout le monde... excepté lui ! N'écoutant qu'un admirable instinct, au lieu de fuir, il s'élance en avant, roidit ses faibles bras, et les lève pour recevoir et soutenir la poutre qui s'affaisse, jusqu'à ce qu'on soit venu l'épauler plus solidement.

— Bien ! très bien, Napoléon ? s'écria le vieillard, après être remis de sa frayeur ; tu seras le sauveur de ta famille !

Ce grand-oncle de Napoléon, archidiacre d'Ajaccio, était le principal instituteur de ses petits-neveux. La fortune de Charles Bonaparte, leur père, ne lui permettant pas de recourir à d'autres maîtres pour ses enfants, et, lui-même, tout éclairé qu'il était, ne pouvant se charger de leur éducation, c'était au prélat qu'il avait confié le soin de veiller sur eux. Quoique ce dernier fût souvent obligé de garder le lit, à cause de son grand âge et de ses infirmités, son esprit d'ordre et sa grande économie faisaient régner l'abondance dans la maison. La situation de la famille Bonaparte était donc assez prospère, lorsqu'elle eut le malheur de perdre ce digne prêtre, qui n'avait cessé de veiller sur elle avec la tendresse et la sollicitude d'un second père. Ce fut dans ce moment solennel à son lit de mort, et au milieu de ses petits-neveux, inclinés sous sa bénédiction, et écoutant avec une douleur recueillie ses derniers conseils, qu'il prononça ces paroles mémorables, les regards en quelque sorte fixés sur l'avenir :

— Il est inutile de songer à la fortune de Napoléon : il se la fera lui-même. Joseph, tu es l'aîné de la famille ; mais ton frère Napoléon en est le chef : garde-toi de l'oublier !

* Il ne faut pas confondre l'archidiacre d'Ajaccio,

On sait si les événements justifiaient la prévision du mourant !

CHAPITRE II.

Napoléon avait dix ans lorsque son père, qui se rendait à Versailles comme député de la Corse, l'emmena en France, et le conduisit à l'école de Brienne, la plus célèbre qui fût alors en Europe. Il était dans la politique du gouvernement français de faciliter, dans cet établissement, l'admission des enfants des principales familles de la Corse, réunie depuis si peu de temps au royaume. Une éducation toute française devait leur inspirer nécessairement des sentiments d'affection et de dévouement pour leur nouvelle patrie. Napoléon se montra toujours fidèle à cette première éducation.

Les religieux minimes de l'ordre de Saint-Benoit avaient la direction de l'école de Brienne. Chose étrange ! des moines étaient chargés de former de jeunes officiers ! Mais pourquoi non ? N'est-ce pas un moine saxon qui inventa la poudre à canon ? N'est-ce pas un religieux de l'ordre des bénédictins qui, le premier, perfectionna le mécanisme des batteries de fusils dont on se sert aujourd'hui ? Enfin, n'est-on pas redevable à un derviche mahométan de la découverte de la trempe de l'acier avec lequel on fabrique les meilleures lames de sabre ? Il faut donc convenir que les religieux de Saint-Benoit ne s'acquittèrent pas trop mal de la besogne qui leur était confiée, puisqu'ils ont élevé Napoléon.

C'est dans une de ses missions de Versailles que Charles Bonaparte, père de Napoléon, fut atteint de la maladie dont il mourut : un squire à l'estomac. Il consulta en vain les plus célèbres médecins du royaume, et expira à Montpellier, à l'âge d'environ trente-neuf ans, dans les bras de son beau-frère Fesch et de son fils

ce grand-oncle de Napoléon, avec Bonaparte (le chanoine) qui reçut, le 9 juillet 1796, un rescrit du grand-duc de Toscane qui l'autorisait à revêtir l'habit de l'ordre de Saint Etienne, communauté dans laquelle il se fit recevoir.

§ Il n'y eut d'abord, en France, que deux écoles royales militaires : celle de Paris et celle de la Flèche. Plus tard, ces deux établissements ayant été jugés insuffisants, une déclaration de Louis XVI, du 1er février 1776, porta de cinq à six cents le nombre des élèves boursiers de l'Etat. Ensuite de cette décision royale, le 28 mars de la même année, un règlement ministériel, signé du comte de Saint-Germain, successeur du duc de Choiseul au département de la guerre, créa dix nouvelles écoles royales militaires, en désignant, sous ce titre, les collèges de Brienne, de Pont-à-Mousson, de Beaumont, de Rabais, d'Effiat, de Pont-le-Roy, de Vendôme, de Tiron, de Soreze et de Tournon.

ainé Joseph, qui l'avaient accompagné. Il fut inhumé dans un des caveaux des révérends pères cordeliers de la ville, le 24 février 1785.

Napoléon était entré avec joie à l'école de Brienne. Il se fit remarquer de ses maîtres par une application forte et soutenue ; mais il était pour ainsi dire le solitaire de l'école. Lorsqu'il lui arrivait de se rapprocher des autres élèves, leurs rapports avec lui étaient d'une nature singulière : ses égaux se pliaient instinctivement à son caractère, dont la supériorité, quelquefois chagrine, exerçait sur eux un empire absolu. Lui-même, soit qu'il les dominât, soit qu'il leur restât étranger, semblait leur inspirer plus de crainte et de déférence que d'amitié. Et cependant les affections de ce genre auxquelles il demeura fidèle, dans sa plus haute fortune, prouvèrent assez par la suite qu'il était susceptible des plus nobles sentiments qui puissent embellir et honorer la jeunesse.

Son nom, que l'accent corse lui faisait prononcer *Napailloné*, lui valut, de la part de certains de ses camarades, peu après son arrivée parmi eux, le sobriquet de *la paille au nez* ; mais aussi, de ce moment, on remarqua un changement notable dans son caractère. Tout en se pliant à la discipline commune, il devint rêveur et morose. Il passait ses récréations dans la bibliothèque de l'école, à lire Polybe, Plutarque et Ossian. La lecture de ces anciens historiens et du barde écossais était pour lui un besoin impérieux. Il fallait déjà une nourriture forte à cet esprit puissant, à cette imagination grandiose. Des faits d'une autre nature trahissaient aussi ses inclinations militaires. Lorsqu'il daignait s'associer aux exercices de ses compagnons, les jeux qu'il leur proposait, empruntés à l'antiquité, étaient toujours des actions dans lesquelles on se battait avec fureur et toujours sous ses ordres. Passionné pour l'étude des sciences, il ne rêvait qu'aux moyens d'appliquer les théories de l'art à la pratique de la fortification et de la défense. Pendant le rigoureux hiver de 1783 à 1784, la neige, étant tombée en abondance, couvrit les jardins et les cours de l'école. On ne vit çà et là que des retranchements, des bastions et des redoutes de neige. Tous les élèves concouraient avec ardeur à ces ouvrages. Napoléon avait ordonné, dirigé et conduit lui-même les travaux. A peine furent-ils achevés, que l'ingénieur devint général. Il prescrivit l'ordre d'attaque et le système de défense, régla les mouvements des deux

partis, et, se plaçant tantôt à la tête des assiégeants, tantôt à la tête des assiégés, il excita l'admiration des élèves et des spectateurs étrangers à l'école, accourus pour jouir de ce spectacle. Il étonna tout le monde par la fécondité de ses ressources et la précision de son commandement. De ce jour il devint une espèce de héros pour les maîtres comme pour les élèves.

Aux grandes fêtes de Brienne, aux distributions solennelles des prix, où étaient admis les habitans des environs, c'était l'usage, que les postes chargés de maintenir l'ordre intérieur fussent entièrement composés d'élèves. On choisissait pour officiers-commandants, ceux qui s'étaient le plus distingués dans le cours de l'année par leur bonne conduite. Napoléon ne manqua jamais de mériter cet honneur. Or à l'une de ces solennités, il commandait le *poste de la comédie*. Les élèves devaient représenter la *Mort de César*, et la foule se pressait aux portes de la salle de spectacle. D'après la consigne, on ne pouvait y pénétrer qu'avec des billets. La femme du concierge de l'école n'en avait pas. Elle se présente néanmoins : Napoléon, tout entier à sa nouvelle dignité, ne connaissant que la discipline militaire, et sachant qu'on ne doit jamais enfreindre une consigne, fait refuser l'entrée à cette femme. Ce refus irrite violemment cette dernière qui s'emporte en injures. La foule veut prendre fait et cause pour elle. Le sergent de garde se hâte de prévenir son chef ; Napoléon se montre sur le seuil de la porte, et, promenant un regard assuré sur cette multitude ameutée :

—Qu'on fasse éloigner cette femme qui apporte ici la licence des camps ! s'écria-t-il d'une voix éclatante.

Et son geste, autant que ses paroles, impose à cette foule mutinée, qui se retire aussitôt sans proférer le moindre murmure.

Napoléon resta à Brienne jusqu'à l'âge de quatorze ans. En 1783, le chevalier de Kéralio, inspecteur des écoles militaires de France, qui avait conçu une affection toute particulière pour cet élève, lui accorda une dispense d'âge, et même une faveur d'examen, pour être admis à l'école militaire de Paris ; car Napoléon n'avait fait de progrès que dans l'étude de l'histoire, de la géographie et des mathématiques, et les moines de Brienne désiraient le garder encore une année pour le perfectionner dans la langue latine.

—Non, avait répondu M. de Kéralio, j'aperçois dans ce jeune homme une faculté qu'on ne saurait trop cultiver.

Un recueil manuscrit, qui a appartenu au maréchal de Ségur, alors ministre de la guerre, renferme la note suivante :

ÉCOLE ROYALE MILITAIRE DE BRIENNE.

Etat des élèves du roi, susceptibles, par leur âge, d'entrer au service, ou de passer à l'école royale militaire de Paris ; savoir :

Et, à la suite de plusieurs noms :

“M. de Bonaparte (Napoléon), né à Ajaccio (île de Corse), le 15 août 1769. Taille de quatre pieds dix pouces onze lignes ; bonne constitution ; santé excellente ; caractère soumis, honnête et reconnaissant envers ses supérieurs ; conduite très régulière. Il s'est toujours distingué par son application aux mathématiques ; il sait très-passablement son histoire et sa géographie ; il est assez faible dans les exercices d'agrément et dans le latin, où il n'a fait que sa quatrième. Ce sera un excellent marin.

“Mérite de passer à l'école de Paris.”

Cette note de M. de Kéralio fut prise en considération par M. Régnault, son successeur, et décida l'admission de Napoléon à l'école militaire de Paris.

Ce fut le 17 octobre 1784 que Napoléon y entra. Il y obtint bientôt la même supériorité qu'à Brienne, surtout pour ce qui tenait aux mathématiques. L'abbé Raynal, frappé de l'étendue de ses connaissances, l'apprécia assez pour l'inviter à ses déjeuners scientifiques du dimanche. Enfin Paoli, qui, après lui avoir inspiré une espèce de culte, le trouva dans la suite à la tête d'un parti contre lui lorsqu'il voulut favoriser les Anglais, avait coutume de dire : Ce jeune homme est taillé à l'antique : c'est un homme de Plutarque.

À cette école, Napoléon eut pour camarades Lariboisière, qu'il nomma, étant empereur, inspecteur général de l'artillerie ; Sorbier, qui succéda à ce dernier avec la même qualification ; d'Hédouville cadet, qui fut ministre plénipotentiaire à Francfort ; Mallet, frère de celui qui conduisit l'échauffourée de Paris en 1812 ; Rolland de Villarceaux, qu'il nomma préfet de Nîmes ; Mabile, dont l'ambition se bornait à devenir maître de danse à l'Opéra, et qui le devint en effet sous la restauration ; Marescot, qui fut disgracié et passa en jugement, avec le général Dupont, au sujet de l'affaire de Bayden, en Espagne ; de Bussy, qu'il retrouva dans la campagne de 1814, et qu'il nomma son aide de camp ; et, enfin, Desmazis cadet, le compagnon de ses premières années à

Brienne, à qui il confia l'administration du garde-meuble de la couronne, et qu'il n'appela jamais autrement que *mon fidèle Desmazis*.

M. de l'Eguille, le professeur d'histoire de Napoléon, a prêté du qu'en feuilletant dans les archives de l'école militaire, on y trouverait les preuves qu'il lui avait prédit une belle carrière. “ Il avait exalté dans ses notes, disait-il, la profondeur des réflexions et la sagacité du jugement de son élève.” De toutes les amplifications que le savant historien avait données à Napoléon, celle qui avait laissé le plus d'impression dans l'esprit de ce dernier, était le sujet de *la révolte du connétable de Bourbon*. D'après la copie de Napoléon, le plus grand crime du connétable n'était pas d'avoir combattu contre son roi, mais d'être venu, avec les étrangers, attaquer sa patrie.

Domairon, professeur de belles lettres, avait toujours été frappé de la bizarrerie des amplifications de Napoléon. Il les appelait *du granit chauffé au volcan*.

Un seul de ses professeurs se trompa : ce fut un nommé Bauer, son maître d'allemand. Napoléon ne faisait aucun progrès dans cette langue, ce qui avait inspiré au professeur, qui ne mettait rien au-dessus de l'allemand, le plus profond mépris pour cet élève. Un jour que ce dernier ne se trouvait pas à sa place à l'heure de la leçon, M. Bauer s'informa où il pouvait être. On lui répondit qu'il subissait son examen pour l'artillerie.

—Mais, est-ce qu'il sait quelque chose ? répliqua ironiquement le professeur.

—Comment ! monsieur, lui répondit-on ; ignorez-vous que c'est de tous les élèves de l'école le plus fort en mathématiques ?

—Au fait, je l'ai déjà entendu dire ; ce qui me fait penser que les mathématiques ne vont bien qu'aux bêtes.

Et comme les élèves se récriaient encore contre ce jugement :

—Vous direz tout ce que vous voudrez, reprit le maître d'allemand, mais votre Napoléon Bonaparte ne sera jamais qu'un sot !

Devenu consul, Napoléon eut connaissance du propos peu flatteur de son ancien maître, et s'en vengea en le nommant interprète des langues vivantes de son cabinet particulier, avec un traitement annuel de huit mille francs. Ce fut Bourrienne, alors son secrétaire intime, qui expédia à M. Bauer le brevet de cette place, et, chose singulière ! cette faveur ne fit que

confirmer le vieux professeur dans l'opinion qu'il avait conçue de son élève, seize ans auparavant.

Le père Patrault était le professeur de mathématiques de Napoléon, en même temps que Pichegru était son maître de quartier et son répétiteur d'arithmétique.

On connaît la fortune militaire de Pichegru, qui conquit la Hollande, et mit fin à ses jours, en 1804, au Temple, où il avait été incarcéré lors de la conspiration de Moreau et de George Cadoudal.

Quant au père Patrault, s'étant réclaté de son élève lorsque celui-ci fut nommé général en chef de l'armée d'Italie, il le suivit dans tout le cours de cette mémorable campagne, et se montra naturellement plus propre à calculer la courbe et l'ellipse des projectiles qu'à en braver les effets. Après la campagne, Napoléon plaça son ancien professeur dans l'administration des domaines de Milan, où il fit d'assez bonnes affaires. Au retour d'Égypte, le père Patrault vint se présenter à son élève. C'était alors, non plus un pauvre minime de Champagne, mais bien un gros et gras financier, possédant des millions, et vivant à l'instar des membres du Directoire. A deux ans de là, cependant, il vint, dans un état déplorable, retrouver le premier consul à la Malmaison.

—Qu'est-ce donc ? lui dit Napoléon en l'examinant de son regard scrutateur.

—Citoyen premier consul, vous voyez un homme ruiné de fond en comble, et qui n'a plus rien au monde.

—Comment cela, mon cher maître ?

—Oui, des malheurs inouïs....

—Ah ! ah ! c'est fâcheux ; revenez me voir dans huit jours.

Le premier consul voulut vérifier par la voie de la police, la sincérité des paroles du père Patrault, et il se trouva que les fournisseurs de l'époque l'avaient ruiné. Le grand calculateur avait effectivement tout perdu par des banqueroutes, et aussi en prêtant son argent, à gros intérêts, à des gens qui avaient trouvé moyen de ne pas le payer.

—J'ai déjà acquitté ma dette, lui dit Napoléon en le revoyant ; je ne puis plus rien pour vous maintenant, parce que je ne saurais faire deux fois la fortune d'un homme. Cependant c'est un devoir d'honorer toute la vie ceux qui ont concouru à notre éducation, et de leur être en aide. Vous recevrez à l'avenir une pension de douze cent francs. Avec cela on peut vivre tranquille.

Le père Patrault vécut longtemps encore.

A l'époque où Napoléon entra à l'école militaire de Paris, cet établissement, créé par Louis XV, était tenu avec une sorte de magnificence qui rappelait les prodigalités de ce monarque. Napoléon n'y fut pas longtemps sans comprendre combien une manière d'être somptueuse et recherchée était contraire aux habitudes qu'on aurait dû donner aux élèves, pour la plupart fils de gentilshommes, il est vrai, mais de pauvres gentilshommes de province, destinés à vieillir dans les grades inférieurs et à vivre dans la gêne. Une éducation entourée de toutes les jouissances du luxe ne lui semblait convenir, en aucun cas, à de jeunes militaires. Il trouva le remède aussitôt qu'il eût reconnu le mal, et adressa en conséquence, au directeur de l'école, un Mémoire (1) dans lequel il signalait les moyens de rendre ce bel établissement plus digne de son but. Discipline, travail, sobriété, économie, telles étaient les bases qu'il voulait faire admettre. Ce qu'il n'eut pas alors le bonheur de voir adopter, il l'ordonna plus tard, au temps de sa puissance. On en a appréciée la sagesse et l'utilité. Les idées de sa jeunesse ont été suivies pour la création et dans les réglemens de ces vastes pépinières d'officiers, braves et instruits, telles que les lycées de Paris et les écoles militaires de la Flèche, de Fontainebleau, de Saint-Cyr et de Saint-Germain. Cette dernière n'a pas survécu à l'empire.

CHAPITRE III.

Le 2 septembre 1785, une grande nouvelle vint faire écho à l'école militaire de Paris. Louis XVI avait signé la veille le brevet de cinquante-huit lieutenants pour les divers régimens d'artillerie de l'armée. Personne n'aurait pu expliquer comment

(1) « Au lieu, disait Napoléon dans ce Mémoire, d'entretenir un nombreux domestique autour des élèves, de leur donner journellement des repas à deux services, de faire parade d'un manège très coûteux, tant pour les chevaux que pour les écuyers, ne vaudrait-il pas mieux, sans toutefois interrompre le cours de leurs études, les astreindre à se servir eux-mêmes, moins leur petite cuisine, qu'ils ne feraient pas ; leur faire manger du pain de munition, ou d'un autre qui en approcherait ; les habituer à battre leurs habits et à nettoyer leurs souliers et leurs bottes ? Puisqu'ils sont pauvres et destinés au service militaire, n'est-ce pas la seule éducation qu'il faudrait leur donner ? Assujettis à une vie sobre, ils en deviendraient plus robustes, sauraient braver les intempéries des saisons, supporter avec courage les fatigues de la guerre, et inspirer un respect et un dévouement aveugle aux soldats qui seraient sous leurs ordres. »

cette nouvelle avait pu franchir si vite les murs de l'établissement ; mais elle était le sujet de toutes les conversations, depuis la salle de discipline jusqu'au cabinet du marquis de Timburne-Valence, alors gouverneur de l'école. Bientôt le nom des heureux fut connu, et Napoléon était du nombre, car il avait passé un brillant examen, dans lequel il avait éclipsé tous ses camarades et mérité l'approbation du savant Laplace, son examinateur, le même qui dans la suite fit partie du sénat.

Le 10 octobre suivant, les cinquante-huit brevets arrivèrent à l'école militaire, parafés et signés par le roi. Chacun reçut le sien et connut officiellement sa destination. Parmi ceux des jeunes officiers nommés au régiment de la Fère, étaient MM. de Bonaparte, Desmazis, etc.

Quelques jours plus tard, dans l'après-midi, deux élèves, conduits par un sergent instructeur, sortaient de l'école militaire suivis d'un commissionnaire qui portait leur petite valise, et se dirigeaient vers les Turgotines de Lyon (1). Ils arrivèrent à temps, embrassèrent le vieux sous-officier, et se juchèrent sur l'impériale de la voiture, qui partit aussitôt en suivant la route de Fontainebleau.

—Enfin, nous sommes libres ! s'écria le plus jeune en donnant à son ami une violente *poussée*, comme pour essayer un peu de cette liberté qu'il attendait depuis si longtemps.

—Oui, libres !...répliqua celui-ci, et de plus nous sommes officiers !

La voiture arriva à Lyon le 5. Les deux jeunes gens se logèrent dans un modeste hôtel. Ils étaient encore vêtus de l'uniforme de l'école militaire. Ce costume, qui dessinait bien la taille avantageuse du premier, mais qui décelait beaucoup trop les membres grêles du second, était tout à la fois élégant et sévère. C'était un habit bleu de roi, à collet droit avec retroussis amarante, fermé sur la poitrine par des boutons d'argent unis ; le chapeau à trois cornes orné d'une petite ganse d'argent, sans cocarde ; la culotte courte de drap rouge, et sur le soulier une petite boucle d'argent. Cet uniforme, qui attirait les regards des badauds lyonnais, contraria plus d'une fois les nouveaux arrivés. Ces deux enfants, car l'un n'était âgé que de seize ans et l'autre que de dix-sept, avaient une tournure assez distinguée. Le plus âgé était un joli garçon bien tourné, à la figure

juvénile, au teint rosé, au regard doux et aux cheveux bouclés ; le plus jeune, au contraire, était pâle, maigre, de petite taille et d'une tournure un peu étrange. Ses traits réguliers, mais sévères, ses cheveux bruns et lisses, tout d'accord avec sa personne quelque chose qui contrastait avec l'insouciance ordinaire à cet âge. De ses yeux, ni bleus ni noirs, mais tenant à la fois de ces deux nuances, s'échappaient par intervalles des éclairs. Ses discours, loin d'expliquer ce que cet ensemble avait d'énigmatique, semblaient y concourir encore.

Douce et sonore, mais brève et d'un accent italien très-prononcé, sa voix avait quelque chose d'harmonieux et de saisissant qui imposait à ceux qui l'écoutaient. Le blond était le chevalier Alexandre Desmazis ; le brun était Napoléon, le futur empereur.

A Lyon, la vie de lieutenant commença pour nos voyageurs. Les professeurs n'étaient plus là. Les cafés, les théâtres furent assidûment visités par eux. Napoléon n'était pas riche, son camarade non plus. Encore quelques fredaines, et il aurait fallu quitter Lyon sans avoir acheté les ouvrages indispensables qu'il ne pouvait trouver que dans cette ville. La Providence y pourvut. Dans une de leurs excursions, les deux amis rencontrèrent un M. Barlet, qui avait été secrétaire du comte de Marbeuf, lorsque celui-ci était gouverneur de la Corse. M. Barlet reconnut le jeune Bonaparte qu'il avait vu souvent à Ajaccio. Napoléon lui fit comprendre sa situation embarrassée. Il garnit leur bourse de ce qu'il leur fallait pour se rendre à Valence, et en même temps il remit à Napoléon une lettre de recommandation pour un M. Tardivon de cette ville. Il y avait urgence à partir sans délai ; mais l'avant-goût qu'ils avaient pris de la vie de garnison les fit rester à Lyon encore quelques jours. Enfin ils se mirent en route un matin, à pied, la tête un peu lourde, et la bourse aussi légère qu'avant la rencontre de M. Barlet.

Le même jour, ils couchèrent à Vienno en Dauphiné, et le lendemain exténués de fatigue et mourant de faim, ils arrivèrent à Saint-Vallier, à six lieues de Valence ; ils avaient fait plus de sept lieues en moins de dix heures, n'ayant pris pour toute nourriture qu'un peu de pain et une tasse de lait. Desmazis était épuisé, car ce n'était que pour plaire à son camarade qu'il avait adopté ce régime de trappiste que Napoléon lui avait conseillé, afin de se ménager quelques ressources. Bien

(1) Espèces de diligences établies par le ministre Turgot, qui leur donna son nom ; elles avaient remplacé les cochés en usage sous Louis XV.

que les voyageurs eussent recommandé à leur hôte de les éveiller le lendemain de très-grand matin, neuf heures sonnaient à l'église du village, qu'ils dormaient encore du sommeil des vieux invalides. Deux heures après, ils étaient à Tournon. Là ils s'informèrent si le collège s'ouvrait quelquefois pour les étrangers. Sur une réponse affirmative, les deux amis s'y présentèrent.

Dans ce magnifique établissement, tenu par les oratoriens et depuis peu organisé en école militaire, comme nous l'avons dit précédemment, les deux jeunes gens furent bien accueillis des professeurs et des élèves. Parmi ces derniers, Napoléon reconnut plusieurs compatriotes, entre autres un des fils Buttafoco, qui plus tard commanda avec lui, en Corse, un bataillon de gardes nationaux volontaires; et M. de Gentille, parent de Pozzo di Borgo, qui, trente ans plus tard, devait contribuer à sa ruine et se déclarer son ennemi implacable. Là encore, ils rencontrèrent, enfoncé dans le personnel du collège, une de leurs anciennes connaissances de Brienne, Daboval, maître d'escrime (1.) qui avait donné des leçons à Napoléon, ainsi que le maître d'écriture de Brienne, car il avait préféré, lui aussi, les riches oratoriens de Tournon aux pauvres minimes de Champagne.

Dix-neuf ans plus tard, et lorsque Napoléon venait d'être proclamé empereur, un homme d'un âge mûr et d'une mise plus que modeste arrive à Saint-Cloud, et sollicite du grand maréchal du palais la faveur d'une audience particulière du nouveau souverain. Introduit presque aussitôt dans le cabinet impérial :

— Qui êtes-vous ?... que me voulez-vous ?... lui demande Napoléon.

— Sire, lui répondit le solliciteur fort intimidé, je vois bien que Votre Majesté ne me reconnaît pas ; c'est moi qui ai eu le bonheur de lui donner des leçons d'écriture pendant le temps qu'elle est restée à l'école militaire de Brienne. Depuis ce temps, sire, j'ai eu l'honneur de revoir Votre Majesté à son passage à Tournon, lorsqu'elle se rendait à Valence pour y rejoindre son régiment.

— Ah ! oui, oui, je me le rappelle, reprit vivement Napoléon. Le bel élève, ma

(1.) Daboval vivait encore il y a quelques années. Il s'était retiré à Nogent-sur-Seine, où il mourut âgé de plus de quatre-vingts ans. Pendant son règne, Napoléon lui avait, accordé une pension qu'il perdit par suite des événements de 1815.

foi ! que vous avez fait là ? Je ne vous en fais pas mon compliment.

Puis, se prenant à rire de sa vivacité, il congédia le vieillard avec des paroles pleines de bienveillance.

— Allons, allons, c'est bien, dit-il encore ; je n'oublierai pas mon maître d'écriture.

En effet, quelques jours après, le vieux professeur recevait, sur la cassette particulière de l'empereur, une pension de six cents francs.

Il était tard lorsque Napoléon et Desmazis quittèrent Tournon ; mais après une marche faite au pas accéléré, ils arrivèrent en vue de Valence. Avant d'entrer en ville, ils songèrent à réparer le désordre que cette course avait causé à leur toilette. Ils tenaient à se présenter convenablement dans une garnison qu'ils devaient peut-être habiter pendant plusieurs années.

Ces dispositions se firent dans une taverne située à droite de la route, aujourd'hui nommée *la Table-Ronde*, et dans la soirée ils entrèrent à Valence et s'arrêtèrent dans la première auberge qui s'offrit à leur vue. Ensuite Napoléon se fit indiquer le chemin de l'hôtel de ville, c'est-à-dire de la commune (1.) et s'y rendit en laissant à son compagnon la garde de leur petit bagage. Mais la nuit avait déjà donné congé aux employés. Napoléon fut sur le point de renoncer à son billet de logement et de renvoyer au lendemain la déclaration de son arrivée. Heureusement le concierge courut avertir le secrétaire du présidial, qui arriva bientôt. Celui-ci s'excusa de l'avoir fait attendre et lui demanda l'ordre ministériel qui l'envoyait à Valence.

— Nous sommes deux, monsieur, lui répondit Napoléon. Mon camarade, fatigué d'une longue route, a compté sur votre obligeance pour excuser son absence, et m'a chargé de vous présenter ses papiers : les voici. Veuillez bien je vous prie, les vérifier et me délivrer les billets de logement auxquels ils donnent droit. Demain, sans doute, M. le chevalier Desmazis, mon ami, moins fatigué aura l'honneur de vous voir et de vous remercier lui-même.

Ces paroles d'une politesse si simple

(1.) C'était un vaste bâtiment qui appartenait alors à un négociant appelé *Brun*. On y entrait par la rue *Petit-Saint-Jean*, quoique la façade principale eût vue sur la rue *Saint-Félix*. Depuis, cette propriété fut habitée par un banquier également appelé *Brun* ; mais celui-ci n'avait de commun que le nom avec le premier propriétaire. Aujourd'hui l'ancien hôtel de ville de Valence est échu à M. Accarié.

était alors si extraordinaires dans la bouche d'un si jeune gentilhomme, d'un officier, gens habitués à traiter les bourgeois avec insolence, que le scribe en fut émerveillé. Il ne jeta qu'un coup d'œil sur l'ordre de route de l'officier absent, et ne regarda pas même celui de Napoléon ; il s'assit, prit dans un cahier un petit papier en partie imprimé, remplit de blancs, le signa, et le remit au postulant qui le lut. Il était ainsi conçu.

“ Au nom du roi.

“ Mademoiselle Claudine Bou, propriétaire du *Café du Cercle*, est sommée de loger pour une fois deux lieutenants en second au régiment royal d'artillerie de la Fère, et de leur fournir ce que de droit.”

Et plus bas :

“ A mademoiselle Bou, à l'angle de la Grand'-Rue du Croissant, à Valence (Dauphiné).”

—Ce n'est pas loin d'ici, dit le vieil employé. La maison n'a pas d'enseigne, mais vous la trouverez facilement. Elle est située dans la Grande Rue, tout près de la place des Clercs. Le premier venu se fera un plaisir de vous y conduire, parce qu'à Valence tout le monde est honnête et obligeant. Et puis, ajouta-t-il en relevant sur son front ses besicles vertes, celui-là vous saura gré de lui avoir fourni l'occasion de rendre ce service à un nouvel officier de notre garnison, à un jeune homme aussi poli que vous l'êtes.

—Très-bien, monsieur, je vous remercie, dit Napoléon, pressé de rejoindre Desmazis.

Un quart d'heure après, le futur empereur et son compagnon se présentaient, au nom du roi, chez leur nouvelle hôtesse, qui les reçut poliment. Le lendemain, Napoléon, avant de commencer son service, voulut s'enquérir du prix et des conditions de sa pension. Mademoiselle Bou lui dit que le règlement y avait pourvu ; que tous les lieutenants, sans exception, mangeaient *aux Trois-Pigeons*, et que le prix de la nourriture était le même pour tous. Cependant il crut devoir aller chez Gény, le maître d'hôtel, et s'arrangea avec lui pour prendre à volonté, par jour, tantôt deux repas, et tantôt un seul, moyennant vingt-sept livres par mois. Ce prix et ces conditions disent assez la sobriété devenue proverbiale de Napoléon.

Il fallait s'occuper ensuite de la grande affaire des visites ordonnées par les règlements militaires. Le régiment de la Fère était alors commandé par M. le chevalier de Lance colonel d'artillerie. La pre-

mière visite était de droit pour lui. En conséquence, à midi, MM. de Bonaparte et Desmazis, en grande tenue, accompagnés du capitaine Gabriel Desmazis, frère aîné de celui-ci, se firent annoncer chez cet officier supérieur. L'accueil du colonel fut froid à l'égard de Desmazis : ce fut à peine s'il jeta les yeux sur quelques lettres de Paris dont le chevalier s'était muni. Napoléon, au contraire, fixa l'attention du vieil officier. Il le questionna sur son pays, et sur la dernière révolution qui l'avait arraché à la république de Gènes, et s'étonna de ce que, né dans une contrée montagneuse impraticable à l'artillerie, il eût précisément choisi cette arme.

Napoléon répondit à M. de Lance :

—Mon colonel, depuis que j'ai reçu les bienfaits du roi, je ne suis plus Corse que de naissance.

—Mais pourquoi artilleur plutôt que cavalier, officier d'infanterie, ou marin ?

—Parce que j'ai senti là (et il posa un doigt sur son front) quelque chose qui me disait que l'artillerie est la seule arme où la médiocrité ne puisse se faire jour ; la seule arme dans laquelle il peut y avoir double mérite à dépasser ceux qui déjà marchent bien.

—Oui, cela est vrai ; mais la Corse où jamais un canon monté ne pourra être employé, la Corse, jeune homme, qu'en dites-vous ?

—Je n'en dis rien, mon colonel ; la Corse n'existe plus pour moi. Et d'ailleurs si mon pays se séparait du royaume, ou plutôt si les Génois tentaient de s'en emparer, le devoir comme le talent d'un officier d'artillerie ne serait-il pas d'établir des batteries et de faire rouler des canons là où on ne pouvait le faire auparavant ?

—Vous avez raison, jeune homme ; persistez dans ces sentiments, et d'avance je vous prédis la carrière de gloire et de fortune que doit espérer tout officier brave et instruit qui a l'honneur de servir dans le corps royal de l'artillerie.

Le colonel, s'étant levé, reconduisit les trois officiers jusqu'à la porte de son cabinet. La seconde visite fut pour M. de Bouchard, maréchal de camp, qui commandait l'école d'artillerie, et logeait à la citadelle. Ces deux visites de rigueur terminées, Napoléon fut d'avis de renvoyer les autres au lendemain. Desmazis n'était pas moins fatigué que lui de ces courses officielles. Les deux lieutenants se séparèrent donc. L'un revint chez mademoiselle Bou, et l'autre rejoignit le logement de son frère, pour y attendre les ordres de leur colonel.

Le lendemain matin, un sous-officier se présenta chez mademoiselle Bou, porteur, pour le lieutenant Bonaparte d'un billet de l'état-major. C'était un état nominatif du personnel de la compagnie dans laquelle il était placé pour faire son service. Quelques instants après un autre sous-officier, un sergent nommé Langevin, le même qui fut tué huit ans plus tard devant Toulon à l'attaque de la redoute *le Petit-Gibraltar*, vint à son tour au nom de M. d'Urtubie, lieutenant-colonel, lui remettre un avis officiel par lequel cet officier supérieur le prévenait que, placé dans une compagnie comme lieutenant en second, il n'était pas moins tenu, aux termes des réglemens, de faire pendant trois mois le service de bas-officier d'artillerie, avant d'être reconnu officiellement dans son grade en présence du régiment assemblé sous les armes. Ce billet qui existe aux archives du ministère de la guerre, se terminait ainsi :

“En conséquence, monsieur, vous aurez à vous conformer aux ordres qui vous seront ultérieurement donnés par vos supérieurs immédiats, à l'effet de monter successivement trois gardes comme simple canonnier, trois comme caporal et autant comme sergent. Vous ferez aussi la grande et petite semaine, obligatoires l'une et l'autre pour ces deux derniers grades.”

Les frères Desmazis rejoignirent Napoléon dans la matinée. Tout en devisant sur ces notifications et l'état-major du régiment, les trois officiers s'acheminèrent ensemble vers l'hôtel de l'*Ecu de France*, où mangeaient les capitaines. Desmazis aîné avait engagé Napoléon à dîner avec lui et son frère en petit comité.

—Faure, leur dit le capitaine, est le cuisinier le plus renommé du pays.

Tous trois dinèrent gaiement. Devenu empereur, Napoléon conserva un bon souvenir des pâtisseries de Faure, le fameux restaurateur. En 1811, dans une occasion solennelle où il recevait les députations des départements de l'empire, il s'approcha de M. Planta, maire de Valence, président de la députation de la Drôme, et lui dit en souriant :

—Eh bien ! M. Planta, comment se portent vos compatriotes ? Sont-ils toujours aussi gourmands que de mon temps ?

—Mais, sire... répondit celui-ci tout interloqué de cette singulière apostrophe.

—Et le restaurateur de l'*Ecu de France*, continua l'empereur, fait-il, toujours de ces excellents petits pâtés pour lesquels son établissement ne désemplissait pas ? Faure

est une des célébrités de Valence, et, comme tel, je ne l'ai pas oublié.

Cette plaisanterie dite, l'empereur changea de conversation, entretenit les députés de Valence des besoins de leur ville, et les laissa enchantés de la réception qu'il leur avait faite.

Parmi les officiers du régiment de la Fère, devenus ses nouveaux camarades, Napoléon retrouva plusieurs condisciples de l'école de Brienne et quelques compatriotes. Ces derniers furent embrassés avec une si vive émotion, que quelques-uns des assistants demandèrent s'ils n'étaient point parents. Alors Napoléon répondit avec une sorte d'émotion :

—Non, monsieur, nous ne sommes pas même cousins ; mais tous, nous sommes nés en Corse.

Puis, après une pause, il ajouta en élevant la voix :

—Et dans notre île, quand une *vendetta* ne nous a pas faits d'avance irréconciliables ennemis, le titre de compatriote veut dire : ami dévoué jusqu'à la mort ! Demandez à ces messieurs !

Et Napoléon indiquait de la main les officiers qu'il avait embrassés si affectueusement. (1)

Ce geste, ces derniers mots, l'accent avec lequel ils furent prononcés, frappèrent les assistants. Chacun d'eux félicita le nouveau lieutenant, qui fut favorablement jugé. Il est vrai que quelques lettres, parties de l'école militaire de Paris, avaient dépeint sous de si sombres couleurs le jeune Bonaparte, que ceux-ci, en le voyant, se firent une opinion toute contraire à celle qu'on avait voulu leur donner. Bientôt on le rechercha et on l'admit dans les premières maisons de Valence. Il recevait de sa famille une subvention de douze cents francs. Cette somme était alors une grosse pension pour un officier. Deux seulement de ses camarades avaient, grâce à la position aisée de leur famille, un cabriolet et des chevaux ; on les considérait comme des grands seigneurs. Sorbier était l'un de ces deux officiers. Il voudrait volontiers ses camarades et partageait avec eux sa petite fortune.

Napoléon avait été admis chez madame

(1) C'est à l'extrême obligeance de M. le baron de Costeu ancien lieutenant-colonel d'artillerie au 4^e régiment, aujourd'hui en retraite, et auteur de la *Biographie des premières années de Napoléon*, que nous sommes redevable des détails intéressants qu'on vient de lire sur l'itinéraire suivi par ce dernier et Desmazis depuis Paris jusqu'à Valence.

du Colombier ; c'était une femme de cinquante ans, d'un rare mérite. Elle gouvernait la ville, pour ainsi dire, et se prit de grande estime pour le jeune officier d'artillerie dont elle avait deviné le talent. Elle le poussa dans l'intimité du célèbre abbé de Saint-Ruff, qui bien que fort âgé déjà, réunissait chez lui, chaque semaine, tout ce que la ville et les environs comptaient de gens distingués. La révolution avait commencé son cours lorsque madame du Colombier mourut. On l'entendit dire, à ses derniers moments, que s'il n'arrivait pas malheur au jeune Bonaparte, il y jouerait un grand rôle. Dans la suite, Napoléon ne parla jamais de madame du Colombier qu'avec la plus vive reconnaissance, et il avoua que les relations distinguées qu'il avait eues dans la société de cette femme excellente avaient beaucoup influé sur sa destinée.

Pendant cette existence en quelque sorte privilégiée de Napoléon, lui attira de la part de quelques-uns de ses camarades une extrême jalousie. Le commandant, M. d'Urtubie, l'avait probablement jugé ; aussi ne cessa-t-il de lui être favorable et de lui faciliter les moyens d'allier les devoirs du service avec les agréments de la société. A vingt ans, il était déjà l'un des officiers d'artillerie les plus instruits. Pensant fortement et possédant une logique claire et serrée, il avait beaucoup lu et médité. Son esprit était prompt, sa parole énergique ; partout où il se trouvait, il était bientôt remarqué. Beaucoup de ceux qui le connurent à cet âge lui prédirent une carrière extraordinaire ; aucun d'eux ne fut surpris de celle qu'il parcourut.

On croit généralement que, dans sa jeunesse, Napoléon était taciturne et morose ; c'est une erreur : il était, au contraire, fort gai. A Sainte-Hélène, il n'avait pas de plus grand plaisir que de raconter à ses fidèles compagnons d'exil les espiègeries qu'il avait faites à son école d'artillerie ; il semblait oublier tout à fait les malheurs qui l'enchaînaient sur ce rocher, quand il s'abandonnait au souvenir de ses premières années.

“ C'était, disait-il, un vieux commandant de plus de quatre-vingts ans, qu'ils vénéraient fort, mais qui étant venu un jour leur faire faire l'exercice du canon, suivait chaque coup avec sa lorgnette, et assurait qu'on devait avoir été beaucoup plus loin que le but. Il s'inquiétait, s'informait auprès de ses voisins si quelqu'un avait vu porter le coup ; personne n'avait garde de rien affirmer, car nous es-

“ camotions le boulet chaque fois que nous
“ chargions la pièce. Le vieux commandant avait de l'esprit ; au bout de cinq ou six coups, il lui prit fantaisie de faire compter les boulets ; il n'y eut plus moyen de le tromper ; il se leva le tour fort gai, mais il n'en ordonna pas moins que les officiers qui s'étaient prêtés à cette espièglerie gardassent les arrêts pendant huit jours.

“ Une autre fois, c'était un de leurs capitaines dont ils avaient une petite vengeance à tirer. Ils convenaient alors de le bannir des sociétés, où ils le rencontraient, et de le mettre, en quelque sorte, aux arrêts, en le réduisant à rester chez lui. Quatre ou cinq de ces jeunes officiers se partageaient les rôles, et s'attachaient aux pas du malheureux proscrit ; ils se trouvaient partout où celui-ci se montrait, et il n'ouvrait pas la bouche, qu'il ne fût aussitôt méthodiquement contredit, dans les formes les plus polies.

“ Une autre fois encore, continuait Napoléon, c'était un camarade qui logeait au-dessus de moi, et qui avait pris le goût déplorable de jouer du cor, de manière à distraire de toute espèce de travail. Je le rencontrai sur l'escalier :

“—Mon cher, vous devez bien vous fatiguer avec votre instrument ?

“—Mais non, je vous assure.

“—Eh bien ! vous fatiguez beaucoup les autres.

“—J'en suis fâché.

“—Vous ferez mieux d'aller jouer de votre cor plus loin, dans les bois, par exemple ; vous y seriez plus à l'aise.

“—Il me semble que je suis maître dans ma chambre !

“—On pourrait vous faire naître quelque doute à ce sujet.

“—Je ne pense pas que quelqu'un l'osât !

“—Vous êtes dans l'erreur, mon cher, il y en a qui l'oseraient.

“—Eh ! qui donc ?

“—Moi, tout le premier !

“ Un duel fut aussitôt arrêté ; le conseil des camarades examina avant de permettre le combat ; et il prononça qu'à l'avenir l'un irait jouer du cor plus loin, et que l'autre serait plus tolérant.”

Pendant la campagne de 1814, l'empereur retrouva son joueur de cor dans le voisinage de Soissons ; c'était M. de Russey. Il vivait dans son château, et venait donner des renseignements importants sur la position de l'ennemi. Napoléon le retint auprès de sa personne en qualité d'aide de camp.

Le second bataillon du régiment de la

Fère, dont faisait partie Napoléon, quitta Valence le 12 août 1786, pour aller réprimer, à Lyon, la révolte dite des *Deux-Sous*. De là, et après un court séjour, tout le régiment se rendit à Douai. En 1789, au moment de la réunion des états généraux, il tenait garnison à Auxonne. Un détachement de cent hommes, commandé par du M Manoir, lieutenant en premier, et par Napoléon, lieutenant en second, fut envoyé à Scurre, petite ville de Bourgogne, pour réprimer une manifestation populaire occasionnée par des achats de grains. Dans cette affaire qui fut sérieuse, puisque deux négociants de Lyon, MM. Goyet et Morlay, désignés comme accapareurs, y perdirent la vie, Napoléon se conduisit avec autant de prudence que de fermeté. Ce fut dans ces diverses garnisons qu'il composa une suite de *Lettres historiques sur la Corse*, qui méritèrent les suffrages de l'abbé Raynal. Cette histoire a été malheureusement perdue. A la même époque, il remportait le prix de l'académie de Lyon, en traitant cette délicate et importante question : *Quels sont les principes et les institutions à inculquer aux hommes pour les rendre le plus heureux possible ?* Ce mémoire, qui fut très remarqué dans le temps, aurait été aussi perdu pour la postérité, si son frère, Louis Bonaparte, n'en eût conservé une copie ; car Napoléon, étant devenu empereur, en avait jeté au feu un exemplaire qu'il croyait unique, et que M. de Talleyrand lui avait présentée après l'avoir fait exhumer des archives de l'académie de Lyon, espérant ainsi lui faire sa cour. En 1826, M. le général Gourgaud, aujourd'hui pair de France, publia ce mémoire sur une copie incomplète, car on n'y retrouve pas cette belle pensée qui avait été couverte d'applaudissements lors de la lecture faite en séance publique à l'académie : *Les grands hommes son comme des météores qui brillent et se consomment pour éclairer la terre*. Cet écrit est un monument précieux de la jeunesse de Napoléon, et qui prouve qu'il était capable de réussir dans tous les genres ; mais il était destiné à accumuler sur sa tête d'autres couronnes que des couronnes académiques.

Vers la fin de l'année 1786, Napoléon avait passé lieutenant en premier au régiment de Grenoble. Le 6 février 1792, il fut nommé capitaine au 4^e régiment d'artillerie à pied. Peu de temps après, il obtint un congé pour aller en Corse visiter sa famille. A peine y fut-il arrivé, que les suffrages de ses compatriotes l'appelèrent

au commandement d'un bataillon de volontaires, à tête duquel il se distingua dans plusieurs engagements contre les gardes nationaux d'Ajaccio, que les intrigues de l'Angleterre avaient poussés à l'insurrection, et qui décoraient leur révolte du beau titre d'amour de l'indépendance. La fidélité à la France, dont Napoléon fit preuve en cette circonstance, donna lieu à une dénonciation qui l'obligea de revenir à Paris pour se justifier ; on l'accusait d'avoir formé lui-même les troubles qu'il avait apaisés. Il ne lui fut pas difficile de réduire au néant cette calomnie, inventée par un ancien ami de sa famille.

C'est peut-être ici l'époque la moins heureuse de la vie de Napoléon, qui se trouvait souvent dénué de toutes ressources. Il rencontra, dans une de ses promenades aux environs de Paris, un de ses plus anciens camarades de l'école militaire, Bourrienne, qui n'était guère plus riche que lui. Leur amitié d'enfance se renouvela tout entière ; ils ne se quittèrent plus. Chaque jour ils concevaient de nouveaux projets, et cherchaient à faire quelques utiles spéculations. Napoléon voulut une fois louer, de moitié avec son ami, plusieurs maisons en constructions dans la rue Montholm qu'on venait de percer ; mais les demandes des propriétaires s'étant trouvées trop élevées, la spéculation manqua. En même temps il sollicitait au ministère de la guerre du service actif ; mais faute de protecteurs, ses instances furent toujours repoussées.

Cependant arriva le 20 juin, sombre prélude du 10 août. Les deux amis s'étaient donné rendez-vous chez un restaurateur de la rue Saint-Honoré, près du Palais-Royal. Ce jour là, comme ils venaient de dîner, ils virent arriver du côté des halles une troupe de quatre à cinq mille individus déguenillés et burlesquement armés, hurlant les plus grossières imprécations, et se dirigeant à grands pas vers les Tuileries. C'était ce que la population des faubourgs avait de plus hideux.

— Suivons-les, dit Napoléon à Bourrienne.

Ils prirent les devants et allèrent se promener sur la terrasse du bord de l'eau. Là, Napoléon assista aux scènes tumultueuses qui eurent lieu. Il serait difficile de peindre le sentiment de stupeur et d'indignation qu'elles excitèrent en lui. Lorsqu'il vit l'infortuné Louis XVI se montrer à l'une des fenêtres qui donnaient sur le jardin, avec le bonnet rouge que venait de placer sur sa tête un homme du peuple, il

ne put se contenir, et s'écria au milieu de la foule qui l'entourait :

—Comment a-t-on été assez lâche pour laisser pénétrer cette populace jusque dans le château ? Ah ! si c'eût été moi !

Tout le reste du jour il parla de cette scène, et discuta sur les cause et les effets de cette insurrection, tout en prévoyant quelles en seraient les conséquences. Il ne se trompait pas. Le 10 août ne se fit pas attendre. Un drame si terrible dut nécessairement jeter dans l'esprit de Napoléon une étrange lumière, car, après cette journée, il écrivit en Corse à un de ses oncles appelé Paravicini : Ne soyez pas inquiet de votre neveu ; il saura se faire place !

Napoléon revint visiter son pays natal au mois de septembre suivant. À son arrivée en Corse il trouva Paoli investi du commandement militaire de l'île. Ce général, qui n'avait pas encore jeté le masque, manifestait un grand attachement pour la cause française. Il accueillit avec empressement le fils de son ancien compagnon d'armes et lui témoigna une vive amitié. De son côté, Napoléon sentait une véritable admiration pour l'homme qu'il considérait alors comme le héros de la Corse ; il était fier d'avoir obtenu son affection. Paoli rendait justice aux grandes qualités de Napoléon : "Ce jeune homme disait-il, est taillé à l'antique c'est un héros de Plutarque."

Au commencement de 1795, Napoléon prit part à une expédition qui fut dirigée de Toulon sur la Sardaigne dont le roi se trouvait en guerre avec la république française. À la tête des deux bataillons corse, il fut chargé de s'emparer du fort Saint-Etienne et des îles de la Madeleine, pendant qu'une division navale, portant des troupes de débarquement, devait opérer une descente sur le territoire ennemi. Il réussit dans son entreprise ; mais l'expédition maritime, contrariée par les vents et assaillie par une terrible tempête, n'eut pas le même succès. Elle n'arriva en vue des côtes de Sardaigne que lorsque les habitants s'étaient déjà préparés à la défense. La descente tentée ne put être effectuée. L'escadre, après avoir éprouvé de fortes avaries et perdu beaucoup de monde, fut obligée de rentrer dans les ports français. Napoléon reçut l'ordre de revenir en Corse et d'abandonner sa conquête.

La mauvaise issue de cette expédition encouragea l'insurrection soudoyée par les Anglais. Paoli, gagné par eux, se déclara contre la France ; il essaya vainement

d'entraîner à la révolte son jeune compatriote. Napoléon était Français par tous ses sentiments ; il résista aux séductions et à l'exemple du général. La catastrophe du 21 janvier vint mettre le comble à la haine de ce dernier, et dès lors, ne crut plus devoir la contenir.

—Les Français viennent de briser tous nos liens, dit-il à Napoléon ; oseras-tu encore les défendre devant moi ? Les fils de Charles Bonaparte ne peuvent m'abandonner. La Corse ne veut plus des Français, ni moi non plus : j'aimerais mieux redevenir Génois. J'attends tes frères ; malheur à ceux qui se prononceront pour la France !

Napoléon essaya vainement de prouver à celui qui avait été l'ami de son père, qu'il se trompait sur l'avenir ; Paoli ne lui fit que cette brusque réponse :

—Il faut opter entre la France et moi !

Napoléon se sépara de Paoli ; mais à peine avait-il rejoint sa famille, qu'un ordre des représentants du peuple, qui s'étaient réfugiés à Bastia, lui enjoignit de venir auprès d'eux sur-le-champ. Napoléon n'y réussit qu'en courant mille dangers. Les soldats de la république essayèrent de lutter contre les troupes anglaises qui venaient de débarquer ; mais écrasés par le nombre, ils furent forcés de se disperser ; un petit nombre parvint à quitter le pays. Paoli profita habilement de cette circonstance pour entraîner la majeure partie des habitants de l'île. La proscription des émissaires français et de leurs partisans fut décrétée, et le drapeau tricolore fut abattu partout, excepté à Ajaccio, grâce à Lucien Bonaparte, car son frère Joseph avait perdu toute son influence dans le pays ; mais à peine sut-on que Napoléon avait quitté cette ville, que l'esprit de révolte ne connut plus d'obstacles.

—Vive Paoli ! Mort à ses ennemis !

Telles furent les clamours poussées par les habitants des campagnes. Le clairon insulaire retentit dans les vallées ; des rassemblements portèrent la menace jusque dans les murs d'Ajaccio. Lucien songea alors à sa mère, à ses sœurs ; il resta pour les protéger ; mais madame Bonaparte avait retrouvé le courage qui l'avait illustrée durant les guerres de l'indépendance ; elle expédia de nombreux messages à Napoléon, en annonçant d'avance aux révoltés le retour prochain de son fils à la tête de forces suffisantes pour imposer aux mutins. Elle parvint ainsi à intimider, pour quelque temps du moins, les partisans de Paoli.

Mais ce chef suprême n'avait pas oublié non plus l'art de mettre le temps à profit ; il tenta une dernière fois de ramener la famille Bonaparte à ses opinions ; n'ayant pas réussi, il songea à s'est emparer et à la retenir en otage.

Eveillé brusquement au milieu de la nuit, Lucien voit sa chambre remplie de montagnards armés. Il se croit surpris ; mais, à la lueur d'une torche de sapin qui vient tout à coup éclairer la mâle figure du chef qui les conduit, il reconnaît Costa, du village de Bastelica, le plus dévoué de ses amis.

—Vite, signor Luciano, lui dit celui-ci dans son énergique patois, avertissez la signora Lætizia et ses filles ; il n'y a pas un moment à perdre ; les gens de Paoli nous suivent de près. Me voici avec mes hommes ; nous vous sauverons ou nous périrons avec vous.

Bastelica est un des cantons les plus peuplés de la Corse, situé au pied du Mont-d'Or et au milieu d'une forêt de châtaigniers. Ses habitants sont renommés par leur bravoure et leur fidélité. Un de ces intrépides chasseurs, en traversant la chaîne de montagnes qui sépare l'île en deux parties, avait rencontré une troupe nombreuse qui descendait vers Ajaccio. Il apprit qu'elle devait être introduite de nuit dans la ville, par des affidés de Paoli, pour y enlever la famille Bonaparte et la conduire prisonnière à Rostino, demeure de Paoli. On lui donna même l'assurance que ce dernier avait ordonné qu'on lui emmenât Lucien, mort ou vif.

Celui-ci instruit sa mère de ce qui se passe, Madame Bonaparte se lève en toute hâte, ainsi que ses enfants, auquel elle laisse à peine le temps d'emporter quelques vêtements avec eux. Lucien se place au centre de la colonne qui protège sa famille, sort de la ville encore plongée dans le sommeil, et pénètre dans la montagne ; avant le jour, la petite troupe s'arrête dans des vignes, d'où l'on découvre le rivage. Là, les fuyitifs entendent plusieurs fois les partisans de Paoli traverser la vallée voisine de leur campment, sans le découvrir. À la pointe du jour, une flamme s'élève en épais tourbillons du milieu de la ville.

—Mon fils, dit d'un ton stoïque madame Bonaparte à Lucien, voilà notre maison qui brûle.

—Qu'importe, ma mère ? répond celui-ci, plus tard nous la rebâtitrons plus belle et plus haute. Vive la France !

Paoli fit raser la maison, et lança contre

les Bonaparte un décret qui les bannissait de l'île à perpétuité (1.)

Après deux nuits d'anxiété, la famille exilée avait enfin aperçu les voiles françaises. Elle rejoignit Napoléon sur une frégate qui la débarqua à Marseille, où elle réclama la protection de cette France pour laquelle elle était proscrite, et d'où, vingt-deux ans plus tard, elle devait être proscrite de nouveau.

Cependant il fallait lutter contre la mauvaise fortune. Napoléon, simple officier d'artillerie, consacra dès ce moment, à aider sa famille, la plus forte part de sa faible solde. Joseph, qui vint les rejoindre bientôt après, eut le bonheur d'être nommé commissaire des guerres ; Lucien obtint à son tour un modeste emploi dans l'administration des subsistances militaires ; et, à titre de réfugiée patriote, madame Bonaparte reçut des rations de pain de munition et quelques modestes secours.

Après avoir installé sa mère et ses sœurs dans une bastide voisine de Marseille, Napoléon se disposa à partir pour Paris, afin d'y solliciter de nouveau du service. Ce fut alors et au moment où il semblait devoir être accablé par la ruine des siens, qu'ayant foi en son génie, il répondit à un ami qui était venu lui offrir ces consolations banales dont les hommes sont toujours prodigés :

—En temps de révolution, avec de la persévérance et du courage, un soldat ne doit désespérer de rien.

(1.) Bientôt Paoli, forcé lui-même de céder à la fortune, se réfugia en Angleterre. Il y vivait à l'époque des expéditions d'Italie et d'Égypte. Chacune des victoires de Napoléon lui causait une sorte de transports ; il célébrait, exaltait ses succès ; ou eut dit que, pour l'un et l'autre, existait encore cette espèce d'intimité dans laquelle ils avaient vécu jadis. Lorsque Napoléon parvint au consulat, enfin à l'empire, ce fut bien plus. Paoli fit succéder les fêtes aux dîners : ce n'étaient, dans sa maison, que cris d'allégresse et de satisfaction. Cet enthousiasme déplut au gouvernement anglais. Paoli fut mandé près de lui ; « Vos récriminations sont justes, dit-il au ministre ; mais Bonaparte est des miens ; je l'ai vu croître, je lui ai prédit sa fortune ; voulez-vous que je déteste sa gloire que je déshérite mon pays de l'honneur qu'il lui fait ? » Napoléon porta constamment à Paoli les sentiments qu'il manifestait pour lui ; il voulut l'attirer en France, lui donner une part au pouvoir ; mais le temps lui manqua, et Paoli mourut. Napoléon n'eut pas la satisfaction de rendre son compatriote témoin de toute la splendeur dont il fut environné plus tard.

(A Continuer.)

ROMANS ET NOUVELLES.

LES CLES DU LOGIS.



DANS la rue Culture-Sainte Catherine, à côté de l'hôtel Carnavalet, se trouve une maison qui, grâce à des dégradations successives et des réparations presque aussi fâcheuses que les injures du temps elles-mêmes, n'offre plus rien de remarquable ; mais en 1799 cette maison était un hôtel magnifique. L'immense porte cochère a été rapetissée par un propriétaire parcimonieux et calculateur, qui a construit des magasins dans la cour ; qui, au moyen de planches intermédiaires, a fait deux étages d'un seul, et a diminué en même temps la cage de l'escalier ; qui, enfin, a vendu, soit à la ville, soit à des particuliers, le spacieux jardin, où, suivant l'expression de Bailleau, sans sortir de la ville, on trouvait la campagne.

Cet hôtel, que son ancien possesseur ne reconnaîtrait plus aujourd'hui, si son ombre plaintive pouvait venir errer dans la rue Culture-Sainte-Catherine, appartenait en 1799 à M. de Léneau, bon gentilhomme, quoiqu'il n'eût pas précisément vécu comme vivait la noblesse d'alors, et qu'il dût une partie de sa fortune au commerce. Cette circonstance n'étonnera pas, quand on saura quel principe l'avait conduit à utiliser sa vie : à payer les dettes laissées par son père et à travailler pour faire un jour de son fils un homme riche. Autrefois, il était permis à un gentilhomme breton de déposer son épée et de se livrer au commerce, quand il n'avait plus ni ressources, ni crédit ; mais, dans ce cas, le noble ruiné se gardait bien de rester en France : il allait en Amérique exercer une industrie frappée de rotture dans son pays, et ne venait réclamer son épée aux États de Bretagne que lorsqu'il était décidé à quitter la profession qui l'avait enrichi. M. de Léneau était de Paris ; mais il professait la religion réformée, et le principe d'examen qui fait la base de cette communion dissidente l'avait porté à s'examiner lui-même d'un œil sévère, et, par suite, à vivre d'une manière conforme à ses max-

imes religieuses. Il devait ; au lieu de s'abriter sous des lois trop faciles pour la noblesse, il fallait payer. M. de Léneau mit donc de côté un amour-propre qui, dans son opinion, aurait touché à l'improbité ; il dépouilla le vieil homme et devint l'associé et le représentant à Paris de la maison Van-Dreck, de Hambourg. Une intelligence naturelle, un travail et une probité à toute épreuve conduisirent assez rapidement M. de Léneau à une grande fortune commerciale. Il paya ses dettes, acheta la maison qu'il habitait et à laquelle il était particulièrement attaché, et ne travailla plus que pour satisfaire au goût qui attache les hommes aux choses qu'ils ont fait longtemps et avec bonheur. Modeste, simple dans ses habitudes, et ne cherchant qu'à se faire oublier, M. de Léneau sortait le matin pour aller à son comptoir, et son unique bonheur, en rentrant chez lui, le soir, était d'achever doucement sa journée auprès de sa femme, qu'il idolâtrait, et de son fils unique, dont il avait entrepris de faire lui-même l'éducation.

Depuis son mariage avec une jeune femme de sa communion, personne ne pénétrait chez lui ; les gentilshommes ses anciens amis ne le voyaient plus, parce qu'il avait dérogé, et les négociants avec lesquels les affaires de son commerce le mettaient en rapport venaient à son comptoir, situé dans le quartier Quincampoix. Depuis la fatale révocation de l'édit de Nantes, il vivait dans des transes continuelles, toujours tremblant d'être dénoncé, et faisant tous les jours le projet de quitter la France, projet qu'il remettait sans cesse à un mois, à quinze jours, au lendemain ; tant il est dur de s'expatrier, de quitter son pays, de renoncer à respirer l'air natal et de se condamner à entendre bruire à ses oreilles une langue étrangère. Il était comme le chevreuil que le bruit du vent épouvante, que la chute d'une feuille fait tressaillir, et il restait. Madame de Léneau, quoique aussi attachée à la France que son mari, était cependant encore plus timide, et le pressait de partir ; mais il était presque aussi dangereux de fuir que de

demeurer. Les protestans étaient partout traqués comme des bêtes fauves.

On avait persuadé à Louis XIV que persécuter les protestans, les dépouiller de leurs biens, les emprisonner, les torturer, les tuer, c'était la seule voie et d'effacer les fautes de sa vie et d'obtenir le pardon de ses adultères. Il n'y manqua pas, et ce qu'il y a de plus pénible à rapporter, c'est que les meilleurs esprits de cette époque trouvèrent autant de louanges pour le fanatisme de Louis XIV qu'ils en avaient pour ses victoires. La France se couvrit d'échafauds ; le sang coula de toute part ; mais le sang des martyrs, dit un père de l'Eglise, est la semence des martyrs. Dans le Languedoc, dans les Cévennes, plus on tuait les protestans, plus ils renaissaient terribles et nombreux. Fléchier, alors évêque de Nîmes, et que la postérité ne lavera pas du crime d'avoir encouragé ces persécutions, ne pouvait revenir de son étonnement de ce que tant de supplices ne faisaient qu'accroître l'hérésie. Paris était la ville de France où ces malheureux couraient le moins de danger, et néanmoins, par l'édit de 1686, tout protestant qui essayait de sortir du royaume était condamné aux galères perpétuelles, ses biens confisqués, sa femme et ses enfans détenus à perpétuité. Par un autre édit de 1699, tout nouveau converti (car la peur opérait quelque conversion) était privé, pendant trois années, du droit de disposer de ses biens, sous peine de confiscation, et il fut décrété encore que, si un malade refusait, à l'article de la mort, les sacremens catholiques, il serait condamné, s'il revenait à la vie, aux galères perpétuelles ; s'il mourait, son cadavre était traîné sur la claie jusqu'à la voirie. Voilà à quels dangers M. de Lénéau et sa famille se trouvaient exposés ; un seul appui leur restait : c'était celui de M. de Villequier, seigneur fort bien à la cour, et auquel l'amitié de madame de Louvois donnait encore du crédit ; mais, au moment dont nous parlons, cette dernière chance de salut venait de s'évanouir : depuis quelques jours M. de Villequier était parti pour Rome, et, par une fatalité cruelle, M. de Lénéau se trouvait dans les cas prévus par le dernier édit que nous avons cité.

La gouvernante de son fils, une jeune femme qui avait élevé l'enfant âgé de dix ans à peine, était dangereusement malade, et l'aumônier des *Filles-Bleues*, dont le couvent était à quelques pas de l'hôtel de M. de Lénéau, s'était présenté pour lui

administrer les sacremens : la malade avait refusé de recevoir le prêtre catholique, de façon que si elle guérissait, une prison perpétuelle l'attendait ; si au contraire elle succombait, son corps serait traîné à la voirie sur une claie : telle était la loi, loi terrible et à laquelle, pour rien au monde, M. de Lénéau n'aurait voulu se soumettre. La jeune femme mourut ; M. de Lénéau lui ferma les yeux. Madame de Lénéau l'ensevelit ; puis le mari, aidé de sa femme, transporta le cadavre dans une cave de l'hôtel, creusa une fosse et rendit les derniers devoirs à sa fidèle servante.

— Que ferons-nous ? lui dit alors madame de Lénéau.

— Il n'y a pas à hésiter répondit le mari, il faut fuir, il faut quitter notre pays, ou nous sommes perdus. Dès le commencement de la maladie de Brigitte (c'était le nom de la femme morte), j'ai prévu ce qui arriverait, soit qu'elle se rétablît, soit qu'elle succombât. Tout est prêt ; mes associés, les deux frères Van Dreck, nous attendent à Hambourg ; nous partons cette nuit. Dites un dernier adieu à cette maison où nous avons vécu si tranquilles et si heureux, et préparez-vous à me suivre avec votre fils Albert.

Madame de Lénéau versa un torrent de larmes ; mais, trop bien convaincue de la nécessité d'échapper aux supplices et à la ruine qui la menaçaient, elle courut chercher son fils et faire tous ses préparatifs de départ. L'enfant était dans un grand jardin que l'art de Le Nôtre n'avait pas embelli, et qui devait tout son charme à de grands arbres irrégulièrement plantés, et dont l'ombrage épais lui donnait l'apparence d'un grand parc. Au fond se trouvait une petite porte qui ouvrait une communication avec le jardin de la maison voisine habitée par la famille Fargis. Brigitte avait lié connaissance avec une jeune servante de Fargis, et la porte de communication s'ouvrait souvent, de façon que le jeune Albert de Lénéau jouait avec une demoiselle de Fargis, qui, à l'insu de la famille, se glissait chez madame de Lénéau et partageait les amusemens d'Albert. Le mal n'était pas grand, car la petite fille n'avait pas encore sa septième année, et Albert n'avait que dix ans. Néanmoins un attachement singulier unissait déjà ces deux enfans, qui parvinrent bientôt à échapper à toute surveillance, et à se voir sans que madame de Lénéau, ni madame de Fargis en sussent rien. Albert s'était emparé de la clé qui lui permettait de joindre sa petite amie, et la maladie de

Brigitte n'interrompit ni les jeux, ni les entrevues des deux enfans. Quand madame de Léneau pénétra jusqu'au fond du jardin, elle trouva donc Albert assis sous un arbre auprès d'une petite fille inconnue.

—C'est Alice ! dit l'enfant dès qu'il aperçut sa mère, et comme si ce mot seul répondait à tout.

Alice se leva et courut embrasser une belle dame qui ne lui faisait pas peur. Alice était une enfant superbe ; ses cheveux bouclés descendaient sur ses épaules, ses grands yeux noirs étaient pleins d'intelligence et de gaieté, et tous les trésors de la beauté brillaient sous ses traits fins et gracieux.

—Alice ? dit madame de Léneau, et qui est donc Alice ?

—La petite de Fargis, répondit l'enfant en étendant la main vers la maison de son père.

Madame de Léneau n'eut qu'à jeter un coup d'œil sur la porte de communication encore entr'ouverte, pour deviner à quel danger Brigitte les avait tous exposés sans le savoir ; car dans ce temps-là les protestans étaient exposés à des dangers de toute espèce ; le gouvernement, le clergé, la population fanatisés, tout était péril pour ces malheureux ; un voisin mal intentionné ou seulement indiscret pouvait les perdre. La présence de la petite de Fargis dans le jardin de l'hôtel était donc un fait grave ; l'enfant pouvait parler, et alors on aurait peut-être accusé M. et madame de Léneau de chercher à s'emparer de l'intelligence de la petite fille pour la corrompre et lui insinuer le poison d'une religion nouvelle, crime pour lequel on aurait alors inventé des supplices si on l'avait pu. La position des juifs en Europe a été souvent comparée à celle du poisson vivant, qui, habitant temporaire de deux éléments, trouve dans l'un et dans l'autre des ennemis nombreux et acharnés. Il en était de même des protestans en France après la révocation de l'édit de Nantes ; on eût dit qu'on leur mesurait l'air qu'ils respiraient, tellement leurs moindres paroles et leurs actions les plus indifférentes leur étaient imputées à crime ; mais les dangers que la présence de la jeune de Fargis faisait courir à madame de Léneau allaient s'évanouir : elle caressa donc l'enfant, et, sans entrer dans aucune explication, sans faire aucun reproche à son fils ni à la petite fille, elle leur dit qu'il fallait se séparer, car le jour finissait et M. de Léneau voulait voir son fils. Les enfans s'embrassèrent et se promirent de se revoir le lendemain. Albert referma la

porte et ne voulut pas se séparer de la clé. Quand la nuit fut tout à fait tombée, il fallut songer à quitter cette maison que la famille fugitive ne devait plus revoir. On trompa l'enfant qui demandait sa gouvernante Brigitte, on sortit de l'hôtel sans oser se faire suivre par un meuble accoutumé, sans se hasarder à prendre avec soi l'image chérie d'un père ou d'un aïeul ; seulement M. et madame de Léneau eurent la même pensée que leur fils : l'enfant s'était emparé de la clé du jardin, eux, ils emportèrent la clé du logis, comme le ferait une famille heureuse qui quitterait la ville pour aller passer quelques jours dans une maison de campagne : douces et volontaires illusions qui plaisaient au cœur de ces malheureux et semblaient avoir assigné à leur exil un terme prochain. Hélas ! ceux qui sont réduits à quitter le sol aimé de la patrie se rattachent ainsi volontiers à la plus faible espérance et mettent du prix à la relique la plus inutile. Un voyageur, qui a visité en 1840 une petite ville du royaume de Maroc, raconte qu'il y a trouvé des Maures dont les ancêtres habitaient jadis l'Andalousie, et qui, lorsqu'ils furent chassés de la belle Séville par les Espagnols vainqueurs, s'enfuirent en emportant, comme M. de Léneau, les clés de leur maison ; trois, quatre siècles et plus se sont passés, et aujourd'hui encore ces clés sont suspendues aux murailles des Maures exilés, et ils les montrent à leurs hôtes, en leur disant :

—Nous sommes en exil ; mais voici les clés de notre maison de Séville.

M. de Léneau était moins malheureux qu'un autre, puisqu'il lui avait été facile de transporter sa fortune hors de France, et qu'il avait à Hambourg des associés qui devaient le recueillir. Sa fuite seule présentait quelque péril, qu'applanirent heureusement des précautions prises d'avance, et diverses sommes d'argent distribuées avec adresse. La famille arriva à Hambourg, où elle s'établit. Les clés du logis furent placées dans le lieu le plus apparent du salon de M. de Léneau : c'était là le lien secret qui le rattachait encore à la patrie absente ; il les prenait dans ses mains, il les touchait avec amour. Si l'humidité déposait sa rouille sur ces clés précieuses, lui seul les rendait polies et luisantes. Le petit Albert les prenait à son tour ; il voulait retourner à Paris, dans la rue Culture-Sainte-Catherine ; il voulait revoir sa gouvernante Brigitte et surtout sa petite amie Alice de Fargis. Les vœux de la famille exilée étaient les mêmes, mais ils ne de-

vaient pas s'accomplir pour tous. Le temps s'écoula : M. et madame de Léneau moururent, et Albert demeura le seul associé de MM. Van-Dreck. Il avait vingt-cinq ans et il était riche.

Cependant des jours plus doux semblaient se lever pour les protestans ; Louis XIV venait de mourir, et la France était gouvernée par un prince ennemi de tout fanatisme et de toutes persécutions ; le duc d'Orléans était peu disposé à augmenter les embarras d'une régence par des querelles de religion ; son ministre Dubois, encore moins soucieux que lui de persécutions, ne songeait nullement à inquiéter les réformés, qui d'ailleurs auraient trouvé un protecteur dans un homme que la régence avait intérêt à ménager : lord Stairs. Albert de Léneau prit la clé de sa maison et partit pour la France.

— Mon ami, lui dirent les MM. Van-Dreck, si vous ne pouvez pas vivre tranquillement en France, souvenez-vous que vous êtes Hambourgeois.

Mais le jeune homme était Français et pas autre chose. Il arriva le soir à Paris, qu'il avait quitté quinze ans auparavant ; se logea dans une petite hôtel garni aux environs du Palais-Royal, et les clés de sa maison dans la poche de son pourpoint, il prit le chemin de la rue Culture Sainte-Catherine. Il était à peu près dix heures du soir, quand il s'arrêta tout ému devant la maison paternelle. Tous ses souvenirs de bonheur étaient là ; c'était là que s'était écoulée sa joyeuse et première enfance. Cette maison ne l'intéressait pas seule, la maison voisine aussi faisait battre son cœur ; Alice de Fargis l'habitait ; Alice qu'il avait aimée enfant, et dont l'image gracieuse ne s'était jamais effacée de son cœur. Cependant l'aspect de la rue, de l'hôtel, de la maison de mademoiselle de Fargis, tout se présentait d'une façon peu rassurante pour un visiteur tel que lui : la rue était pleine de carrosses, les chevaux en piaffant en faisaient résonner les pavés ; des laquais ivres s'injuriaient, se battaient, secouaient les torches enflammées dont ils étaient armés et dont on sait que l'usage suppléait alors à l'éclairage défectueux de Paris ; son hôtel, c'est-à-dire ce qu'il appelait son hôtel, brillait de mille clartés et retentissait du son des instrumens ; la maison de mademoiselle de Fargis était, au contraire, plongée dans une obscurité profonde ; enfin l'hôtel du Carnavalet était aussi le théâtre de scènes bruyantes et animées : cet hôtel, comme nous l'avons dit, avait été occupé autrefois par madame la marquise de Sévigné ; elle

l'avait quitté pour aller rejoindre sa fille à Grignon, où elle mourut en 1696. L'hôtel fut alors loué à une société de spéculateurs qui y établirent une espèce de redoute, où ils donnaient des bals fort courus de la bonne société d'alors : aux bals succédèrent les soupers et aux soupers le jeu. Telle était, depuis dix-huit ans, la destination d'un hôtel autrefois occupé par la femme la plus spirituelle et la plus aimable de son temps. Les équipages des jocus et des jeunes seigneurs libertins obstruaient la cour ainsi que la rue, et augmentaient le bruit et la confusion.

Albert se glissa jusqu'à la maison de mademoiselle de Fargis, et s'adressant à un vieux concierge debout devant la porte entrebâillée :

— Mon ami, lui dit-il, n'est-ce pas ici la maison de la famille de Fargis ?

— Non, monsieur ; la maison à côté.

— Comment cette maison illuminée du haut jusqu'en bas, cette maison où l'on danse ?

— Oui, monsieur.

— Permettez, mon ami ; vous n'habitez pas depuis longtemps la rue Culture Sainte-Catherine ?

— Au contraire, monsieur ; il y a trente ans que je suis concierge dans cette loge que vous voyez là, dit le portier en indiquant de la tête la cour de sa maison.

— Mais alors, dit Albert...

— Ah ! permettez, reprit le portier, vous voulez parler du vieux temps ? oui, autrefois, cette maison appartenait à M. de Fargis et celle d'à côté à des parpaillots... je l'ai bien connu, un grand bel homme, fier comme un paon ; jamais ni lui, ni personne de sa maison n'a dit un mot à qui que ce soit dans la rue.

— Et bien ! dit Albert avec un peu d'impatience, cette maison, M. de Léneau l'a-t-il vendue ?

— Oh ! oh ! vendue ! Je vous ai dit que c'était un parpaillot, répondit le portier... Ces gens-là, ajouta-t-il d'un air mystérieux, avaient une jeune gouvernante fort jolie... cette femme est morte... comment ? voilà ce qu'on n'a jamais bien su.

— Elle est morte, dit Albert, d'une fièvre pernicieuse.

— C'est ce qu'à dit le médecin de M. de Léneau... encore un parpaillot que ce médecin ; il y en a qui disent...

— Quoi ? quoi ! demanda impétueusement Albert.

— Mon dieu ! monsieur, est-ce que vous vous intéressez à ces vieilles histoires ? dit le portier d'un air indifférent.

Albert comprit que pour apprendre ce qu'il tenait à savoir, il était nécessaire de se contenir, et il répondit aussitôt :

—Pas le moins du monde ; mais, s'il vous plaît, qu'a-t-on dit de la mort de Brigitte ?

—D'abord, monsieur, répondit le portier, on a dit qu'elle était partie avec ses maîtres ; mais l'aumônier des *Filles-Bleues* prouva que c'était impossible ; la pauvre femme était trop malade pour être transportée même au bout de la rue. Le médecin qu'on fit chercher ne se retrouva que longtemps après, et on n'aurait plus pensé ni à Brigitte ni à M. de Léneau, si la maison ne se fût pas remplie de revenans.

—Des revenans ! dit Albert.

—Je ne les ai pas vus, reprit le portier, car vous savez qu'on ne les voit pas sans danger ; mais pendant bien longtemps je les ai entendus la nuit déplacer tous les meubles de la maison de M. de Léneau... c'était Brigitte qui revenait. Le curé de Saint-Paul est enfin allé faire des exorcismes dans la maison et on a trouvé le cadavre de la jeune femme enterré dans la cave. On l'a jeté à la voirie et les revenans n'ont plus paru.

Albert se contenta pendant ces explications, qui cependant faisaient planer sur son père les soupçons les plus odieux ; mais il eût été inutile et peut-être dangereux de parler. Il était néanmoins facile d'expliquer tous ces bruits nocturnes. Quand la famille de Léneau eut quitté sa maison, les voleurs s'en emparèrent, et ils opérèrent dans la nuit un déménagement que les véritables propriétaires n'eussent pu tenter sans péril : le corps de Brigitte avait été découvert et on appliqua la loi qui régissait alors les protestans.

—Quand la maison fut purifiée, poursuivit le portier, comme les biens de M. de Léneau avaient été confisqués de par le roi, on la mit en vente ; mais personne ne se souciait d'acquérir une maison qui avait été hantée par des revenans : M. de Fargis seul eut ce courage et trouva moyen de faire deux excellens marchés. Il mit en vente sa propre maison, dont il tira un prix considérable, et acheta pour rien celle de M. de Léneau.

—Comment, s'écria Albert, c'est la famille de Fargis qui habite la maison de M. de Léneau ?

—Sans doute, dit le portier.

—Et Alice, Alice de Fargis ? demanda le jeune homme.

—Vous la connaissez ? c'est la plus belle fille de la rue Culture-Ste-Catherine et peut-être de Paris ; c'est à cause d'elle que la rue est pleine de monde et que tous ces carrosses sont rassemblés ; on la marie dans quelques jours & M. de Fargis donne une fête à la famille & son gendre futur.

Les souvenirs que laisse dans l'esprit d'un jeune homme une enfant de sept ans ne sont pas des souvenirs d'amour : ceux d'Albert étaient néanmoins assez vifs pour lui faire éprouver un sentiment amer et douloureux ; ainsi la famille de Fargis avait spéculé sur son malheur et s'était emparée de son bien ! Sa petite amie l'avait sans doute oublié, elle allait se marier ; et le passé tout entier s'était effacé de ces lieux où il était né et qu'une politique cruelle, jointe à l'avidité de M. de Fargis, avait fait passer en d'autres mains ! Il baissa la tête et quelques larmes coulèrent de ses yeux.

—La fête est finie, lui dit le portier après quelques momens de silence : oui, j'entends qu'on appelle les laquais, on demande les carrosses, les cochers sortent de chez les marchands de vins. Tout ce monde va défiler et nous pourrions dormir en repos.

Des femmes élégantes, des gentishommes en habit brodé, sortaient en effet de l'hôtel qui avait appartenu à Albert.

—Monsieur, monsieur, lui dit le portier, voyez-vous ce grand monsieur qui a un habit bleu, brodé en or ? c'est le futur mari de mademoiselle de Fargis.

Albert se retira un peu en arrière, et après avoir salué le portier de la main, il traversa la rue et alla se placer vis-à-vis sa maison qui n'était plus à lui. Les battemens de son cœur s'étaient apaisés, une tristesse douloureuse s'empara de lui ; il se sentit seul, isolé, il lui sembla que la patrie fuyait et s'éloignait de lui ; ses pleurs redoublèrent et inondèrent malgré lui son visage.

—Messieurs Van-Dreck ont-ils raison ; se dit-il ; ne suis-je plus Français, ne suis-je plus qu'un Hambourgeois ?

Les voitures s'éloignèrent, la foule s'écoula, les hôtes même de l'hôtel de Carnavalet se retirèrent et la rue devint déserte. Albert vit une à une s'éteindre toutes les lumières de son hôtel, les portes se fermèrent, et au tumulte, au bruit, succéda bientôt le silence le plus absolu. Il voulait se retirer et regagner son hôtel garni, mais il ne put résister à l'envie de s'approcher de cette maison et de placer encore une fois au moins son pied sur le seuil. Il tra-

verse donc la rue, il s'abrite sous l'auvent de la porte-cochère, il touche le chêne épais de la porte, il tâte de ses deux mains dans l'obscurité le bois sculpté dont il croit reconnaître les moulures, il soulève doucement le marteau qu'il laisse retomber sans bruit. Alors un désir invincible de pénétrer dans l'hôtel s'empare de lui ; il tire une clé de sa poche, il la fait pénétrer dans la serrure ; le pêne joue, la porte s'ouvre : Albert la fait doucement rouler sur ses gonds et retire la clé : il est dans la cour. Là sont les écuries, vis-à-vis le chenil fort heureusement inhabité ; au fond s'élèvent quelques marches de pierre qui conduisent à la porte d'entrée, il n'a qu'à la pousser ; la porte que les domestiques affairés ont négligé de fermer cède, Albert est dans le vestibule ; le ciel est clair et étoilé, le jour pénètre dans la vaste pièce, et l'exilé peut voir sur les murailles la panoplie dont les figures bizarres étonnaient son enfance ; il traverse le vestibule, il entre dans le jardin et il se trouve sous les arbres qui, enfant, l'abritaient de leur ombrage ; il marche, il s'avance, rien n'était changé, la coignée du nouveau propriétaire avait tout respecté. Voilà les ormeaux sous lesquels il jouait avec Alice ; voilà la petite porte qui s'ouvrait jadis pour mademoiselle de Fargis ; il tient la clé dans sa main, mais à quoi bon ouvrir ? L'enfant ne l'attend plus dans le jardin voisin, c'est maintenant une grande et belle fille, qui songe à l'époux qu'on va lui donner et dont cet hôtel même, qui n'est plus à lui, va peut-être faire partie de la dot. Albert s'éloigna de cette porte et fit quelques pas vers la maison pour regarder la fenêtre de la chambre qu'occupait autrefois sa mère, lorsqu'il fut arrêté par un petit cri de frayeur poussé derrière lui :

—Allons, se dit-il, me voilà surpris par un des habitans de l'hôtel !

Albert, en pénétrant dans une demeure habitée, avait dû s'attendre à être rencontré, et cette chance ne l'effrayait pas, puisqu'il devait ignorer les changemens survenus pendant sa longue absence et qu'il pouvait croire la maison à lui. Il aurait donc abordé M. de Fargis, et probablement c'eût été alors au nouveau propriétaire à baisser les yeux devant l'ancien ; dans tous les cas, le jeune de Léneau pouvait réclamer la protection de l'ancien ami de son père, M. de Villequiez, devenu tout récemment le duc d'Aumont, l'assistance de lord Stairs, et celle même de la mère du régent qui, autrefois protestante, était une catholique assez douteuse et pro-

tégeait volontiers ses anciens co-régionnaires. Albert s'arrêta donc sans manifester aucune crainte, et s'avança rapidement vers le lieu d'où partait le cri qu'il venait d'entendre.

—Est-ce vous, mon frère ? dit avec un léger tremblement la personne effrayée.

A ces paroles, au son de cette voix que pourtant il ne reconnut pas, Albert pensa qu'Alice était auprès de lui, et il ne se trompa pas ; se découvrant alors et s'avançant avec un air de respect et de soumission :

—Alice, dit-il, mademoiselle de Fargis, est-ce vous ?

La jeune fille était placée devant un des grands arbres du jardin, et, à la vue d'un étranger qu'elle ne s'attendait pas à trouver auprès d'elle à une heure aussi avancée de la nuit, elle voulut reculer en arrière, oubliant l'obstacle qui l'en empêchait ; son pied porta à faux sur une des racines de l'arbre, elle chancela et parut prête à tomber ; Albert s'élança vers elle et la retint dans ses bras :

—Alice, lui dit-il, c'est moi, c'est Albert de Léneau, qui, il y a quinze ans, était le compagnon de vos jeux et votre ami.

Alice n'eut pas la force de répondre : elle se dégagea doucement des bras d'Albert et le prit par la main : les deux jeunes gens se regardèrent. Il est souvent arrivé à deux personnes nées dans la même ville, élevées dans la même maison, de se séparer à vingt ans et de ne se retrouver qu'à soixante ; alors, l'esprit rempli des grâces passées de leur jeunesse, ils se considèrent avec effroi : les cheveux ont blanchi ou sont tombés ; les yeux se sont éteints, le visage est ridé, la taille elle-même s'est rapetissée. Ici c'était tout le contraire : mademoiselle de Fargis revoyait grand et beau l'enfant avec lequel elle avait joué quinze ans auparavant ; Albert était d'une taille élevée ; sa figure gracieuse avait un air de franchise ou d'audace qui rassurait et séduisait en même temps : pour Alice, la jeunesse avait tenu les promesses de l'enfance ; l'élégance de sa taille, la vivacité de ses regards, la régularité de ses traits qu'animait quelque chose de mutin et de décidé, en faisaient une jeune personne aussi belle que jolie ; elle avait vingt-un ans : la nature avait achevé son ouvrage.

—C'est vous, Albert ? dit Alice, dont l'effroi était subitement dissipé. Hélas ! qu'est devenu le temps où vous m'ouvriez cette petite porte, qui était à vous ?

En parlant ainsi, mademoiselle de Fargis fondit en larmes. Le ciel était pur et serein ; la lune, en se levant, avait effacé la clarté des étoiles et répandu dans le ciel une lumière égale et douce ; Albert put voir le front d'Alice se couvrir de rougeur et sa figure rieuse s'inonder de pleurs.

— Pardonnez-moi, lui dit-il ; Alice, pardonnez-moi si j'ai abusé d'un ancien droit pour pénétrer jusqu'ici. . . . C'est, Alice, que je voudrais effacer de ma vie tout le temps que j'ai passé sans vous voir.

— Vous devez nous mépriser, Albert, dit Alice sans quitter la main du jeune homme, nous nous sommes enrichis de votre bien ?

— Je comprends, répondit Albert, le sentiment délicat qui vous fait parler ainsi ; mais le malheur ne m'a pas rendu injuste : c'est la loi qui m'a privé de ma maison paternelle ; si votre père ne l'eût point achetée, elle serait dans les mains d'un autre : voilà tout.

— Et qu'importe ! s'écria la jeune fille ; était-ce nous qui devons profiter de cette injustice ?

Pour faire bien comprendre, jusqu'à quel point Alice de Fargis avait été douloureusement affectée de la conduite de sa famille, il est nécessaire de revenir au moment où M. de Léneau et Albert quittèrent Paris et la France. Nous avons dit qu'un aumônier du couvent des *Filles-Bleues*, qui savait la maladie de la gouvernante d'Albert, lui avait offert vainement les secours spirituels. Après le départ des maîtres, l'aumônier jugea que la servante était morte et que l'embarras où cette mort mettait M. de Léneau avait décidé ou du moins hâté sa fuite ; il laissa donc s'accroître les bruits ridicules qui circulèrent ; et quand il fut bien établi que les revenans hantaient la maison, il se joignit au curé de Saint-Paul pour faire des exorcismes et guider les recherches. Il était évident que Brigitte avait été enterrée soit dans le jardin, soit dans les caves. On découvrit le corps, et la loi fut exécutée : le cadavre de la malheureuse femme fut traîné sur la claie. Cet événement troubla tout le quartier : Alice vit une partie de cette exécution. Le dégoût, la frayeur, la haine des persécuteurs d'une femme qu'elle avait connue et aimée, s'emparèrent de sa jeune imagination et l'obsédèrent de terreurs continuelles. L'image de Brigitte se grava dans son esprit ; le souvenir d'Albert ne la quitta plus. Son père acheta la maison. Trop jeune pour apprécier cet acte, elle fut sensible seulement au plaisir

d'habiter des lieux où elle retrouverait des traces d'Albert. Plus tard, ses idées changèrent : l'âge lui apprit à réfléchir, et l'affection qu'elle conservait toujours pour l'ami de son enfance lui fit juger très sévèrement un marché qu'elle avait augmenté la fortune de son père et la sienne propre ; il lui sembla qu'elle s'était enrichie aux dépens d'une famille exilée, et que les pierres elles-mêmes de cette maison qui, en effet, devait être sa dot, prenaient une voix pour accuser son indécatesse. On songea enfin à la marier : l'époux que lui présenta son père était jeune, plutôt bien que mal, riche et bien placé dans le monde.

Mais mademoiselle de Fargis ne redoutait rien tant que le mariage ; c'était, suivant elle, adhérer à la spoliation de la famille de Léneau et se rendre coupable d'infidélité envers Albert ; et cependant elle ignorait même si le jeune homme vivait encore. Forcée d'obéir à son père, n'ayant aucun confident et n'osant pas même prononcer le nom de M. Albert de Léneau, dont tout la séparait, elle avait courbé la tête devant la nécessité et devait se marier dans quelques jours, lorsque le hasard plus inattendu lui fit rencontrer celui auquel elle songeait sans cesse. Elle le vit jeune, beau, orné de tous les agréments dont son imagination avait pris plaisir à le parer, et un coup d'œil lui suffit pour se convaincre qu'elle n'avait jamais été oubliée. Les premiers mots d'Albert lui apprirent en même temps qu'il était libre, et que, comme il le disait lui-même, parmi les souvenirs d'enfance qu'il venait chercher dans la rue Culture Sainte-Catherine, celui de la petite Alice n'était ni le moins attrayant ni le moins vif.

— Alice, lui dit Albert, quand l'émotion de la jeune fille fut un peu apaisée et que ses larmes eurent cessé de couler, ne pensez plus à ce qui s'est passé ; le regret que vous en éprouvez a plus de valeur pour moi que la maison tout entière. . . Recevez de mes mains les clés d'un logis qui n'est plus à moi, et dont votre père est réellement le légitime propriétaire. . . Hélas ! ce que je viens d'apprendre me rend si malheureux, que la maison paternelle même me devient odieuse.

— Et qu'avez-vous donc appris Albert ?

— Vous allez vous marier, Alice. . . Eh ! mon Dieu, je viens de voir celui dont vous allez être la femme !

Il y avait à cela beaucoup à dire : les jeunes gens s'assirent au pied de l'arbre sous l'ombrage duquel ils jouaient enfans, et les confidences commencèrent. Alice

fit remarquer d'abord à Albert qu'elle n'avait jamais rien promis, que jamais elle ne s'était engagée à rien ; cependant elle avait résisté jusque-là aux volontés de son père, qui voulait la marier, et elle allait avoir vingt-deux ans. Albert répondit que de son côté, sans être lié, non plus, par aucune promesse, ni même retenu par aucune espérance, il n'avait cessé de soupirer après le moment où il reverrait la jeune fille, et avait quitté la Hollande sans perdre un moment, dès que le roi était mort et que la route de France lui avait été ouverte.

Ils se regardaient, ils se taisaient, puis revenaient sur quelques circonstances oubliées, et ni l'un ni l'autre n'osait se demander ce qu'ils comptaient faire de ce sentiment nouveau qui venait de remplacer leur amitié d'enfant.

—Comment se nomme celui que vous voulez épouser ? demanda enfin Albert.

—M. de Trécy, répondit Alice.

—Et, ajouta le jeune homme avec hésitation, vous ne l'aimez pas ?

Alice pencha sa tête sur l'épaule d'Albert, et elle pleura.

—Alice ! Alice ! nous avons le même Dieu, nous différons seulement dans la manière de le prier : c'est ce Dieu qui m'a pris par la main pour me conduire auprès de vous : c'est lui qui vous a fait garder mon souvenir et qui fait germer dans votre cœur l'amour que vous avez pour moi ; je vous jure que vous pourrez toujours le prier de la façon qui vous conviendra, lui et ses saints ; mais voudrez-vous me suivre dans l'exil ? Et si vous ne le faites pas, Alice, irez-vous vous parjurer devant vos autels et promettre d'aimer toute votre vie un homme qui vous est odieux ?

—Non, non ! s'écria Alice, jamais !

—Et qui sait, Alice, poursuivit Albert, si votre père ne vous pardonnera pas cet amour qu'il ne soupçonne pas encore ? qui sait si cet exil dont je vous parle durerait longtemps ; qui sait même si nous aurions à le subir ?

La nuit s'achevait, le ciel blanchissait à l'horizon ; la lune, qui avait fait pâlir les étoiles, pâlissait à son tour devant le crépuscule naissant. Alice se leva tout d'un coup, et tendant la main à Albert :

—Partons, dit-elle.

Ils quittèrent le jardin avec la légèreté de l'oiseau qui s'échappe de la cage où il était retenu, traversèrent le vestibule et quittèrent sans être vus la rue Culture Sainte-Catherine ; mais ce ne fut ni chez le duc d'Aumont, ni chez lord Stairs qu'ils

cherchèrent un refuge. Albert avait connu à Hambourg un homme aussi hardi qu'habile, qui, alors à peu près inconnu encore, devait quelques années plus tard changer la face de la France, Law, qui, après un long séjour à Venise, où le jeu l'avait assez favorisé pour l'enrichir, avait parcouru la Sardaigne, la Lombardie, la Suisse, l'Allemagne et enfin la Hollande, proposant partout un système de crédit qui devait décupler la richesse du pays qui l'adopterait, Law était aussi audacieux en affaires de finances qu'en affaires d'amour : il commença par faire appeler un qui maria les jeunes gens.

—Pour que ce mariage soit régulier, leur dit-il ensuite, il ne manque qu'une petite circonstance : le consentement de M. Fargis : c'est à quoi il faut songer, monsieur de Lénéau. Ne comptez pas sur lord Stairs : il me hait ; et, dès qu'il apprendra que vous vous êtes réfugiés chez moi, il vous sera contraire. Partez pour Saint-Cloud, et allez demander la protection de Madame : j'ai l'honneur de voir quelquefois le régent, et je vous promets de vous le rendre favorable.

M. et madame de Lénéau partirent pour Saint-Cloud et se présentèrent chez madame la duchesse douairière d'Orléans, qui, croyant trouver dans Albert l'air de distinction naturel aux princes allemands, et se prenant de passion pour la beauté gracieuse d'Alice, promit que ni l'un ni l'autre ne seraient inquiétés. Le régent, sollicité par Law, assura qu'il protégerait ces jeunes gens ; il conseilla cependant de voir M. de Fargis, et de l'appaiser si c'était possible. Ce fut M. le duc d'Aumont qui se chargea de ce soin. Ce seigneur alla trouver M. de Fargis, et lui apprit l'amitié d'enfance qui liait Alice et Albert.

—Tout cela vient, lui dit-il, d'une petite porte de communication qui donnait accès d'un jardin à l'autre, quand vous habitiez la maison voisine ; votre fille venait dans celle-ci et jouait avec M. de Lénéau, qu'elle a ainsi appris à aimer. M. de Lénéau est revenu dans cette maison, héritage de son père qui a passé dans vos mains ; les jeunes gens se sont rencontrés, et votre fille a suivi son premier ami, autant par amour pour lui que par haine de l'époux que vous voulez lui donner. Vous aimez l'argent, monsieur de Fargis. . .

—Monsieur ! dit le vieux gentilhomme.

—Mon Dieu ! poursuivit le duc d'Aumont, nous l'aimons tous plus ou moins ; nous poursuivons la richesse parce qu'elle nous procure le crédit, le pouvoir et l'a-

bondance de toutes choses ; vous, par exemple, vous teniez à bien marier votre fille et vous vous étiez choisi un gendre riche, mais beaucoup moins que ne l'est M. de Lénéau. M. de Trécy est sans protection ; M. le régent, la princesse sa mère, et moi-même enfin, s'il me convient de me nommer, nous protégeons M. de Lénéau, nous pourrions l'élever aux premières dignités ; et ce gendre, si vous ne le repoussez pas, vous sera facilement utile à vous même.

L'intérêt et l'ambition appaisèrent facilement M. de Fargis, et Albert rentra dans sa maison avec sa jeune épouse.

Les clés du logis, ces clés exilées et revenues avec leur propriétaire, ne furent

pas oubliées ; M. de Lénéau les plaça ainsi qu'elles l'étaient à Hambourg, dans le lieu le plus apparent de sa maison : c'était à elles que les deux époux devaient leur bonheur ; sans elles, Albert ne serait pas revenu dans sa maison, et Alice serait devenue la femme d'un homme qu'elle n'aimait pas. Ces clés étaient donc, en même temps, des souvenirs de douleur et d'exil, de joie et d'amour. M. de Lénéau les légua à son fils ; celui-ci les transmit religieusement à ses enfants, et si cet héritage ne s'est pas perpétué jusqu'à nos jours, c'est que la famille de Lénéau s'est éteinte, et que différens collatéraux ont perdu les clés du logis.

MARIE AYCARD.

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

PIE IX. (1)



Il y a quelques mois, M. Félix Clavé, notre collaborateur, était établi à Rome, où il s'occupait à réunir les éléments d'une biographie de Pie IX, lorsqu'un de nos plus habiles sculpteurs, M. Auguste Barré, vint partager son appartement. Le but du voyage de M. Barré était de faire la statuette du pape. Il apportait pour toute recommandation une statuette de mademoiselle Rachel qu'il venait d'achever. Pie IX refusa d'abord de poser. "Ce musée (*questo grugno*), répondit-il au père Ventura, qui le sollicitait en faveur de M. Barré, n'a été que trop reproduit ; il ne vaut pas l'honneur qu'on veut lui faire." Mais quand il eut vu la statuette de mademoiselle Rachel, il changea d'avis. "Ceci, s'écria-t-il est l'œuvre d'un talent réel, qu'il ne faut pas traiter légèrement. Préparez tout pour qu'il soit satisfait, ajouta-t-il en se tournant vers le *maestro di camera*. Dès le lendemain, en effet, MM. Barré et Clavé étaient installés dans

la salle Saint-Georges, qui forme le salon particulier du pape entre sa chambre à coucher et sa salle à manger. Pendant huit jours entiers, ils purent à toute heure pénétrer dans le palais, vivre près de Pie IX, dans l'intimité de tous ceux qui l'approchent, sans étiquette, sans apparat, et ne recevant d'autre recommandation que celle de marcher sur la pointe du pied, d'ouvrir et de fermer sans bruit la porte du salon, quand le pape, retiré seul, à côté d'eux, dans sa chambre à coucher, faisait la sieste à son heure habituelle. "On comprend, dit-il, que j'aie mis à profit des moments si précieux, heureux d'une occasion qui ne se représentera peut-être jamais ; c'est en présence même du pape, en m'entretenant avec lui, en l'écoutant surtout, que j'ai tracé cette esquisse qui, à défaut d'autre mérite, aura au moins l'exactitude d'un portrait pris au daguerreotype."

Cette biographie est un panégyrique.—Pouvait-elle être autre chose ?—Contribuer autant qu'il dépend de lui à faire aimer, respecter et bénir celui qui est, à tant de titres l'idole de son peuple, tel était, selon ses propres expressions, le but de M. Félix Clavé. Empressons-nous d'ajouter qu'il l'a complètement atteint, car, après avoir lu son livre, il est impossible de ne

(1) *Vie et portrait de Pie IX* ; par Félix Clavé. Un vol. in-octavo.—Paris, 1848. Capelle. 7 fr. 50 c.

pas éprouver pour Pie IX tous les sentiments qui remplissaient son âme et qu'il a voulu faire partager à ses concitoyens.

Le chapitre deuxième,—le premier tient lieu de préface,—a pour titre : Portrait de Pie IX, son caractère, ses habitudes, distribution de sa journée ; ordre personnel et intérieur du palais. Il mériterait d'être cité en entier, mais nous ne pouvons lui emprunter que quelques lignes.

“ A sept heures et demie, le pape dit la messe seul dans son oratoire, et il en entend une après. Cet acte est le plus solennel, le plus important de la vie de Pie IX. Le sentiment qu'il y apporte exerce une influence si considérable sur toutes ses pensées, sur toutes ses actions, jusque sur ses rapports avec les puissances étrangères et les actes de son gouvernement, qu'il y faut chercher la clef de toute sa politique temporelle aussi bien que spirituelle.

“ En effet Pie IX n'entend pas le gouvernement temporel de la même manière que ses dévanciers. Cela tient à ce qu'il ne tourne pas ses devoirs religieux au règlement des affaires spirituelles. Pie IX est sincèrement convaincu que son salut dans ce monde et dans l'autre dépend de la manière dont il gouvernera, non seulement l'église, mais les Etats pontificaux. De là le mot simple et touchant par lequel il a coupé court récemment aux représentations d'un ambassadeur : “ Dieu m'a confié le bonheur de mon peuple ; j'en dois répondre.” C'est là le principal objet de la méditation quotidienne à laquelle Pie IX se livre entre la messe qu'il dit et celle qu'il entend. Quand, après la communion, agenouillé devant le Dieu présent sur l'autel, il réfléchit au travaux de la veille et prépare l'œuvre de la journée, la politique le préoccupe autant que la religion, et il demande à ce Dieu rédempteur, qui doit un jour réaliser sur la terre comme au ciel le règne de la justice, autant d'inspirations pour le gouvernement temporel du peuple que pour la conservation et les progrès de la foi.”

Les six chapitres qui suivent sont consacrés entièrement à l'histoire de Pie IX avant son élévation au siège pontifical. M. F. Clavé y raconte, dans leur ordre chronologique, les principaux événements de la jeunesse et de l'âge mûr de son héros, depuis la première atteinte d'un mal terrible qui a décidé de son avenir jusqu'à son départ pour le conclave qui devait le nommer pape. Rien de plus intéressant et de plus nouveau que ce récit.

Un jour, un enfant des Marches, jouant

auprès d'un lac aux environs de la propriété de son père, fût tout à coup saisi par un vertige, et tomba privé de sentiment dans les flots du lac, où il se serait infailliblement noyé sans l'assistance d'un jeune pâtre, qui, témoin de sa chute, se précipita après lui et le ramena au bord. Cet enfant était le fils du comte Mastai, aujourd'hui Pie IX. “ Cet accident inexplicable, dont il avait failli être victime, contenait en lui-même, dit son biographe, le secret et le germe d'une épouvantable maladie. C'était dans la destinée de celui qui le racontait avec indifférence, à l'âge de vingt deux ans, à ses amis de Rome, comme ces points noirs qui annoncent au marin à l'horizon des orages tropicaux.”

A vingt-deux ans, Mastai habitait Rome. Sa famille le destinait à la carrière militaire, et il était venu solliciter du prince Barberini, commandant supérieur des gardes nobles, l'honneur de voir son nom inscrit sur la liste des aspirants à ce corps. Heureusement pour lui, Pie VII le protégeait, car le prince Barberini l'avait trouvé trop pâle et trop délicat. Enfin, grâce aux recommandations de son protecteur, il obtint d'être inscrit sur les rôles des gardes nobles, et en attendant qu'une vacance lui donnât le droit de porter les épaulettes, il visitait Rome, cherchant à y occuper ses loisirs selon son cœur. Parmi les nombreux établissements de bienfaisance de la ville éternelle, celui de *Tata Giovanni*, asile ouvert aux apprentis orphelins, attira surtout son attention. D'abord il le visita souvent, puis il se fit maître d'école volontaire. Il donnait à ses enfants, auxquels il s'était attaché, des leçons de lecture, d'écriture, de calcul et de géométrie.

“ Un soir, à l'heure où il avait habitude de venir à *Tata Giovanni*, dit M. Clavé, Mastai ne parut point. Les apprentis, qui l'aimaient avec tendresse, l'attendirent en vain jusqu'à l'heure du souper. Comme ils entraient au réfectoire, une voiture vide s'arrêta devant l'hospice : c'était l'équipage du cardinal Fontana, dont les écuries et les remises étaient situées dans la ruelle voisine de *Santa-Anna*. Le cocher, appelant le concierge de la maison, lui dit qu'au moment de remiser il avait aperçu sur le pavé, à la lueur de la lampe d'une madone, un jeune homme qui se débattait dans les convulsions. “ Je n'ai pu lui porter secours à cause de mes cheveux ; une autre voiture pourrait l'écraser. Courez vite.” Le portier prit une lanterne et courut à l'endroit indiqué. Qui trouve-t-il ? Mastai frappé d'une attaque d'épilepsie. . . .”

La nouvelle de cet affreux événement avait vivement ému tous les parents et les amis de Mastai. Toutes les espérances fondées sur son avenir étaient à jamais renversées. Dès le lendemain, en effet, le prince Barberini alla trouver Pie VII pour lui déclarer qu'il était obligé de rayer son protégé des rôles. Le pape, profondément affligé, voulut annoncer lui-même cette triste nouvelle à Mastai. Il le fit prier de passer au palais Quirinal. Mastai avait tout deviné. A peine fut-il en présence de celui qu'il devait remplacer un jour, qu'il se jeta tout en larmes à ses pieds. "Je n'ai plus d'avenir, je suis perdu!" s'écria-t-il. Pie VII essaya de le consoler. "Qui peut pénétrer les desseins de Dieu? lui disait-il; qui sait s'il ne vous ferme pas toute carrière pour vous attirer à lui? Vous croyez qu'il vous perd, et peut-être qu'il vous sauve... Consultez-le. Il vous aime, il vous répondra." Le lendemain, Mastai quitta Rome. Nul ne sait ce qu'il devint, ce qu'il fit, où il alla; mais quand il revint il portait l'habit ecclésiastique, et il était radicalement guéri. Il s'était donné à Dieu. Si nous en croyons M. Félix Clavé, le jeune comte Mastai cachait alors au fond de son âme si tendre un mystère douloureux, et les luttes, les souffrances d'un amour sans espoir ne furent pas étrangères à la catastrophe de la ruelle Santa-Anna.

Le jour même de l'élection de Pie IX, tous les personnages de distinction qui se trouvaient dans le palais ou dans le voisinage furent admis à baiser la main du souverain pontife. Parmi eux se trouvait le vieux prince Barberini. Du plus loin que le pape l'aperçut, il lui fit signe d'approcher, et lui donna gracieusement sa main à baiser: "Eh bien! cher prince, lui dit-il, c'est grâce à vous pourtant que tout ceci est arrivé; mais vous ne vous doutiez guère, en refusant de faire de moi un officier, que le bon Dieu en ferait un jour un pape."

A son retour à Rome, Mastai était revenu à Tata Giovanni. Pendant les trois années d'études théologiques qu'il fit sous la direction de l'abbé Graziozi, il continua de donner des leçons gratuites aux jeunes orphelins, auxquels il s'attachait de plus en plus. Pie VII, pour récompenser son dévouement, le nomma directeur de cet établissement avant même qu'il eût reçu les ordres sacrés. C'était contraire aux usages établis. Aussi l'abbé Bighi, que Mastai avait remplacé, lui en garda longtemps rancune. Un jour qu'il montait,

avec le père Ventura, qui n'était alors que simple clerc, la rampe du Capitole, pendant que Mastai la descendait: "Voyez-vous ce petit abbé, lui dit-il, il joue un rôle à devenir pape." Quelque temps après, l'abbé Graziozi, l'ancien professeur de théologie disait à ses élèves, en citant le jeune Mastai comme un modèle de charité et de piété: "Il y a dans sa poitrine le cœur d'un pape."

Le 23 juillet 1823, Mastai partit de Rome se rendant à Gênes, où il devait s'embarquer pour le Chili, car il avait été nommé membre d'une mission envoyée dans ce pays. A peine arrivé à Gênes, il se trouva dans un grand embarras. Ses effets étaient descendus à fond de cale, quand il apprit que le navire sur lequel il se préparait à s'embarquer ne pourrait mettre à la voile que plusieurs jours après. Ne sachant que devenir, il eut l'idée de s'adresser à l'archevêque. Son petit paquet au bras, son bréviaire à la main, il alla lui demander un asile. L'archevêque, qui était le cardinal Lambruschini, lui fit un accueil des plus affectueux, et lui assigna jusqu'à son départ un logement au-dessus du sien. "Singulière rencontre! dit M. Clavé; qui aurait dit alors à ce prince de l'Eglise que ce jeune homme inconnu, allant remplir une mission obscure au fond de l'Amérique, porterait, vingt-cinq ans plus tard, un coup mortel à son ambition, déjouerait toutes ses intrigues, et, au moment même où, lui, Lambruschini croirait s'asseoir sur la chaire de Saint-Pierre, y monterait à sa place? Qui lui eût dit qu'alors, démasqué par l'opinion publique, poursuivi par la haine populaire, il se verrait réduit à implorer la clémence du simple chanoine qu'il étonnait en ce moment par sa magnifique hospitalité."

Nous regrettons de ne pouvoir suivre Mastai avec M. Félix Clavé pendant la traversée de Gênes et de Buenos-Ayres, le voyage de Buenos-Ayres à Santiago par les pampas, le séjour au Chili et le retour en Europe, car cette relation du voyage de la mission réunit un si grand nombre d'épisodes extraordinaires qu'on croirait lire un chapitre de roman. Nous renverrons aussi au remarquable ouvrage de notre collaborateur ceux de nos abonnés qui désireraient connaître dans tous ses détails la vie si honorable et si dévouée de l'ex-directeur de Tata Giovanni depuis son arrivée à Gênes, le 5 juin 1825, jusqu'à la mort de Grégoire XVI, nous bornant à constater qu'il fut successivement directeur de l'hospice St.-Michel archevêque de Spolète et archevê-

que-évêque d'Imola. Il est toutefois une anecdote qui lui fait trop d'honneur pour que nous puissions nous décider à la passer sous silence.

C'était en 1831. Les insurgés des Etats romains, vaincus sur tous les points, venaient de se jeter dans Spolète; les Autrichiens, que le pape avait appelés à son secours, s'avancèrent sur cette ville; mais l'archevêque, — c'était Mastai, — les somma de s'arrêter, et ils lui obéirent, car il les avait assurés qu'il n'aurait besoin de personne pour désarmer les rebelles. En effet, éclairés, émus par ses discours, tous les insurgés déposèrent leurs armes à ses pieds. Mastai s'occupa alors de leur faire faire leur paix avec le pape, ou du moins de les mettre à l'abri de ses coups. Des listes de proscription avaient été dressées à Rome, et la police dirigeait dans les provinces les recherches les plus actives. Un de ses agents se présente un jour à l'archevêque: "Enfin, dit-il, je puis faire connaître à Rome les noms et la retraite des fauteurs de la rébellion. En voici la liste!" Et il remet à Mastai un papier, que celui-ci lit et relit avec la plus grande attention. Le feu brûlait dans la cheminée sur laquelle Mastai s'appuyait; sa main tremblait. Tout à coup, fixant sur l'espion son regard doux et limpide, il lui dit en souriant: "Mon pauvre enfant, vous n'entendez rien à votre profession ni à la mienne: quand le loup veut croquer les moutons, il se garde bien d'en prévenir le pasteur du troupeau," et il jeta au feu la pièce accusatrice, qui disparut dans les flammes sous les yeux de l'agent ébahi et consterné. A peine était-il parti que Mastai se hâta de faire avertir les pros crits dont il avait obtenu les noms; tous échappèrent, et plusieurs durent à sa bourse les moyens de gagner la Toscane et de s'embarquer.

Mastai était depuis treize ans archevêque-évêque d'Imola, quand Grégoire XVI mourut. Le jour où la nouvelle de cet événement arriva à Imola, il instruisait son clergé dans le couvent du Piratello. Baladelli, son majordome, courut au couvent avec la dépêche. Il avait été, dit-il à M. Clavé, saisi en chemin d'un pressentiment extraordinaire, et il arriva en nage et tout tremblant. Mastai était seul, à genoux dans son oratoire. En tournant la tête, il aperçut Baladelli, et lui fit signe d'attendre. Lorsqu'il eut achevé ses prières, il se leva, et s'informa, avec sa sérénité habituelle, de ce dont il s'agissait. Baladelli lui remit les dépêches, et lui an-

nonça que la chaire de Saint-Pierre était vacante.

"En effet, dit l'évêque, après avoir brisé le cachet et parcouru les diverses missives, Grégoire n'est plus."

Puis, remarquant l'émotion et la rougeur extraordinaire de son majordome, qui était devant lui comme en extase, les yeux fixes et mouillés de larmes:

"Eh bien! mon pauvre Baladelli, qu'as-tu donc? A quoi penses-tu?"

— Ah! dit le bon serviteur, il me semble qu'Imola ne doit plus vous revoir."

Mastai n'avait jamais prévu qu'il pût devenir pape; il connaissait la nature positive de Baladelli, qui n'avait pas abusé jusque là du don de seconde vue, il ne put s'empêcher de sourire de la prophétie, et lui frappant familièrement sur l'épaule, il lui dit:

"Eh bien! si Dieu veut faire un miracle, il ne lui en coûtera pas plus pour en faire deux; nous lui demanderons de toucher le cœur de notre brave Baladelli, et il le déterminera peut-être à quitter sa ville natale et à s'établir à Rome avec sa famille."

Après avoir alors exposé sommairement l'histoire de l'Italie à la mort de Grégoire XVI, M. Félix Clavé raconte avec détail, dans les chapitres suivants, les préliminaires et toutes les opérations du conclave. Le 16 juin 1846 eut lieu le quatrième scrutin. Mastai, qui était un des scrutateurs, avait eu au troisième scrutin vingt-sept voix contre onze données à son rival, le cardinal Lambruschini. Il lut son nom sur le premier billet; il le lut encore sur le second, sur le troisième, et ainsi de suite jusqu'au dix-septième bulletin, sans interruption. Sa main tremblait, sa voix faiblissait, et quand sur le dix-huitième bulletin, que le second scrutateur lui présenta, il lut encore son nom, ses yeux se voilèrent. Il supplia l'assemblée de prendre en pitié son trouble, et de chasser un autre de continuer le dépouillement. Il oubliait qu'un scrutin ainsi interrompu eût annulé l'élection. Le sacré collège s'en souvint heureusement. "Reposez-vous, prenez votre temps, nous attendrons," cria-t-on de tous côtés. Les plus jeunes, s'empressant auprès de lui, l'obligèrent à s'asseoir, à se reposer. Un de ses collègues lui présenta un verre d'eau. Il s'était assis, et il restait tremblant, silencieux, immobile. Il n'entendait rien, il ne voyait plus; deux ruisseaux de larmes inondaient ses joues. "Cet ébranlement si profond, si vrai, causé par l'effroi de sa propre

grandeur, gagna, dit M. Félix Clavé, la plupart des cardinaux, auxquels il avait été jusque-là étranger, et les attendrit d'autant plus que dans ces trésors de sensibilité et de modestie qui se révélaient à eux, ils virent la justification la plus inattendue et la plus touchante de l'acte qu'ils venaient d'accomplir. Au bout de quelques instants, Mastai se leva et rejoignit le bureau, soutenu par deux de ses collègues. Le dépouillement s'acheva lentement. . . . Au dernier bulletin il avait lu son nom trente-six fois."

A partir de ce jour à jamais mémorable ce n'est plus seulement la vie de Mastai ou de Pie IX, c'est l'histoire de Rome, de la renaissance de la liberté en Italie qu'écrivit M. Félix Clavé. Cette histoire, qui remplit vingt chapitres, plus des deux tiers du volume, se constitue jusqu'à l'installation de la Consulte d'Etat c'est-à-dire jusqu'au 15 novembre dernier. Elle n'offre pas moins d'intérêt que l'espèce d'introduction que nous venons de résumer. Elle est encore plus riche peut-être en anecdotes piquantes, dont la plupart, peut être populaires à Rome, n'avaient encore été ni publiées, ni même racontées en France. Nous en choisissons deux au hasard, en recommandant surtout les chapitres qui concernent le père Ventura, Cicirucchio, et M. Rossi.

Quand la nouvelle se répandit dans Rome que le pape méditait un projet d'amnistie, l'ambassadeur d'Autriche accourut auprès du Saint-Père pour lui peindre les dangers qu'il allait affronter, et le menacer même du déplaisir de la cour de Vienne.

« Monsieur, l'ambassadeur, vous êtes bon catholique ? lui demanda le pape.

— Votre Sainteté peut-elle en douter ?

— En remplissant vos devoirs de chrétien et de chef de famille, vous espérez sauver votre âme ?

— Sans doute.

— Eh bien ! moi aussi j'ai des devoirs à remplir, moi aussi j'ai une famille : c'est mon peuple, c'est l'Eglise, et j'ai mon âme aussi à sauver."

Après le représentant de l'Autriche, vinrent les cardinaux, dont les moins mal disposés trouvaient la mesure prématurée, inopportune. Pie IX, pour ménager toutes les susceptibilités, voulut que le principe de la mesure fût discuté dans une congrégation de cardinaux ; il espérait calmer les terreurs et triompher des préjugés. Après avoir longuement expliqué les avantages de l'amnistie et montré combien les crain-

tes qu'on s'en formaient étaient peu fondées, il invita les membres de la congrégation à présenter leurs objections. Tous parurent se ranger à son avis ; mais lorsqu'on alla aux voix, il se trouva que toutes les boules étaient noires.

C'est alors que Pie IX prit sa résolution et que pour en informer l'assemblée il ôta sa calotte, et dit, en la posant sur les boules noires :

« Maintenant elles sont blanches."

Il y a six mois environ, le *Contemporaneo* ayant révélé des actes de corruption commis par trois employés de l'administration romaine, le pape dit, après avoir lu l'article :

« A la bonne heure ! voilà à quoi doit servir la liberté de la presse !"

Faisant appeler aussitôt le chef de la justice pontificale, il le chargea de dresser une enquête, afin de vérifier les faits articulés, et de punir les coupables, s'il y en avait, avec toute la rigueur des lois. L'enquête confirma les accusations du journal. Huit jours après, les trois coupables, condamnés chacun à une peine proportionnée à leur crime, quittaient honteusement l'administration. Pie IX voulut que la justice fut complète ; il envoya demander dans les bureaux du *Contemporaneo* le nom de l'auteur de l'article. C'était un des savants les plus distingués de Rome, M. Paradisi. Le pape le fit inviter à passer au Quirinal, afin qu'il pût lui témoigner sa reconnaissance. Le publiciste se hâta de se rendre à cet ordre.

« Je vous dois un grand service, lui dit le souverain pontife. Grâce à vous, l'administration vient d'être purgée de trois employés infidèles. Je vous remercie, monsieur Paradisi ; si j'avais conservé quelques scrupules contre la liberté de la presse, votre article les aurait dissipés. Continuez à me signaler ainsi le bien que je peux faire et le mal que je peux éviter ; remplissez votre devoir de journaliste, moi je remplirai mon devoir de souverain."

« Pie IX, dit M. Félix Clavé, à la fin de son dernier chapitre, Pie IX est populaire, parce qu'il n'a en lui aucun intérêt contraire aux intérêts de son peuple, aucune passion, aucun calcul, aucune arrière-pensée de nature à entretenir le soupçon. Il est populaire, parce qu'il inspire la confiance, une confiance absolue ; il est populaire, parce que chacun s'abandonne à l'amour qu'il inspire et qu'il ressent. Quelquefois Pie IX s'arrête. . . . les progressistes s'imaginent qu'il hésite, les rétrogrades triomphent, les ambassadeurs

écrivent à leurs cours : " Pie IX recule ; nous sommes maîtres de lui." Avant le retour du courrier, une nouvelle réforme, plus libérale que les précédentes, à dissipé ces terreurs et cette allégresse. Que faisait le pape dans le silence de son oratoire ? Il demandait conseil à Dieu. Il le dit souvent à ceux qui ne comprennent pas ces intervalles de repos : " A chacun son métier ! Je réfléchis, moi, je dois rendre compte !"

Depuis la publication de ce panégyrique Pie IX a justifié une fois de plus les éloges de M. Félix Clavé. Il vient de donner au peuple romain une constitution qui nous semble de nature à satisfaire les progressistes les plus exigeants ; et si nous devons en croire une lettre particulière que nous recevons de Rome, il aurait dit aux sénateurs : " Si les événements de France prennent le cours que j'espère, au pied du Crucifix j'en remercierai la Providence de Dieu."

La *Vie de Pie IX*, ne fût-elle point or-

née des portraits de Pie IX, du père Ventura, des cardinaux Ferretti et Clacchi, et de Cicirnacchio, n'y trouvât-on pas la musique du Vessillo (hymne au pape) et un appendice de cent pages qui renferme : 1o, l'éloge funèbre de Daniel O'Connell ; 2o, celui de Joseph Graciosi ; 3o, le décret d'amnistie ; 4o, la circulaire relative aux élections pour la consulte d'Etat ; 5o, l'édit portant création et organisation de la garde civique ; 6o, le motu-proprio sur l'organisation du conseil et du sénat de Rome ; 7o, celui sur la consulte d'Etat, et enfin 8o celui sur la constitution du ministère et du conseil des ministres, l'intérêt et la nouveauté du sujet, et le remarquable talent d'écrivain dont M. Félix Clavé y a fait preuve, suffirait pour lui assurer un double succès de vogue et d'estime. Nous espérons avec l'auteur qu'à la vue du livre le souverain pontife a éprouvé la même satisfaction que lui avait causée la statuette de M. Barré, et qu'il dira de l'écrivain ce qu'il a dit de l'artiste : "*M'ha capito.*"

LA FERME DE DERVAIS, ÉPISEDE DES GUERRES DE LA VENDÉE. (1)

I.



DANS une des parties les plus solitaires de la Bretagne, il existe encore aujourd'hui une petite ferme appelée la ferme de Dervais. Située à environ une lieue de la ville de Nozay et près du moulin à vent de Bohalard, cette ferme est entourée de toutes parts de hautes montagnes couvertes de landes. C'est un lieu triste et aride, même quand le soleil brille dans toute sa splendeur ; mais quand le soleil est chargé de nuages, ce qui arrive souvent, ou que le vent d'est balaie les plaines, il y a peu d'endroits aussi sombres et aussi affreux que la ferme de Dervais.

Un matin du mois de juin 1794, le vieux fermier nommé La Brousse, qui cultivait à cette époque les 20 à 25 arpens de terre labourable qui entouraient la ferme, en sor-

tit et se mit à interroger le ciel pour savoir quel temps il ferait pendant le reste de la journée. Comme la plupart des paysans bretons, La Brousse était grand, fort et osseux. Il paraissait avoir passé la soixantaine, mais ses longs bras nerveux et ses mains musculeuses indiquaient une grande force corporelle. Il portait le costume des paysans bretons, et ses longs cheveux blancs, conservés avec soin, tombaient sur ses épaules et ombrageaient un front haut et large. Sa physionomie, à l'époque dont nous parlons, avait une expression de tristesse difficile à décrire ; ce n'était pas sans motif, car dans les guerres vendéennes de l'année précédente, ses deux fils, ses seuls enfants, étaient morts glorieusement en combattant la tyrannie révolutionnaire, et, seul maintenant dans sa vieillesse, il voyait son pays accumuler chaque jour crime sur crime, et noyer dans le sang ses plus belles espérances.

Le ciel était gris, de gros nuages sillonnaient l'espace et annonçaient une de ces chaudes journées qui servent de transition

(1) Le sujet de cet épisode est tiré, en partie, du *Paysan Breton*, de James,

entre le printemps et l'été. Tout à coup La Brousse vit une jeune femme descendre le petit sentier qui, à travers les bruyères, conduit à la ferme. Elle s'avancait rapidement, mais sa démarche incertaine dénotait une grande fatigue ou une grande émotion. Sous son simple costume de paysanne brillait un air de grâce et de dignité auxquels La Brousse ne se méprit pas, et, comme s'il eût tout compris, comme s'il eût vu en elle la femme ou la fille de quelque chef vendéen fuyant les tyrans révolutionnaires, il ne put s'empêcher de murmurer : *Pauvre femme !*

A cette époque d'horrible persécution, aucun des défenseurs de la royauté n'hésitait à se confier entièrement à l'honneur et à la loyauté du paysan breton ; et Clarisse, fille du malheureux marquis de la Roche, tué sur la route du Mans, raconta ses malheurs au bon fermier La Brousse, avec autant de confiance qu'elle l'eût fait à un parent. Après la mort de son père, elle avait suivi son frère à travers toutes les horreurs de la guerre ; mais lui aussi ayant été tué huit jours auparavant, elle se trouvait maintenant sans amis, sans parents et sans protecteur, dans un pays où la famine suivait la guerre de près, et où, depuis huit jours, elle n'avait vécu que de charité, La Brousse avait déjà donné asile à son frère, à la suite d'une tentative malheureuse faite par son parti ; et elle venait, les larmes aux yeux, l'implorer de la recevoir comme servante dans la ferme jusqu'au moment où un de ces rêves de triomphe, que les Vendéens espéraient encore, viendrait à se réaliser.

Le vieillard la fit entrer, et la traita avec autant d'amour et de tendresse qu'il eût fait pour sa propre fille. Il lui offrit tout ce qu'il possédait, et fit entendre à son oreille de douces paroles d'espérance.

—Vous ne pouvez passer pour une servante, dit-il enfin en lui prenant les mains, car ces jolies petites mains blanches vous trahiraient bientôt ; mais il ne sera pas dit que la fille d'un noble Vendéen aura manqué de pain ou de protection, tant que le vieux La Brousse aura un souffle de vie. Pourtant, ma bonne demoiselle, continuait-il en ouvrant une de ces grandes armoires, si communes dans le pays, et qui masquait un petit cabinet, il faudra rester là une grande partie de la journée, comme votre malheureux frère a déjà fait ; mais tous les soirs, quand toutes les portes seront fermées, vous pourrez sortir sans crainte, et même quelquefois, à la tombée de la nuit,

faire un tour de promenade à travers les landes.

La perspective d'une pareille existence eût été horrible dans tout autre moment ; mais pour Clarisse de la Roche, c'était alors la sécurité, le repos et la cessation des fatigues et des terreurs continuelles qui, depuis quelques mois, avaient rempli chaque instant de son existence. Tout-à-coup Clarisse entendit quelques pas derrière elle, et s'étant retournée vivement, elle aperçut une jeune fille de 18 à 20 ans qui venait d'entrer dans la ferme.

—Ne craignez rien, mademoiselle, dit La Brousse, c'est Ninette, une de mes parentes, qui m'aide à tenir la maison ; vous pouvez vous fier à elle.

A peine la porte derrière l'armoire fut-elle fermée et la ferme rendue à son aspect habituel, qu'on entendit des pas de chevaux et que des soldats entrèrent et fouillèrent de tous côtés ; mais leurs recherches furent inutiles, ils ne découvrirent pas le cabinet où était Clarisse. Ils finirent bientôt par se disperser dans différentes directions, après avoir assignée la ferme de Dervais comme lieu de rendez-vous.

II.

Le reste de la journée s'écoula paisiblement. Le fermier et sa jeune parente reprirent leurs travaux habituels, et Clarisse de la Roche, accablée de douleur et de fatigue et oubliant sa cruelle position, goûta quelques instans de repos. Un léger coup frappé à la porte de sa cellule la réveilla bientôt, c'était Ninette qui venait lui annoncer qu'elle pouvait sortir sans crainte, toutes les portes de la ferme étant closes pour le reste de la nuit. Clarisse se trouvait dans une obscurité complète, et ce ne fut pas sans peine qu'elle parvint à ouvrir la porte de sa prison ; elle y réussit cependant, et en franchit le seuil avec joie, car quelle que soit la sécurité que puisse nous offrir un espace resserré, nous n'y restons qu'avec peine. La spacieuse cuisine de la ferme, où elle entra alors, n'était éclairée que par une petite torche de résine. Pourtant Clarisse en fut éblouie, et elle se trouva au milieu de la pièce avant de s'être aperçu que le fermier et sa nièce n'étaient pas seuls. En effet, près d'eux se trouvait un jeune homme qui paraissait avoir 27 ans. Il portait le costume des paysans du pays, et son teint hâlé par le soleil pouvait faire supposer que ses travaux journaliers étaient dans les champs ; mais ses traits et ses manières avaient quelque chose de si distingué, que Clarisse

souçonna qu'il n'était peut-être pas ce qu'il voulait paraître. Lorsqu'elle entra, il était assis la tête penchée tristement et les yeux tournés vers la porte qui venait de s'ouvrir, dès qu'il aperçut que ses regards faisaient rougir la jeune fille, il les abaissa vers la terre, et quoique la pièce fût assez vaste pour tout le monde, il se leva et recula de quelques pas, comme pour laisser plus de place à la belle enfant qui venait d'entrer. La Brousse, en voyant la surprise mêlée de crainte que Clarisse avait éprouvée à la vue de l'étranger, vint la rassurer en lui disant que c'était son neveu Auguste. Ninette était toute radieuse, elle semblait vouloir réclamer l'admiration de Clarisse pour le beau paysan. Enfin mademoiselle de La Roche prit place à la table de son protecteur : mais le jeune homme fut grave et triste pendant tout le repas, et se contenta d'adresser quelques paroles polies à Clarisse.

Quand Clarisse fut seule dans sa chambre, elle ne doutait plus que la naissance et l'éducation d'Auguste ne fussent celle d'un gentilhomme.

La journée du lendemain se passa sans qu'elle le vit, non plus que La Brousse ; mais Ninette vint plusieurs fois la visiter, et trouva chaque fois, moyen de parler d'Auguste. C'est extraordinaire avec qu'elle facilité une femme peut lire dans le cœur d'une autre femme : ainsi, Clarisse, quoiqu'elle eût à peine 19 ans, et que jusque-là, elle eût eu fort peu d'occasions de savoir ce que c'était que l'amour, Clarisse s'aperçut bientôt que Ninette aimait Auguste et que ce sentiment, d'après ce qu'elle pensait de la naissance et de l'éducation du jeune homme, ne pouvait que conduire la pauvre fille à sa perte.

Quand la nuit fut venue et que toutes les portes de la ferme furent fermées, Clarisse sortit de nouveau de sa cachette. Si, dans le premier moment, elle avait paru belle à Auguste, maintenant qu'une nuit de repos lui avait rendu toute sa fraîcheur, il la trouva ravissante.

Clarisse ne fut pas sans s'apercevoir du sentiment qu'elle faisait naître chez Auguste, et peut-être, dans toute autre circonstance, l'hommage de ce jeune homme — dont la ton, les manières et le langage indiquaient, malgré tous ses efforts, une naissance et une éducation supérieures à celle d'un paysan, — lui eût-il été agréable ; mais elle voyait bien que chaque regard et que chaque parole qu'Auguste lui adressait était une nouvelle torture pour la pauvre Ninette, et Clarisse s'imposa d'être

réserve, froide et indifférente envers celui à qui elle eût confié volontiers toutes ses peines, tous ses projets et toutes ses espérances.

Pendant tout le jour suivant, Ninette vint à peine la visiter, Mademoiselle de La Roche commençait à trouver l'isolement pénible ; ses pensées, remplies de douloureux souvenirs, étaient d'ailleurs de bien tristes compagnons pendant les longues heures de la journée ; que n'aurait-elle donné pour avoir un livre !. La nuit vint enfin. Cette fois ce fut La Brousse qui frappa à sa porte. Quand elle entra dans la cuisine Ninette se retira dans un coin en boudant. Auguste était assis à côté de la table, le coude appuyé sur quelques livres qui ne tarda pas à mademoiselle de La Roche. La mauvaise humeur de Ninette ne pouvait naître que d'un sentiment de jalousie, aussi Clarisse fut-elle péniblement affectée de voir que sa présence affligeait la pauvre enfant et résolument-elle de quitter la ferme dès que cela lui serait possible.

III.

Le soleil était levé depuis plusieurs heures quand, le lendemain matin, Clarisse se réveilla. La chaleur était étouffante dans sa petite chambre. Après avoir écouté quelques instants, pour tâcher de s'assurer qu'aucun étranger n'était dans la ferme, elle se décida à frapper légèrement à la porte pour attirer l'attention de Ninette. Personne ne répondit. Pourtant, en écoutant plus attentivement, elle entendit la jeune paysanne, qui s'occupait du soin du ménage. Clarisse frappa de nouveau à la porte ; mais aussi inutilement que la première fois, d'où elle conclut qu'il existait quelque danger dont elle ignorait la cause, et se contenta d'ouvrir la petite lucarne qui servait à donner un peu d'air et de jour à sa cellule. Un air frais et embaumé vint lui caresser la figure de sa douce haleine, et la faire soupirer après la liberté ; mais l'armoire qui masquait l'entrée de sa chambre était fermée, et la lucarne trop élevée pour lui permettre de voir la campagne au dehors. Tout à coup elle entendit la voix de La Brousse.

— Malheureuse disait-il à Ninette, que signifient ces soldats qui viennent d'entrer dans la cour ? Toi seule peux nous avoir trahi : sors d'ici, infâme ; car tu as souillé mon foyer de la tache ignominieuse des traitrés !

En effet, Clarisse, qui tremblait de tous ses membres, entendit au dehors un bruit de chevaux et de soldats, et bientôt une

voix forte vint frapper son oreille. Cette voix apostrophait La Brousse rudement, et le sommait de lui livrer mademoiselle de La Roche ; mais, comme le vieillard refusait :

—Qu'on mène ce vieux brigand dans la cour et qu'on le fusille sur-le-champ, nous verrons s'il restera muet jusqu'au bout. Songez-y bien, vieillard, en nous livrant mademoiselle de La Roche, tu te sauves la vie.

—Ma vie est entre vos mains, répondit La Brousse avec dignité ; je ne la rachèterai jamais par une infamie.

Clarisse n'hésita pas un seul instant. D'une main ferme, elle ouvrit la porte de sa cachette, et se présenta devant ses persécuteurs. La scène qui s'offrit à ses yeux était bien faite pour l'effrayer. Au milieu de la cuisine, et entouré d'une quinzaine de soldats républicains à l'aspect farouche, était assis Carrier. Le vieux La Brousse, entouré de quatre soldats, était prêt à franchir la porte de la ferme, et Ninette, qu'on n'avait pas même aperçue, s'était évanouie dans un coin.

La présence inattendue de Clarisse, sa beauté extraordinaire, étonnèrent jusqu'à Carrier lui-même. Il se leva, fit signe aux soldats qui entraînaient le vieillard de s'arrêter, et se mit à la contempler en silence. Clarisse était très pâle ; son cœur battait avec violence et semblait prêt à rompre sa poitrine.

—Je réclame votre promesse, monsieur, dit-elle d'une voix émue en s'approchant de Carrier : vous avez dit que si mademoiselle de La Roche vous était livrée, ce vieillard aurait la vie sauve.

Carrier la regardait toujours sans parler ; il semblait réfléchir. Ce n'était ni un sentiment de pitié pour La Brousse, ni la difficulté de trouver une excuse pour violer sa promesse qui l'occupaient ; de pareilles considérations arrêtaient rarement un jacobin comme lui.

—Tu es aussi hardie que belle, dit-il enfin. Comment se fait-il que toi, la fille d'un brigand (1), tu n'aies pas peur ?

—Pourquoi aurais-je peur ? je n'ai fait de mal à personne.

—Le temps peut venir, —et il viendra, —où tu auras peur. Eh bien ! écoute-moi, citoyenne, quand ce moment sera arrivé, envoie chercher Carrier : peut-être trouvera-t-il moyen de te consoler. Quant à ce vieux brigand, ajouta-t-il, je tiendrai

ma promesse envers lui : qu'il soit libre ; mais prends-garde, citoyen La Brousse, si jamais tu t'avisés de donner de nouveau asile à un *ci-devant*, ton affaire sera faite.

Clarisse vit bien qu'elle était perdue ; mais elle remercia beaucoup de ne pas avoir permis qu'elle fût sauvée au prix du sang d'un vieillard dévoué ; elle se laissa conduire sans résistance à Nantes, dont les rues et la Loire qui la traverse étaient chaque jour teintes du sang de malheureuses victimes.

C'était une belle soirée d'été ; le ciel était couvert de pourpre, et la splendide cité se réfléchissait dans le fleuve en mille lueurs diverses. L'air était doux et léger ; les oiseaux chantaient gaîment dans l'espace, tout enfin parlait de paix et de bonheur. Quand Clarisse fut arrivée sur les bords de la rivière, ses yeux s'arrêtèrent sur une grande barque, remplie de créatures humaines, de tous les âges et de tous les sexes : le vieillard aux cheveux blancs à côté de l'enfant aux blonds cheveux ; la jeune fille à côté de la vieille mère ; le gentilhomme à côté de l'homme du peuple ; la vertu, la beauté, la noblesse, la pureté, l'honneur, à côté du vice, de la laideur, de la bassesse, de la luxure et de l'ignominie.

Ils étaient tous liés ensemble, les uns pleurant, les autres levant les yeux au ciel, comme pour l'accuser d'injustice ; mais tous gardant un morne silence. Enfin, deux hommes, qui avaient poussé la barque au milieu du fleuve, sautèrent dans un canot. Un coup de canon se fit entendre. A ce signal, une corde qui semblait passer sous la barque fut tirée violemment ; la barque tourna pendant un instant comme sur une mer houleuse ; on entendit un long cri déchirant, comme si cette cargaison humaine faisait, d'une seule voix, un dernier adieu au monde ; puis tout rentra dans le silence.

Clarisse ferma les yeux sur cette scène, et quand elle les rouvrit, il ne restait plus, des deux cents malheureux qui venaient de périr, que quelques tourbillons à la surface de l'onde. A cette vue, la pauvre enfant s'évanouit ; ce fut pour elle un moment d'heureux oubli !... Quand elle reprit ses sens, elle se trouva dans un sombre cachot, entourée de malheureux croupissant dans la fange et dans la misère, et rongés par le désespoir et la maladie.

IV.

Il faisait tout à fait nuit, et la ferme du vieux La Brousse était solitaire. Le vieillard avait renvoyé à sa famille la malheureuse qui l'avaient trahi, et lui-même,

(1) Les républicains avaient l'habitude de nommer ainsi les Vendéens.

convaincu qu'on ne lui avait laissé la vie, — quand tant d'autres étaient chaque jour immolés, pour des offenses bien autrement légères que la sienne, — que par quelque motif secret dont il ignorait la cause, lui-même disons-nous, était mis à la recherche du jeune étranger que nous connaissons sous le nom d'Auguste.

A ce moment la porte de la ferme s'ouvrit et le jeune homme entra vivement. Il regarda autour de lui et parut surpris de ne voir personne. Il appela La Brousse et Ninette ; mais, comme on le pense bien, personne ne répondit. Pendant qu'il essayait de se procurer de la lumière en rapprochant deux tisons presque éteints dans l'âtre, la porte tourna une seconde fois sur ses gonds, et le vieux fermier parut sur le seuil.

— Vite, vite ! La Brousse, s'écria le jeune homme en l'apercevant, mon épée et mon fusil. On prétend que Carrier parcourt le pays avec une bande d'assassins, et il ne faut pas qu'il puisse retourner à Nantes. Le rendez-vous est pour minuit, au moulin de Bohalard.

— C'est inutile, monseigneur, c'est trop tard... à l'heure qu'il est, Carrier et mademoiselle de la Roche, qu'il a entraînée avec lui, sont arrivés à Nantes.

Si La Brousse avait pu voir la figure du jeune homme à ces mots, il aurait compris que ce qu'Auguste éprouvait pour Clarisse était plus qu'un simple sentiment d'intérêt ; mais il n'y avait pas de lumière, et les seules paroles qu'il répéta d'une voix éteinte furent :

— Mon épée et mon fusil !

Puis il retomba sur une chaise, anéanti. Il resta ainsi quelques minutes immobile ; mais tout à coup il se leva et courut baricader la porte.

Pendant ce temps, La Brousse revint avec les armes.

— Je viens d'entendre du bruit dans la cour, dit Auguste tout bas au fermier ; monte vite au grenier, il fait clair de lune, tu pourras facilement voir ce que c'est.

Le vieillard revint au bout de quelques minutes.

— J'ai aperçu, murmura-t-il à l'oreille de son compagnon, plusieurs hommes qui se glissaient le long du hangard.

— Je comprends à présent pourquoi on t'a épargné, mon vieux serviteur dévoué, c'est afin de mieux me prendre avec toi ; mais je leur vendrai chèrement ma vie. A ces mots, il ceignit son épée et suspendit un petit cor à son cou.

— Si nous faisons une sortie ! qu'en penses-tu ?

— De tout mon cœur, monsieur le comte, répondit le vieillard.

Auguste tira alors un pistolet de sa ceinture, l'arma, prit son cor de l'autre main et dit à La Brousse d'ouvrir la porte. Il ne fut pas plutôt dehors que plusieurs voix crièrent ensemble : *Qui va là ?* et, au même moment, cinq hommes sortirent de la pénombre et s'avancèrent sur lui en criant : *Rends-toi brigand !*

Auguste, pour toute réponse, porta son cor à ses lèvres et en tira un son prolongé ; puis entraînant La Brousse qui l'avait suivi, il rentra dans la ferme, et referma vivement la porte.

— Feu ! cria-t-on du dehors.

Au même moment cinq balles traversèrent la porte et allèrent s'aplatir sur le mur de l'autre côté de la chambre.

— Maintenant, La Brousse, en avant !

Auguste rouvrit brusquement la porte et déchargea son pistolet sur le premier assaillant qui s'offrit à lui. La Brousse en fit autant, et avant que les agresseurs avaient eu le temps de recharger leurs armes, leur nombre se trouvait réduit de deux hommes.

La lutte qui suivit alors fut des plus acharnées. La Brousse, malgré son âge, était parvenu à renverser son adversaire. Auguste avait tué le sien, mais le troisième s'élança sur le vieillard qui luttait encore avec son ennemi, et lui lia à l'instant même les mains derrière le dos avec tout l'agilité d'un géôlier. Auguste vint à son secours ; mais l'homme que La Brousse avait terrassé se releva et le jeune Vendéen se vit attaqué à la fois par deux hommes bien armés. C'était un combat à mort, et le sort d'Auguste était désespéré ; car, pendant que l'un le tenait en haleine, l'autre rechargeait son fusil. A ce moment un énorme chien de chasse sortit du hangar et sauta à la gorge du brigand, au moment où il allait tirer. L'instinct de la conservation — le plus fort de tous les sentimens chez l'homme — le força à s'arrêter et à diriger sur le chien le coup destiné à Auguste ; mais la longueur du fusil l'empêchait de pouvoir facilement l'atteindre. Le coup partit, manqua l'animal, et le fusil ne se trouvant pas épaulé brisa le poignet de celui qui le tenait.

Le son du cor avait été entendu de neuf ou dix Vendéens qui arrivèrent à ce moment, et mirent bientôt fin au combat. La Brousse, dont on avait rompu les liens, alla chercher une lumière pour reconnaître les deux prisonniers. L'un était très jeune

et l'autre assez âgé ; mais leurs physionomies n'annonçaient rien de farouche. Pourtant Auguste tressaillit en voyant leurs traits.

—Comment se fait-il, dit-il au plus âgé, que toi, qui fus si longtemps fidèle à notre cause, tu te trouves aujourd'hui dans les rangs de nos ennemis, et que ce soit précisément toi que l'on ait choisi pour capturer le fils de ton ancien maître, de ton bienfaiteur.

—J'ai été fidèle à votre cause, répondit-il avec toute la brusquerie affectée par les républicains, tant qu'il ne m'a pas été possible de l'abandonner, et on m'a choisi pour m'emparer de votre personne parce que j'é la connaissais. Mais pardon, j'oublie que ma vie est entre vos mains ainsi que celle de ce jeune homme, qui est mon fils, et je comprends qu'il vous faut autre chose que des paroles pour nous épargner. Ecoutez-moi donc : si vous voulez nous laissez vivre et nous rendre la liberté, je m'engage à vous ramener mademoiselle de la Roche.

Clarisse ! s'écria Auguste : mais quelle confiance puis-je avoir dans la parole d'un renégat et d'un traître ?

—Je n'ai jamais trahi personne, monsieur le comte ; votre père m'avait forcé d'épouser une cause qui n'était pas la mienne, sans me demander mon opinion à cet égard, et je l'ai abandonné, à la première occasion, sans sa permission. Je ne voit là rien de bien étonnant... Mais je perds un temps précieux. Vous voulez un gage de ma promesse, voici mon fils : gardez-le en otage ; si je ne vous ramène pas mademoiselle de la Roche saine et sauve à l'endroit et à l'heure qui seront désignés, vous pourrez alors le fusiller.

Après quelque hésitation de la part des Vendéens, il fut convenu qu'on accepterait la proposition. L'heure fut fixée pour deux heures du matin, et le lieu, un endroit isolé sur les bords de la Loire, à une lieue environ de la ville de Nantes.

V.

C'était une belle nuit d'été ; la lune brillait au ciel, et une ou deux planètes erraient à la voûte céleste comme des barques lumineuses sur un océan d'azur.

Le jeune Vendéen, La Brousse, deux serviteurs qui n'avaient pas voulu le quitter, et le prisonnier qu'on voulait échanger avec Clarisse, s'avançaient en silence vers le lieu du rendez-vous. Ils s'arrêtaient à chaque instant pour écouter ; mais aucun son ne frappait leurs oreilles ; le bruit seul de leurs pas troublait le profond

silence. La petite troupe arriva ainsi à l'endroit désigné, sur les bords de la Loire où elle s'arrêta, et attendit avec anxiété pendant quelque temps. Bientôt un point noir parut à l'horizon, mais on ne pouvait encore distinguer ce que c'était ; pourtant le clapotement régulier de deux roues se fit entendre, et on vit, à la clarté de la lune, une petite barque montée par deux personnes seulement : un homme et une femme, glisser rapidement sur les flots. A cette vue, Auguste sentit son cœur bandir dans sa poitrine. La barque s'avançait toujours ; enfin elle aborda, et Auguste offrit la main à mademoiselle de la Roche. Le prisonnier sauta dans la barque où était son père, sans prononcer une parole, et tous deux gagnèrent le large aussitôt.

Clarisse remerciait son sauveur.

—Je vous dois plus que la vie, dit-elle, je vous dois l'honneur.

—Vous ne me devez rien chère Clarisse, répondit Auguste. Oh ! ne craignez rien, continua-t-il en voyant la surprise que Clarisse avait éprouvée à ces mots : ne craignez rien, je suis Auguste de Kerguelen, celui que votre père vous destinait pour époux.

A ce moment il se fit un bruissement parmi les feuilles, une lutte s'engagea, et, avant que Clarisse eût eu le temps de prononcer une parole de plus, elle se trouvait de nouveau prisonnière à côté d'Auguste.

—Ah ! ah ! hurlaient plusieurs voix, il paraît que le piège a mordu. Tu espérais donc, brigand, nous enlever une prisonnière sans en payer les frais ? Ah ! c'est ta prétendue, eh ! bien, mes moutons, on vous mariera demain ; vous aurez un joli petit mariage républicain.

—Auguste, dit Clarisse au jeune homme d'une voix émue, vous vous êtes sacrifié pour moi.

On les conduisit à Nantes, où ils furent enfermés dans des cachots séparés pour attendre leur sort. Clarisse passa la nuit avec assez de calme : elle avait fait d'avance le sacrifice de sa vie. Pour Auguste habitué dès son enfance au grand air de la liberté, il secouait ses chaînes de rage à la pensée du sort qui l'attendait.

Le lendemain matin, les vils instruments de la plus infâme tyrannie vinrent prendre la pauvre fille pour la conduire au supplice. Clarisse fatiguée de persécution de souffrances et de terreurs continuelles, s'avança avec une sorte d'empressement au devant de la fatale charrette qui devait la conduire au repos, au bonheur et à l'immortalité, et où se trouvait déjà Auguste de Kerguelen,

ses deux malheureux serviteurs, et le vieux La Brousse.

Le sombre cortège se mit en marche à travers les rues de Nantes, escorté d'un piquet de cavalerie, et se dirigea vers la rivière. Quoi qu'il fût encore de bonne heure, une foule immense s'était rassemblée pour jouir d'un spectacle qui n'avait pas le mérite de la nouveauté dans cette malheureuse ville. Un profond silence, qui avait quelque chose d'effrayant, régnait dans la foule à mesure que la charrette s'avavançait ; mais bientôt, quand on vit la beauté et la jeunesse de Clarisse, et quand on sut son histoire, un sombre murmure, comme le bruit des vagues sur une mer orageuse, vint agiter les masses.

La charrette s'avavançait toujours ; mais quand elle fut arrivée au bout d'une petite rue qui mène à la place d'Armes, le galop d'un cheval se fit entendre, et un instant après une voix de Stentor fit retentir la

rue de ces mots : ROBESPIERRE EST MORT, A BAS LES TYRANS ! Un immense cri de joie accueillit ces paroles, la foule se précipita sur les soldats qui entouraient la charrette, et un quart d'heure après. Auguste de Kerguelen et Clarisse de la Roche suivis de la Brousse et des deux serviteurs, quittèrent la ville de Nantes et parvinrent à se soustraire à toutes poursuites.

La lutte continua en Vendée pendant quelques mois encore ; mais enfin la cause des royalistes étant désespérée et tout espoir de succès perdu pour toujours, un matin Auguste de Kerguelen et sa femme, Clarisse de la Roche, s'embarquèrent pour l'Amérique. Le vieux La Brousse était retourné à sa ferme, où il vécut dans l'oubli jusqu'au moment où la mort vint le surprendre dans un sommeil tranquille et l'endormir pour toujours.

HENRI DE SAUCLÈRES.

ORAISON FUNÈBRE

DE DANIEL O'CONNELL,

PAR LE R. P. LACORDAIRE.

Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam quia saturabuntur.

(Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.)

Monseigneur, Messieurs,



Je ne vous dirai rien des paroles que vous venez d'entendre, et qui ont été prononcées pour la première fois par notre Seigneur Jésus-Christ ; je ne vous en dirai rien, parce qu'elles retentiront dans toute la trame de mon discours ; car, à chaque mot, à chaque phrase, à chaque mouvement, vous vous direz à vous-même : " Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés."

Et déjà cette foule, cette attente, cette préoccupation des cœurs, qu'est-ce autre chose que la justice qui vient, qui descend

du ciel sur un homme, sur une vie, sur une mémoire, et quel est cet homme, qu'elle est cette vie, quelle est cette mémoire ? Est-ce un roi qui s'est couché dans la tombe à côté de ses ancêtres, après avoir glorieusement gouverné son peuple ? Est-ce un conquérant qui a porté jusqu'aux extrémités du monde la puissance de ses armes ? Est-ce un législateur qui a fondé quelque nation ? Non, messieurs, ce n'est rien de tout cela : et c'est plus que tout cela : c'est un homme qui n'a été ni prince, ni capitaine, ni fondateur d'empire et qui a fait plus qu'eux, puisque sa patrie lui a donné le nom de Libérateur ; et ce serait déjà assez, messieurs, pour que ces honneurs inaccoutumés que nous lui rendons dans cette enceinte, fussent justifiés, pour que nous comprissions que Rome lui eût ouvert ses basiliques, et que tout étranger qu'il soit à notre pays, ces voûtes sacrées et antiques de Notre-Dame couvrent à cette heure l'admiration qui est demeurée

vivante sur son tombeau. Ce serait assez que ce titre du Libérateur d'un pays opprimé ; mais ce n'est pas sous ce point de vue que je dois le considérer ; il est encore trop étroit pour lui, trop étroit pour les pensées qui surabondent dans mon cœur.

Je veux vous faire voir que cet homme dont nous célébrons la mémoire a marqué sa place parmi les libérateurs de l'Eglise et parmi les libérateurs de l'humanité.

Je laisserai donc de côté, s'il est permis de le faire, les idées de patrie qui ne vont pas assez loin ni assez haut pour notre sujet et pour celui qui en est l'occasion et l'entretien.

Je vais poser sa mémoire sur le plus vaste théâtre où une mémoire humaine puisse être posée, je vais la mettre en regard de l'Eglise et de l'humanité tout entière.

O Dieu, père de la justice, je vous rends grâce de ce que, dans ces temps où nous sommes témoins de tant de mystères d'iniquités, vous permettez à mes lèvres de faire ici l'éloge d'un homme de justice et de paix, d'un homme dont la longue et agitée carrière n'a pas coûté une larme et une goutte de sang, et qui, après avoir remué plus d'hommes, plus de peuples que nous n'en citerions en retournant les pages de l'histoire, est descendu au tombeau comme un homme juste, pur de tous reproches, sans peur et sans qu'un homme qui vive ait pu élever un soupçon sur sa pierre sépulcrale et lui demander compte, en cinquante ans, d'une action qui n'ait pas été l'action d'un homme de bien, de paix et de justice.

Je vous rends grâces, mon Dieu, que ce soit là le sujet de cette solennité, de cette justice que je vais rendre, en votre nom, au nom de tous les chrétiens catholiques, à la mémoire de Daniel O'Connell.

Dès les premiers jours du monde, il y a eu dans le monde une lumière divine, une charité divine, une autorité divine, une société divine ; des champs primitifs de l'Eden au sommet de l'Ararat, de l'Ararat au rocher du Sinaï, du Sinaï à la montagne de Sion et à celle du Calvaire, du Calvaire aux collines du Vatican, jamais Dieu n'a cessé d'être présent et d'agir sur la terre, et il semble que ce règne, que cet empire de la lumière, de la charité, de l'autorité venue d'en haut, que cette union des âmes par Dieu et en Dieu notre père, à tous, devait, s'il était possible, obtenir ici-bas l'unanimité, devait à tout le moins

ne pas rencontrer d'obstacles et de combats.

Mais nous sommes ici-bas, messieurs, dans la terre du combat, et Dieu s'y est soumis le premier, il y a consenti à y descendre, à vous livrer sa force, à être estimé, jugé par vous, et par conséquent à être accueilli par les uns et repoussé par les autres. Cette guerre est donc vieille comme le monde, elle dure aujourd'hui, et quoique nous fassions, quelque forme d'idées et de gouvernement que nous adoptions, elle durera jusqu'à la fin, ne vous y trompez pas.

Il y a dans cette lutte mémorable deux instants fastidiques entre tous les autres, l'instant de la persécution et l'instant de la délivrance, la race des libérateurs. La persécution a lieu quand le monde est un peu plus fatigué de Dieu que de coutume, quand il s'ennuie d'en entendre parler, quand il se trouve plus puissant qu'il ne lui est permis d'être, oh ! alors, s'indignant de son joug, n'ayant pas assez de force par la raison et par les armes non violentes pour lutter contre lui, il s'arme de ce qu'il peut, et comme la force matérielle est ce que l'homme peut davantage, et ce qui est le plus facilement à sa disposition, il se met à se ruer sur la cité de Dieu, il en ébranle les colonnes matérielles, il en disperse autour tous les vivants, et alors regardant ainsi par la solitude qu'il a faite, il estime qu'à tout le moins, s'il n'a pas vaincu, il a conquis quelques heures de trêve. Mais quand l'humanité a travaillé contre Dieu, par la persécution, bientôt aussi elle est rapprochée par le besoin de Dieu ; car Dieu est notre plus grande aversion et notre plus cher besoin. De temps en temps nous le chassons violemment, mais c'est aussi pour lui tendre les bras et pour le rappeler au milieu de nous comme le père de famille chassé par des enfants ingrats du foyer domestique. A l'instant de la persécution, succède donc l'heure de la délivrance : la raison, le cœur de l'homme, la justice reprennent le dessus, et Dieu envoie à la terre quelques-uns de ces hommes providentiels qui ramènent à lui les générations et brisent le joug qu'elles ont subi. Ainsi, avant Jésus-Christ, fut Moïse qui tira le peuple de Dieu de la captivité, de la servitude de l'Egypte ; Cyrus, qui le rappela de Babylone et le fit rentrer dans les champs de la patrie, Judas Maccabée, qui en défendit l'indépendance contre les successeurs d'Alexandre.

Depuis J.-C., nous n'avons compté non plus que trois de ces hommes libérateurs,

illustres entre tous les autres, Constantin, Charlemagne, Grégoire VII. Constantin, qui donna aux chrétiens la liberté de conscience ; Charlemagne qui assura l'indépendance de la chrétienté, en donnant au souverain pontife un appui temporel permanent dans un territoire consacré à sa garde, et enfin Grégoire VII, qui arracha l'Eglise aux étreintes de la féodalité. Il vous paraîtra peut-être qu'en prononçant ces noms qui sont les premiers, les plus grands de l'histoire, j'use de peu d'habileté, et que je fais pâlir le nom que je veux glorifier au lieu de l'avoir élevé. C'est ce dont vous allez juger.

Ouvrez donc la carte du monde, considérez à ses deux extrémités ces deux groupes d'îles, les îles du Japon et les îles britanniques ; suivez la trace des peuples sur cette ligne de 3,000 lieues d'étendue ; comptez le Japon, la Chine, la Russie, la Suède, la Prusse, le Danemark, le Hanovre, l'Angleterre et l'Irlande. Eh bien, dans cet épouvantable étendue de pays, dans ce grand nombre de royaumes, l'Eglise est asservie partout ; la parole de Dieu ne peut pas s'y produire ; l'assemblée des saints ne peut pas avoir lieu ; toute liberté venue de Dieu est tenue en la servitude la plus profonde. Eh quoi ! messieurs, parmi tant de nations, parmi ces deux cent millions d'hommes à qui l'on a ravi la liberté de servir et d'aimer Dieu, il ne sera pas trouvé un seul peuple qui aura su du moins conserver, jusque dans l'oppression la foi véritable et la dignité du chrétien ? Ah ! détrompez-vous, partout où il y a oppression, Dieu s'est réservé des martyrs, c'est-à-dire des témoins qui combattront jusqu'à la perte de leurs biens et à la perte de leur vie ; et comme aussi la trahison et la servitude étaient plus grandes qu'elles ne l'avaient jamais été par ce spectacle que je vous présente, il semble que l'humanité ait voulu vérifier cette parole de l'Écriture : *Ab aquilone proditur omne malum.*

C'est de l'Aquilon ou du Nord que le mal se déclara sur toute la surface de la terre. Dieu aussi s'était préparé des témoins et des martyrs comme il n'y en avait pas eu auparavant dans l'histoire de l'Eglise, car jusque-là les martyrs avaient été des hommes, ils étaient morts et n'avaient laissé que leur mémoire ; mais on n'avait pas eu pendant des siècles des générations de martyrs subsistant, se renfermant en elles-mêmes ; on n'avait pas encore vu un peuple martyr, et dans ce peuple, au milieu de toutes les apostasies que je vous dé-

nombre, il s'est rencontré, on a jeté à sa poursuite des capitaines qui l'ont voué à l'extermination du glaive ; on l'a poursuivi, on lui a arraché la terre natale qui l'avait nourri : mais il a vaincu, il a été plus fort que l'extermination ; on l'a livré à la famine qu'il subit encore aujourd'hui ; après trois siècles, la famine lui a laissé des entrailles pour se reproduire et pour attester, par la persévérance de sa fidélité, les vains efforts des hommes contre la puissance de Dieu. Alors, messieurs, comme le glaive ne peut pas atteindre toujours les hommes les plus hardis, le lâche ne peut pas non plus toujours tuer. Les oppresseurs ont cherché quelque chose de plus doux en apparence pour conduire ce peuple à l'apostasie. Ils ont vérifié cette parole de la révélation de saint Jean, qui dit qu'il viendra des temps où l'on ne pourra plus ni vendre ni acheter sans avoir dans les mains et sur le front le signe de l'apostasie. On a enlevé à ce peuple tous ses droits civils et politiques.

Tout homme qui naît, Messieurs, naît avec des droits ; la pierre même inanimée appartient encore à des lois, elle appartient aux lois mathématiques, vous ne pouvez pas la toucher comme il vous convient il est en elle une force qui lui vient de Dieu, qui est divine, qui est éternelle, et qui ne vous permet d'en combiner les éléments que dans de certaines proportions qui ont été marquées par le doigt même de Dieu.

Ainsi tout être naît avec des droits qui soutiennent son existence et qui en sont inséparables. De sorte que, arracher le droit à un homme, le dépouiller de toute espèce de lois attachées à sa personne et à sa vie, c'est là le plus grand des crimes qu'on peut commettre contre un homme, et a plus forte raison contre un peuple. Mais si l'on va plus loin, si le droit qu'on ôte à un peuple que conditionnellement, c'est-à-dire tant qu'il ne sera pas apostât, si à chaque moment qu'il a besoin du droit, on lui dit : Apostasie et tu es libre, apostasie et tu es le maître ; si, dis-je, on le met sans cesse entre l'abdication de toute espèce de droits et la trahison envers Dieu, il ne se peut, assurément, rien comprendre de plus horrible, et en même temps rien de plus généreux qu'un peuple qui, pendant des siècles résiste à cette affreuse situation ; et privé de tous droits civils et politiques de propriété, d'éducation et d'élection, en un mot, de tous ceux qui appartiennent à sa patrie, cependant reste fidèle au Christ et se contente de dire au-dedans de lui, à chaque année, à

chaque jour, cette sainte parole : Dieu les voit et il nous voit ; aussi ils auront leur récompense et nous la nôtre.

Et bien ! messieurs, ce peuple s'est rencontré ; je ne le nommerai pas, mes lèvres ne sont pas assez pures et assez ardentes pour le nommer, mais le ciel le connaît, la terre l'admire et le bénit ; tous les cœurs généreux lui ont fait une patrie, des droits, à la place de la patrie et des droits qu'il a perdus. C'est donc à eux que je m'adresse.

Je vous le dis à vous tous, vous qui avez conservé le sentiment de la justice et l'estime de ceux qui donnent tout pour elle, nommez ce peuple, nommez-le, dites : l'Irlande.

Donc, messieurs, l'Irlande était en cet état lorsque sonna la première heure de notre dix-neuvième siècle ; mais déjà Dieu avait frappé dans le monde deux grands coups de tonnerre ; l'un dans l'ancien monde, et l'autre au sein de notre propre patrie. Ces deux coups de la providence avertirent les oppresseurs de l'Irlande, et craignant un règne de la justice et de la liberté qui s'inaugurerait dans la conscience des hommes par de si mémorables catastrophes, ils délièrent un peu les liens qui enchaînaient leurs victimes, et entre les droits qu'ils rendaient à l'Irlande se trouvait un droit en apparence bien peu considérable, celui de défendre des intérêts privés devant les tribunaux de la juridiction ordinaire. Certes, messieurs, cette concession semblait peu de chose ; mais l'Angleterre n'avait pas fait attention qu'elle délivrait la parole, que quand la parole est délivrée c'est comme si Dieu était délivré, car la parole sur les lèvres de l'homme, c'est la vérité, c'est la charité, c'est l'autorité à sa plus grande force : la parole enseigne, la parole combat, la parole commande, la parole range les armées, la parole convainc les consciences, et encore une fois, quand les oppresseurs délivrent la parole en ne voulant pas au fond donner la délivrance totale et véritable, on peut se persuader aisément qu'ils sont fascinés, par une illusion que l'esprit de Dieu leur cause.

Donc, la parole était délivrée pour la première fois depuis deux siècles en Irlande, et elle tomba du premier coup sur les lèvres et au cœur d'un jeune homme de vingt-cinq ans ; il se trouva que ce cœur était grand et que ces lèvres étaient éloquentes. Tout à coup, d'une extrémité à l'autre de ce pays triste et résigné, les lacs retinrent l'halcine qui les faisait se

soulever, les forêts s'arrêtèrent tremblantes, immobiles, les montagnes firent comme un effort de plus grande attention et de plus grande solidité ; l'Irlande attendait une parole, une parole chrétienne, une parole qui parlait de Dieu, qui parlait de devoirs, de droits, qui demandait compte des abus de l'autorité, qui avait confiance dans sa force, qui la donnait à ce peuple émerveillé. Ah ! Messieurs, c'est un grand jour que celui où les entrailles d'une mère s'ouvrent pour mettre un homme au monde ; c'est un grand jour où l'exilé repasse la frontière de la patrie qu'il n'avait pas vue depuis longtemps. Mais ce n'est rien que ces bonheurs-là ; le plus grand de tous que l'on puisse exprimer, c'est la joie d'un peuple qui après deux siècles, entend la parole de Dieu, la parole divine et ce peuple, c'est l'Irlande ! Ce peuple opprimé depuis deux siècles, ce peuple qui n'a rien à attendre, qui le secourra dans sa misère, qui lui donnera ce bonheur inénarrable dont je parlais tout à l'heure ? c'est un jeune homme de vingt-cinq ans qui s'appelle Daniel O'Connell !

En disant O'Connell, j'ai déjà dit comme le maître de ses concitoyens. Mais quel était le point qu'il devait considérer comme le premier de tous ? Quel était cet anneau de la chaîne qu'O'Connell devait briser ? D'abord c'était là la question qui se présentait à son esprit. Or, il estima que le premier de tous ces anneaux, le premier de tous ces liens à briser était celui de la conscience, et je m'assure, messieurs, que vous lui rendrez la justice de croire qu'il avait raison, et que de tous les asservissements de l'homme, quand on s'occupe de le délivrer, le premier de tous, c'est la délivrance de la conscience et du cœur de l'homme. Il faut commencer par les entrailles. Quand on veut faire de grandes choses et de grandes délivrances, c'est toujours aux entrailles mêmes de la servitude qu'il faut frapper ; et c'est là, messieurs, ce n'est pas en dehors, ce n'est pas dans les menottes de toutes les choses mêmes de l'ordre civil qu'est le principe de l'esclavage de l'homme ; c'est dans la conscience. Affranchissez la conscience de l'homme, et les tyrans auront disparu.

Par conséquent, O'Connell pensa que son premier devoir, dans la possession que deux années de parole indépendante lui avaient assurée, était d'obtenir l'émancipation des catholiques, et il y employa dix autres années, tant il en coûte, messieurs, de faire du bien à un peuple !

Il consacra dix nouvelles années à fon-

der et à affermir cet empire, et ce ne fut qu'au bout de vingt ans qu'O'Connell put se flatter, non pas d'être un chef de parti mais d'être le chef moral de sa nation, d'avoir dans sa main tous les esprits, tous les cœurs, toutes les âmes, tous les intérêts, et que pas un mouvement ne s'opérait en Irlande que sous sa souveraine direction. Encore une fois, il avait fallu vingt ans de travail, de dévouement, de caractère et de fermeté, pour arriver à se dire à lui-même : Maintenant, je suis le roi de l'Irlande.

C'est beaucoup, messieurs, de se faire chef de parti. Quand un homme peut se rendre ce témoignage qu'il gouverne un parti, c'est un éloge capable de satisfaire la plus immodérée des ambitions. Il est si difficile à l'homme d'obéir, que quand on peut se flatter de conduire ceux-là mêmes qui ont un même goût et un même intérêt, c'est un chef-d'œuvre de politique, d'habileté et de force à la fois. Et ce n'est pourtant rien, messieurs, d'être un chef de parti, en comparaison d'être le chef moral d'une nation entière, sans exception, d'être un souverain sans armées, un souverain sans tribunaux, un souverain sans aucune force, sans aucune majesté coactive.

Eh bien ! en 1824, O'Connell en était arrivé là. Ce ne fut plus qu'un jeu pour lui quand il organisa une association qu'il appela association catholique ; et comme aucune association ne peut avoir de puissance sans un trésor public, que l'association et le trésor public sont les deux éléments de toute action puissante, O'Connell fonda la rente de l'émancipation à deux sous par mois.

Ne rions pas, messieurs, il y avait dans ces deux sous, dans ces deux sous par mois, une grande et magnifique idée, car il disait par là à l'Angleterre qu'il n'avait pas besoin de l'or des riches, parce que, quand on a le denier de tous, on est plus fort que quand on a le denier du trésor des plus riches. C'est à deux sous par mois que l'Irlande devait être délivrée, parce que le plus pauvre, le manouvrier allant à son travail, la veuve sortant de sa cabane pour aller acheter le misérable morceau de pain de sa famille, devaient prendre le denier de l'émancipation pour le verser dans la caisse de la délivrance et du libérateur.

Aussi, messieurs, l'Irlande s'organisa dans cette voie avec une facilité qui tint de l'enchantement, et trois années après en 1826, lors des élections générales de l'empire britannique on fut étonné de voir

des Irlandais qui n'avaient jamais paru dans les élections que pour obéir à leurs propriétaires protestants et anglais ; on fut étonné de les voir repousser les propriétaires anglais et protestants et porter à la députation nationale ceux des protestants irlandais qui avaient au moins la sérieuse intention de travailler à la délivrance et à l'émancipation des catholiques. Ce n'était rien encore. Deux années après, en 1828, il fut capable de se porter lui-même, lui catholique, lui exclu par les lois de l'Angleterre et le fameux serment de l'apostasie, il eut la hardiesse, la confiance de se présenter aux élections et de se porter comme candidat ; il fut nommé, et les murs de Westminster frémissaient en apprenant qu'un catholique, un Irlandais, avait eu l'espérance de faire violence à la majesté de ces lieux, et d'y apporter, dans la personne même d'un catholique et d'un proscrit, la défense des droits de tout un peuple. Mais l'élan était donné, l'enthousiasme était universel ; et, enfin, le 13 avril 1829, après vingt années de combats, l'émancipation des catholiques fut proclamée par un bill qu'accepta le roi d'Angleterre avec toute la législature. Arrêtons nous ici un moment.

Sans doute, messieurs, je regrette beaucoup, comme vous vous en apercevez, de n'avoir pas toute la force de ma voix ; mais avec l'aide de Dieu et un peu de patience de votre part, j'espère que Dieu aussi me délivra tout à l'heure et qu'il me permettra de vous faire entendre, à propos de la liberté et de l'affranchissement d'un peuple, une parole qui elle-même sortira libre de ma poitrine.

Sans doute, messieurs, ce triomphe de l'émancipation des catholiques n'était pas dû à O'Connell tout seul ; il est impossible à un homme, quel que soit le degré de son génie, d'obtenir des résultats semblables, si une foule de circonstances n'y concouraient pas. Sachons donc reconnaître, messieurs, pour être juste, pour ne pas excéder la mesure de la louange, qu'une foule de causes avaient préparé cette grande mesure de l'émancipation des catholiques. Ce fut parmi nous, messieurs, car je ne perds jamais l'occasion de rentrer dans ma patrie, et quand j'en ai passé les frontières, par des circonstances plus fortes que ma volonté, quoique ma volonté y ait bien concouru, je tâche toujours, tout en longeant ces frontières aimées, d'y faire de temps en temps les excursions que la Providence me permet : et dans ce moment, je suis bien aise de dire que c'était parmi

nous, au dix-huitième siècle, que ces grandes idées de la liberté civile et religieuse et de l'émancipation de conscience avaient pris leur source :

Sans doute, la philosophie du dix-huitième siècle, qui proclama ces grands principes, était une philosophie qui avait protesté contre le règne du Christ ; mais elle en était la fille par des côtés qui étaient justes, elle servait ce règne de Jésus-Christ tout en croyant et en espérant le combattre, en vertu de cette grande loi qui fait que Dieu tire le bien du mal ; et qu'il ne se produit rien dans le monde même ce qui semble le plus opposé à la justice, à la vérité, dont Dieu, au fond, ne fasse servir les résultats au triomphe final de la liberté, de la justice et de la vérité. Ces idées de liberté, de conscience, régnaient donc déjà en France, aux Etats-Unis, en Angleterre, et O'Connell fut secondé par toutes ces circonstances dans l'accomplissement merveilleux de son œuvre ; et c'est pourquoi, avant d'insister sur la reconnaissance que nous lui devons, je vous convie tous à rendre grâce avec moi de ce grand bienfait à tous ceux à qui nous le devons. C'est la première fois que, dans une grande assemblée, du moins française, nous avons l'occasion d'élever la voix pour donner un tribut de notre reconnaissance à ceux qui ont été les auteurs de cette émancipation, que tant de Souverains-Pontifes avaient rêvée dans le secret de leurs veilles du Vatican ; qui avait été l'une de leurs grandes espérances et de leurs grandes préoccupations, celle de voir enfin des catholiques de ce grand royaume britannique ramenés, par un affranchissement, dans le bercail de la chrétienté. Et c'est pourquoi, messieurs, je vous invite tous avec moi à élever vos cœurs vers Dieu, et suivant les paroles du cœur, à répéter du fond de vos entrailles ce que je dirai.

Donc, louange, honneur, gloire, reconnaissance éternelle à sir Robert Peel et à sa grâce le duc de Wellington, qui ont présenté au parlement anglais le bill de l'émancipation des catholiques ! Louange, gloire, reconnaissance éternelle à la chambre des pairs d'Angleterre, qui ont voté le bill d'émancipation des catholiques ! Louange, honneur, gloire, reconnaissance éternelle à S. M. le roi George IV, qui a signé et sanctionné le bill d'émancipation des catholiques ! Louange, honneur, gloire, reconnaissance éternelle à ces protestants d'Angleterre et d'Irlande qui se sont unis, avec la magnanimité d'un esprit véritablement catholique et chrétien, pour aider

O'Connell et tous ceux qui marchaient avec lui à cette conquête, à l'obtention de ce bill de l'émancipation des catholiques ! Mais aussi, messieurs, et par-dessus tout, gloire, honneur et reconnaissance à l'homme qui a rassemblé tous ces éléments dans sa puissante main, qui les a offerts à l'imagination tous les peuples de l'Europe, qui a appelé au secours de tous ceux qui avaient quelques sentiments d'équité, et qui enfin a obtenu cette délivrance !

Et qu'est-ce que cette délivrance, messieurs ? C'est celle de sept millions d'hommes. Je vous le demande, dans l'histoire de la chrétienté, où est de mémoire d'homme, où est celui qui a affranchi la conscience de sept millions d'hommes ? où est l'homme qui, depuis Constantin, Charlemagne ou Grégoire VII, s'est montré parmi nous un si grand fondateur ? où est l'homme qui a affranchi sept millions d'âmes ?

Rappelez donc vos souvenirs, et par conséquent quand il n'y aurait que ces sept millions d'âmes arrachés au joug de l'apostasie toujours imminente, n'ai-je pas le droit de dire que O'Connell avait marqué sa place parmi les plus grands, les plus illustres libérateurs de l'Eglise ? Sept millions d'âmes ? et non pas seulement sept millions d'âmes passées, présentes, mais sept millions d'âmes se perpétuant dans un sol qui leur appartient ; sept millions d'âmes aujourd'hui, demain, jusqu'à la consommation des siècles, qui devront leur affranchissement du jour où ce bill de l'émancipation des catholiques a été obtenu par Daniel O'Connell.

Mais ce n'est pas tout ; ce ne sont pas seulement les catholiques irlandais qui ont été affranchis, ce sont les catholiques anglais ; ce ne sont pas seulement les catholiques anglais, ce sont toutes les colonies de l'Angleterre où auparavant le protestantisme était sous la garde de l'intolérance et de la captivité ; tandis qu'aujourd'hui partout où les flottes de l'Angleterre portent sa puissance et son pavillon, elles portent avec elle l'affranchissement de la conscience, et comme l'empire britannique s'étend à cent millions d'hommes, il s'ensuit messieurs, qu'il y a aujourd'hui au monde, par la toute-puissance d'O'Connell, assisté de Dieu, cent millions d'hommes qui n'appartiennent plus au règne de l'intolérance et de la servitude, mais au règne de la liberté de conscience il ne s'agit plus pour eux que d'avoir des apôtres, et par conséquent la parole qui achèvera de délivrer leur âme de la servitude et de l'erreur.

Mais de plus, car ce n'est pas encore assez remarquez-le, un des grands périls que nous courons, c'est aujourd'hui que la liberté civile s'établit en répudiant la liberté religieuse ; personne ne peut se dissimuler que ce sont là un des plus grands périls de la société moderne.

Et certes ce péril était fortement à redouter en voyant une nation comme l'Angleterre, la plus vieille nation libérale de l'Europe, qui, en même temps qu'elle avait assis dans ses lois le règne de la liberté civile et politique, cependant persécutait la conscience. En faisant disparaître cet exemple si terrible pour nous, de pouvoir jouir de la liberté civile, tout en n'ayant aucune liberté religieuse, O'Connell a rendu à la société moderne un des plus grands services qu'il pouvait lui rendre.

Et enfin, messieurs, pour terminer, pour que vous voyiez à quel degré O'Connell avait été le libérateur de l'Eglise, considérons ceci, que le principe de la liberté de conscience, d'où doit dépendre tout l'avenir de l'Eglise, était déjà appuyé en Europe par la puissance de l'opinion et la puissance du catholicisme ; car partout où l'opinion peut s'exprimer, elle demande la liberté de conscience, et dans la plupart des grands Etats catholiques, la liberté de conscience était également assise ; en sorte qu'il ne restait plus, parmi les grandes puissances européennes, que le protestantisme, qui n'eût pas donné son consentement au grand principe de la liberté de conscience.

Aujourd'hui, grâce à O'Connell, l'opinion, le catholicisme et le protestantisme, c'est-à-dire toutes les forces intellectuelles et religieuses de l'Europe, sont d'accord pour baser le travail de l'avenir sur ce principe de la liberté de conscience. Et lorsque les résultats en seront acquis, messieurs, lorsque nous aurons vu, non pas nous, mais nos descendants pour qui nous travaillons, lorsque nous aurons vu toutes les erreurs religieuses vaincues par le seul développement pacifique du christianisme au moyen de la liberté de conscience ; lorsque l'islamisme aura reculé, et que le brahminisme et le bonhisme, qui déjà fuient devant nos flottes et nos vaisseaux, auront cédé le terrain et disparu, qu'il ne restera plus ici-bas, par suite de la discussion libre, qu'une seule doctrine en présence, celle du christianisme, et qu'ainsi le débat final sera arrivé et touchera à sa consommation, alors nous aurons l'idée de ce qu'O'Connell a fait en affranchissant sept

millions d'hommes en Irlande et cent millions d'hommes dans les colonies qui appartient à l'Angleterre, en leur apportant la liberté de discussion, le libre développement des principes de la vérité et de l'action de Dieu sur la terre.

Voilà, messieurs, en peu de mots, comment, par ce grand triomphe de l'émancipation catholique, O'Connell a mérité que son nom fût inscrit à côté des plus grands libérateurs de l'Eglise catholique. Je dois ajouter, messieurs, qu'il a été l'un des libérateurs de l'humanité, et je vous demande encore quelques moments pour l'établir et pour achever ainsi l'éloge de notre héros.

Ce n'est pas seulement l'Eglise qui est persécutée ici-bas ; l'humanité l'est aussi. L'humanité est comme l'Eglise tour à tour persécutée et délivrée. Cette double persécution vient du même principe. Dieu et l'Eglise sont persécutés ; parce qu'ils ont des droits qu'ils établissent et des devoirs ; l'humanité est persécutée, parce qu'elle a des droits et qu'elle commande des devoirs. Et comme le droit nous pèse, le devoir nous pèse encore peut-être davantage, et nous cherchons sans cesse à leur échapper, non-seulement au détriment de Dieu, mais au détriment de nos semblables eux-mêmes. Ainsi nous nions les droits de l'homme comme nous nions les droits de Dieu ; et c'est une grande erreur, messieurs, de croire qu'il n'y a ici-bas qu'un combat, et que l'Eglise ayant sacrifié ses droits, il n'en resterait pas d'autres pour lesquels il faudrait combattre.

Non, messieurs, les droits de Dieu et les droits de l'humanité sont conjoints ; les devoirs envers Dieu et les devoirs envers l'humanité ont été confondus par la loi du Sinaï comme par la loi de Jésus-Christ, dans une seule et même loi, qui a été déclarée la loi des prophètes. Par conséquent, ce que nous trouvons contre Dieu, nous le trouvons aussi contre l'homme ; et ainsi, il y a sur la terre contre nous, enfants d'hommes, aussi bien que contre nous, enfants de Dieu, il y a, messieurs, des heures de persécution et des heures de délivrance. Et de même que nous comptons les heures de la persécution parmi les plus terribles souvenirs de nos histoires, nous comptons aussi parmi nos plus mémorables et nos plus heureux moments ceux où la providence a suscité pour nous, en tant que nous ne sommes que des hommes de passage sur cette terre, a suscité pour nous des défenseurs et des libérateurs. De sorte, messieurs, que s'il me fallait traverser,

l'histoire à la main, toutes les divisions que j'indique, il me serait aisé de vous faire apparaître de grands noms dans l'opprobre de la persécution, et de grands noms dans la gloire et la justice de la délivrance.

Eh bien ! en lisant le passé, quoique aussi le passé doivent nous être sacré, quoique nous devions y retourner volontiers pour y chercher des leçons et du courage, en lisant le passé, O'Connell se présente à nous aussi parmi ces libérateurs qui ont travaillé pour conquérir, pour garder, pour assurer les droits sacrés de l'humanité. Et voyez, messieurs ! O'Connell avait cinquante-quatre ans lorsqu'il obtint le triomphe de l'émancipation des catholiques. A 54 ans, messieurs, ce n'est pas un âge qui soit exposé à beaucoup de périls à cause qu'il est voisin de la vieillesse : non, ce n'est pas ce que je veux dire ; mais à 54 ans, quand on a obtenu par trente années de travaux un acte aussi grand que l'émancipation d'un empire, au point de vue de la conscience, la grande tentation c'est de se reposer, c'est d'être content, c'est d'avoir accompli sa vie. Et il y a peu d'hommes, messieurs, il y a peu d'hommes à cet âge, il y a peu de tribuns du peuple montés sur un pareil pavois, qui consentent à lutter encore, à chercher un nouveau théâtre où ils peuvent échouer, et à sacrifier ainsi l'espérance d'une vieillesse heureuse et déjà toute couronnée. Il y en a peu ; c'est là l'écueil de tous ces fameux tribuns du peuple. L'âge et le succès développent l'ambition. Quand on croit avoir servi la liberté et la justice, on peut servir le pouvoir ; on croit ne pas changer de thèse ni de terrain, on se fait l'illusion de se persuader qu'il y a deux manières de servir les hommes ; et ainsi, presque toujours, ont fait de la seconde part de sa vie une insulte à la première portion.

O'Connell, messieurs, n'agit pas de la sorte. Il a été jeune jusqu'à la fin de sa carrière 72 ans. J'aperçois bien des jeunes gens dans cet auditoire, eh bien ! O'Connell a été des leurs jusqu'au moment où il a disparu du milieu de nous ; il s'est éteint dans la verdure, dans la sérénité d'une jeunesse inaltérable.

A peine l'émancipation catholique obtenue, à peine lui, le premier après deux siècles, lui catholique siégeant au parlement de Westminster étonné d'avoir ouvert ses portes à un Irlandais, à peine a-t-il obtenu cet incroyable triomphe, qu'il va dire à son peuple que ce n'est pas assez

d'avoir affranchi Dieu, que Dieu et l'homme sont inséparables ; que c'est peu d'avoir servi la patrie du ciel, s'il reste quelque chose à faire pour la patrie de la terre ; que c'est n'avoir accompli que le premier commandement, et ~~le~~ le second ; et comme il est écrit qu'aimer Dieu et aimer l'homme sont deux commandements qui n'en font qu'un seul, O'Connell vient confesser à son pays qu'il veut le combler de gloire. Ayant obtenu le plus grand triomphe qui eût été obtenu de mémoire d'homme, il confesse qu'il veut recommencer sa vie et qu'il espère vivre autant qu'il a vécu pour continuer la défense de Dieu et la société des saints. Ah ! messieurs, j'admire cette résolution héroïque, et je me plais à voir jusqu'à 72 ans cet homme refaire toute son existence, recommencer tous ses travaux comme à plaisir, et jamais, jusqu'au dernier moment, il n'a failli à cette mission d'établir l'égalité des droits de l'Irlande avec l'Angleterre : car tout le despotisme consiste en ceci : c'est de diminuer les droits d'autrui pour augmenter les siens propres. Tout le despotisme est là ; et comme tous sans exception, nous aimons à diminuer les droits d'autrui pour augmenter les nôtres, il s'ensuit que nous sommes tous un peu coupables de despotisme. Et celui-là qui peut se flatter de ne jamais diminuer les droits d'autrui pour augmenter les siens celui-là peut se flatter d'avoir atteint le dernier degré de perfection de la nature humaine.

Eh bien ! il n'y avait pas égalité de droits civils ni politiques entre l'Angleterre et l'Irlande, malgré l'émancipation des catholiques. L'Angleterre avait diminué la propriété d'Irlande pour augmenter la propriété anglaise ; l'Angleterre avait diminué l'industrie d'Irlande pour augmenter l'industrie anglaise, et ainsi de tout le reste.

Eh bien ! O'Connell déclare qu'il ne posera pas les armes avant d'avoir obtenu l'égalité absolue entre les sujets que l'empire britannique possède en Irlande et les sujets qu'il possède sur la terre d'Angleterre.

Eh ! mes frères, ce n'est pas tout que de défendre la justice et la liberté ; c'est beaucoup sans doute, mais on peut les mal servir, et par conséquent, avant d'accorder à O'Connell le titre de libérateur de l'humanité (car quiconque travaille pour une patrie humaine travaille pour l'humanité tout entière, parce que nous sommes tous solidaires), il s'agit de savoir si O'Connell a bien servi la cause de la

justice et de la liberté de son peuple et de l'humanité. Or, messieurs, sur quoi O'Connell a-t-il fondé sa lutte de délivrance purement humaine de l'Irlande ?

Il l'a établie sur ce point fondamental ; il a dit : Le premier moyen d'affranchissement qu'ait un peuple, c'est la réclamation du droit. Et, en effet, messieurs, il y a dans l'idée du droit une puissance telle que rien ne peut y résister. Celui qui peut dire : J'ai mon droit, c'est mon droit que je réclame dispose d'une force que la tyrannie ne peut pas surmonter. Le silence du droit est le chef-d'œuvre que veulent atteindre tous les oppresseurs de l'humanité ; ils veulent que la terre se taise devant eux comme l'Écriture l'a dit, en parlant des succès d'Alexandre. Partout où il y a une bouche qui proclame le droit, le despotisme est inquiet ; il n'est heureux, il n'est assis, il n'est stable lui-même qu'un jour ou aucune bouche ne réclame. Ne le menacez pas d'armées, ne lui parlez pas de violence, il chérit la violence ; l'armée, c'est l'affaire d'une bataille ; une émeute, c'est l'affaire de quelques agents de police. Mais le droit qui parle avec calme, avec honnêteté, avec sincérité, qui parle par la bouche d'un homme digne de le défendre et qui le défend par sa vie tout entière ; ah ! voilà ce qui lui fait peur.

Eh bien ! O'Connell a proclamé toute sa vie qu'il n'y avait pas d'autres armes à employer que la réclamation du droit.

Il est vrai, messieurs ; et je pressent votre objection ; je parais m'écarter ici de mon sujet ; mais c'est qu'il ne s'agit pas seulement de la gloire d'O'Connell ; il s'agit surtout de l'exemple qu'il nous a donné, et dont chaque bon citoyen d'un pays ou d'un autre, dont nous tous, nous devons faire notre profit. Achevons donc la théorie d'un grand homme affranchissant son pays, et voyons ce qu'il a fait, afin de comprendre ce que, dans notre position, nous pouvons avoir à faire aussi. Et d'abord, reconnaissez la puissance du droit. On oppose qu'il y a des temps et des lieux où la réclamation du droit n'est pas possible, où il faut une vertu comme celle qu'avaient les premiers chrétiens des catacombes pour pouvoir réclamer le droit, c'est tous simplement faire immoler l'un après l'autre tous les gens de bien qu'un pays esclave peut encore compter. Messieurs, je comprend l'objection, je ne la résous pas, parce qu'O'Connell n'avait pas à la résoudre ; il appartient à un pays comme le nôtre, où la réclamation peut se faire, où existe le droit de la parole, de

la presse, du pétitionnement, de l'association, de l'élection. Il lui paraissait impossible que, dans un tel pays, le droit ne pût pas venir à bout de triompher : il disait malédiction ! malédiction à un pays libre qui emploie autre chose et une autre puissance que la réclamation du droit ! Ah ! si vous étiez dans un pays de servitude, dans une terre d'Égypte, parce que je ne veux parler ici que de l'antiquité, dans une comparaison de cette nature, si vous étiez dans un pays d'Égypte, peut-être un autre système serait-il nécessaire ; mais nous sommes dans une terre franche, et par conséquent nous devons agir, non pas comme des esclaves, mais comme des hommes libres, en vertu de leur liberté présente pour conquérir le reste dont ils ne jouissent pas encore.

Voilà, messieurs, le terrain où s'était placé O'Connell ; et quand on voulait lui faire un crime de n'avoir pas proclamé la violence, parce qu'il y a des pays où l'on est obligé d'y recourir, je ne dis pas ma pensée des pays où il n'y a pas de bouches, de livres, d'organes et où on ne sait comment faire, sinon s'abandonner aux flots tumultueux du hasard, O'Connell répondait qu'il n'avait pas à se préoccuper de cette objection, parce qu'il vivait sur un autre terrain, et qu'il devait au contraire, écarter tout ce qui pourrait nuire à la justice, à la force de sa combinaison d'affranchissement. Donc, la réclamation du droit est le moyen le plus puissant de l'obtenir un jour ou l'autre. Mais ce n'est pas tout de réclamer le droit, il faut le réclamer toujours comme faisait O'Connell, sans relâche, sans repos. Il ne suffit pas de parler, d'écrire, de pétitionner, de s'associer aujourd'hui, il faut parler demain, toujours, écrire demain, toujours, pétitionner demain, toujours, s'associer demain, toujours, jusqu'à ce que l'iniquité soit fatiguée de son injustice, et soit obligée, par la force même des choses, d'accorder ce qu'il est dans le droit qu'elle accorde.

O'Connell, messieurs, a pratiqué jusqu'à la fin de sa vie cette persévérance ; il n'a pas cru qu'il suffisait d'un jour ; il avait alors 54 ans, il est mort à 72. Il savait très bien qu'il ne verrait pas l'égalité des droits d'Irlande et d'Angleterre ; il le savait, mais il savait aussi qu'il aurait des héritiers, il savait que la justice descendrait sur sa tombe, que tôt ou tard, par la voie qu'il avait tracée, l'égalité des droits de l'Irlande et de l'Angleterre était inévitable, que cette dernière couronne

était inmanquable, et que la postérité la placerait sur son tombeau.

Mais il ajoutait une troisième condition à celle de réclamer le droit, à la persévérance dans la réclamation ; il voulait qu'on fût irréprochable dans la réclamation ; il disait souvent : Celui qui commet un crime fortifie ses ennemis. Il voulait être irréprochable de deux façons : en ne demandant jamais la liberté ou la justice pour lui seul, pour son parti seul, pour sa nation seule, mais pour tous.

Quiconque ne demande pas la justice et la liberté pour tous, est un despote déguisé. Il n'y a point de valeur dans la réclamation d'un droit qui n'est pas pour toute l'humanité ; l'humanité est une, l'humanité est tout ou rien, c'est vous et moi et vous tous. Si j'excepte un seul homme, si j'excepte le cheveu d'un homme de la réclamation, je ne suis pas juste, je n'entends pas la vérité, la conscience publique me repoussera toujours. On repoussera toujours un homme qui demande justice pour lui, pour son parti, et non pour les autres partis. Et de là vient que vous voyez des peuples arrivés à un certain point de développement dans leurs institutions, s'arrêter tout à coup, flotter, être incertains et ne pas obtenir ce dont ils ont besoin.

C'est, messieurs, qu'il y a dans leurs membres une trahison occulte du droit, c'est qu'il y a des partis qui veulent le droit, la justice, la liberté pour eux et non pour les autres. Or, dans cette voie et dans cette ornière-là, on ne combat pas seulement contre les autres, on combat contre soi, et vous errez dans un misérable cercle vicieux, où l'on a pour vous exactement les mêmes égards que vous avez pour les autres.

C'est là, messieurs, dans la théorie d'O'Connell, son premier précepte, et ce précepte, il le faisait toujours passer dans la pratique. Aussi, tous les protestants sincères de l'Angleterre étaient-ils unis de cœur avec lui ; on lui en a donné souvent des témoignages. On a vu des hommes qui n'avaient pas les mêmes croyances, qui n'appartenaient pas à l'Irlande, fraterniser avec lui. Ah ! c'est qu'il y a dans le cœur d'un honnête homme qui parle pour tous, qui se dévoue pour tous, une toute puissance de sincérité et d'honnêteté qui est infailliblement victorieuse.

Oui, catholiques qui êtes ici, si vous réclamez la liberté pour vous en France, mais si vous ne la réclamez pas pour tous les cieux qui éclairent le monde, et pour

tous les pays, sous quelque régime que ce soit, vous ne l'obtiendrez pas ; vous n'obtiendrez pas pour vous seuls ce que vous obtiendrez pour tous. On vous dirait : Vous réclamez la liberté, parce qu'ici vous n'êtes pas les maîtres, et là où vous êtes les maîtres, vous ne donnez pas la liberté, vous n'êtes donc pas dignes d'en jouir : on mérite d'être esclave là où l'on est disposé à rendre les autres esclaves. Vous ne pouvez obtenir l'égalité des droits qu'en donnant aux autres ce qu'il dépend de vous de leur donner. Tels étaient les principes d'O'Connell. Mais de plus, il disait qu'il fallait être irréprochable, en ce sens qu'il fallait éviter toute espèce de violence. Respectez la loi, l'autorité ; car, messieurs, l'autorité est aussi la liberté ; il n'y a point de liberté sans autorité. Quiconque traite l'autorité en ennemie ne comprend pas ce qu'il dit ni ce qu'il fait. L'autorité est une patrie de la liberté, et, dans la charte chrétienne comme dans la charte civile des peuples chrétiens, ce n'est pas seulement la liberté qui est inscrite, c'est aussi l'autorité. Il y a la charte des lois aussi bien que la charte de droit, et le devoir est nécessaire à la liberté tout autant que le droit politique. Par conséquent là où vous ne respectez pas l'autorité, le devoir et la liberté ne sauraient exister. Jamais un peuple comme celui-là ne sera libre, jamais un peuple qui méprise la loi et l'autorité n'arrivera à s'affranchir. Aussi avec quel respect O'Connell parlait-il toujours de la loi, excepté dans les points où elle était injuste, et encore, même dans ce cas, l'observait-il ou demandait-il qu'on l'observât, au lieu de la violer, d'essayer de la détruire par la violence.

Aussi, messieurs, comme je le disais en commençant, il a l'honneur de descendre dans la tombe après quarante-sept ans de lutte, sans qu'on ait jamais obtenu contre lui une seule condamnation judiciaire ; et dans cette fameuse affaire de Clontarf, où il semblait que le gouvernement britannique ; je dis, il semblait, car je ne crois pas que le gouvernement britannique ait voulu souiller la robe tribunitienne même de beaucoup de sang ; où il semblait que le gouvernement britannique eût résolu d'en finir avec l'agitation en proclamant une ordonnance qui interdisait cette réunion de 500,000 hommes, car c'est en ce nombre qu'O'Connell savait réunir ses assemblées ; certes, ce jour là, tout le monde aurait affirmé qu'il était impossible qu'il n'y eût pas un conflit entre les troupes britanniques et les membres catholiques

de cette réunion. Aussi, on le vit tout le jour et toute la nuit envoyer courrier sur courrier, déployer une activité qu'on ne lui avait jamais connue, afin d'éviter la réunion, et il y réussit. Le lendemain, pas une âme ne se trouvait sur le champ de Clontarf qui pourtant était préparé pour recevoir 500,000 âmes.

A la suite de cette mémorable journée, il fut cité à comparaître, et il obtint là le dernier grand triomphe qu'il ait obtenu. La chambre haute d'Angleterre, qui tenait dans sa main le sort du jugement, annula la procédure qui avait été faite en première instance, et tenant, après quarante trois ans, dans ses mains, le sort d'un homme que l'Angleterre estimait comme son adversaire, si ce n'est comme son ennemi, cette magnanime assemblée des pairs d'Angleterre eut le courage et l'honneur de déclarer qu'O'Connell n'avait pas failli.

Et ainsi il est mort sans qu'aucune condamnation l'ait atteint, et ses plus grands ennemis, à la fin de sa carrière, furent assez maîtres d'eux-mêmes, assez pleins de la majesté de l'empire, pour proclamer qu'il était innocent, et qu'il ne pouvait être atteint par la plus légère animadversion de la loi.

Il me semble, messieurs, et je finis, qu'O'Connell devait mourir là, au sortir de cet emprisonnement en 1845; mais messieurs, Dieu en jugeait autrement. O'Connell était chrétien; O'Connell n'avait pas pu être insensible à tant de gloire, au succès de ses efforts persévérants; il méritait que Dieu le purifiât avant de finir, et Dieu, en effet lui envoya après tant de couronnes qu'il avait moissonnées, cette couronne suprême d'adversité, sans laquelle aucune gloire n'est parfaite, et sans laquelle aucune vie ne saurait être auguste.

Il vit une partie de ses concitoyens se détacher de lui; il vit sa théorie d'affranchissement attaquée par des amis qui lui étaient des plus chers; il vit ce terrible fléau de l'Irlande qui avait si souvent moissonné sa patrie, l'envahir de nouveau avec une force qui ne laissait aucune espérance, contre laquelle ne pouvait lutter même cette inépuisable charité de la France, qui cependant s'est montrée généreuse et qui, il faut l'espérer, continuera de l'être encore à l'avenir.

O'Connell, messieurs, était à lutter contre cette poignante insulte, et en même temps contre cette gloire de l'adversité, lorsque tout-à-coup, sur les rives sacrées du Tibre, une voix se fit entendre qui émut toute la chrétienté.

La chrétienté attendait un père qui comprit les intérêts nouveaux de l'humanité, qui les prit dans sa main pontificale et pacifique, qui les élevât de terre en quelque sorte jusqu'à la hauteur même de la religion; cette voix fut entendue au moment, dis-je, où O'Connell luttait ainsi dans son pays contre une adversité qui lui était si nouvelle, et il en comprit sur le champ la signification. O'Connell pouvait mourir, Pie IX était né: O'Connell pouvait se taire, Pie IX parlait, O'Connell pouvait descendre dans les langes du tombeau, Pie IX était debout sur la chaire de saint Pierre; il comprit qu'il n'avait été qu'un précurseur, et comme Jean Baptiste, il alla trouver son maître dans le désert.

O'Connell, vieux, usé, quitte sa patrie qu'il n'avait jamais presque abandonnée, pour aller déposer son cœur et sa vie tout entière aux pieds du Pontife que l'humanité tout entière couronnait en ce moment. Il partit: mais la providence ne lui donna pas la consolation d'arriver au terme de son voyage. Il expira sur les flots de la Méditerranée, au moment qu'il apercevait déjà comme les lueurs de l'horizon de Rome, et croyait déjà voir la figure du Pontife, qu'il portait dans son cœur, et dont il allait chercher une plus voisine présence. Mais Rome l'avait prévenu, les arcs-de-triomphe se préparaient, et si la ville éternelle ne le reçut pas lui-même, du moins elle reçut son cœur par les mains même de Pie IX, qui, appuyé sur l'épaulé du fils d'O'Connell, fit entendre ces admirables paroles: "Puisque je n'ai pas le bonheur si longtemps désiré d'embrasser le héros de la chrétienté, que j'ai du moins la consolation d'embrasser son fils."

Je vous demande, messieurs, cet instant de paix, cet instant de recueillement et de silence, que vous et moi nous disions encore à ce héros bien-aimé les dernières paroles qui nous restent à lui adresser. Silence donc, messieurs, et respect profond pour ce moment de notre dernier adieu et de notre séparation!

Après une pause de quelques minutes, l'orateur continua ainsi:

Messieurs, les intérêts de l'église sont les intérêts de l'humanité, et les intérêts de l'humanité sont les intérêts de l'église.

La société moderne étant l'expression des besoins de la société, elle est aussi l'expression des besoins de l'église. Telle est, messieurs, la signification intime de la vie d'O'Connell. Elle a été la première réconciliation de la société moderne avec l'église; elle est par conséquent la première

re-réconciliation de l'humanité avec l'église, et cette réconciliation, nous devons nous y consacrer tout entiers.

Il est vrai, je le reconnais, l'humanité, depuis cinquante ans, a voulu marcher, conquérir et gouverner sans l'église de Dieu, sans l'évangile et sans Jésus-Christ ; cela est vrai ; mais, messieurs, de ce qu'elle nous a méconnus, il ne s'en suit pas que nous devons méconnaître les liens qui nous attachent à l'humanité. Oui, le christianisme n'est fort que parce qu'il a plus fait pour l'humanité qu'aucune autre doctrine ne peut faire pour l'humanité ce que le christianisme et l'évangile sont capables de faire. Eh bien ! il y a eu erreur de la part de ceux qui se sont faits nos ennemis ; ils nous ont méconnus ; ils nous ont même, si vous voulez, poursuivis ; mais comme Dieu poursuit ses enfants, ainsi nous pouvons aussi les poursuivre et leur demander leur coopération. Oui, messieurs, deux hommes comme O'Connell et Pie IX changeraient tous les âmes ici présentes, et particulièrement les âmes des jeunes gens qui m'environnent ; je les conjure de travailler à la réconciliation de l'église. L'humanité a tressailli devant la mémoire d'O'Connell, elle a tressailli de-

vant Pie IX aujourd'hui, parce qu'elle a compris que Dieu envoyait devant elle un agent de réconciliation, et qu'elle en sert le besoin. Et nous-même, nous devons répondre à cette espérance, à ce tressaillement de la société moderne. Elle n'est pas aveugle, elle n'est pas ingrate, parce qu'elle réunit dans son amour et dans son admiration ces deux grands nom : O'Connell et Pie IX.

La voie nous est ouverte : entrons-y, courons à pleines voiles, avec ardeur, avec générosité, avec sincérité ; et si vous sortez de cette assemblée plein de ce désir, avec plus de courage, plus capables au-delà de vous de supporter le mal et d'accomplir le bien ; si, dis-je, vous sortez d'ici meilleurs chrétiens, meilleurs citoyens, aimant d'avantage et la justice et l'équité, et la liberté et l'autorité qui est également de la liberté et du droit ; si, malgré l'infirmité de ma parole, que je déplore profondément, si tel est le sentiment que vous emportez, ah ! messieurs, n'en cherchez pas la cause loin de vous, loin d'ici et de l'occasion qui nous réunit ; mais dites-vous seulement que Dieu vous a parlé une fois de plus par l'âme de Daniel O'Connell.



POESIES.

POESIE CANADIENNE.

POUR L'ALBUM.—TRADUIT DE L'ANGLAIS.
L'HISTOIRE DE LA VIE.

Toute petite enfant, sur le sein de sa mère,
Je la vis qui dormait !..
Je la revis plus tard, vierge !.. une plainte amère
Sur sa lèvre expirait !
Or, je la revis femme ! Elle avait, douce chose,
Un charmant nouveau né !
C'était beau !.. Mais son front penchait pâle et
[morose
Aux larmes condamné !
Des ans se sont passés!.. Quand je revins près d'elle,
Elle était à genoux,
Priant près d'une lampe à la blanche étincelle,
Sans enfant, sans époux !
Je n'ai vu que des pleurs à l'œil de cette femme,
Si suave pourtant !
Elle était belle et sainte ! et Dieu lui prit son âme !
Oh ! Dieu, lui, l'aimait tant !
D'abord, joyeuse enfant, puis, blonde jeune fille,
Epouse, mère ; enfin,
Veuve au cœur désolé, sans amour, sans famille,
Elle fit son chemin !
Et je l'ai rencontrée ! Et nous nous séparâmes,
Pour ne plus nous revoir !
La mort réunira nos corps ; et nos deux âmes,
Au ciel iront s'asseoir !
J. LENOIR.
Montréal, 17 mai 1848.

LES DEUX VOIX.

Amis, dès qu'il s'agit pour moi de mariage,
Deux désirs opposés me partagent entre eux ;
De deux voix tour à tour la lutte en moi s'engage
L'une me dit : " Sois riche !" et l'autre : " Sois
[heureux !"
L'une en ce grand Paris surtout se fait entendre,
Et m'y parle du sein d'un bruyant tourbillon,
L'autre, et de ces deux voix c'est aussi la plus
[tendre,
Me parle aux champs, au bord du verdoyant sillon.
L'une est la voix du luxe, et des beaux équipages
Qui passent à grand bruit sur le pavé roulans,
L'autre sort des hameaux cachés dans les feuillages
Voix du pâtre qui chante, et des agneaux bêlans.
Grand est mon embarras, amis ; sur la fortune
Ou bien sur le bonheur fixerai-je mes vœux ?
Troublé par ces deux voix, mon cœur préfère l'une,
Et les voudrait pourtant accorder toutes deux.
Entr'elles il est temps que ce long débat cesse ;
Sans doute de mon cœur vous devinez le choix.
Le vieil adage dit : " Bonheur passe richesse."
Des hameaux et des champs ainsi parle la voix.
Même ici, quand je vois, passant aux Tuileries,
Jouer parmi les fleurs les ramiers amoureux,
La voix qui me conseille est la voix des prairies :
" Riche ? à quoi bon ? dit-elle, il vaut mieux être
[heureux."



L'HOTEL-DE-VILLE PENDANT LA REVOLUTION DE FEVRIER.



DEPUIS les journées de février, la France et l'Europe entière ont les yeux tournés vers l'Hôtel-de-Ville de Paris, où s'agitent les plus hautes questions politiques et sociales, où vont se décider en quelque sorte les destins du monde. L'Hôtel-de-Ville est le cratère du volcan qui soulève la France et enfante la République.

La presse enregistre chaque jour avec empressement chacune des phases de cette grande commotion ; elle les enregistre avec la gravité sérieuse et passionnée que mérite l'importance du sujet. Mais toute médaille a son revers, et à côté, ou plutôt en dessous de cet appareil imposant, de ces grandes manifestations, il y a le détail familier, le point de vue pittoresque. Il serait souvent curieux de quitter le théâtre pour s'introduire dans les coulisses, de pénétrer dans le sanctuaire intime, d'assister aux scènes d'intérieur, de surprendre, si je puis m'exprimer ainsi, la révolution en déshabillé, la République dans son ménage. Ceci est peu connu et difficile à connaître. Tout le monde n'a pas eu ses entrées dans le tabernacle du peuple souverain. Mais nous avons rencontré sur ce sujet une bonne fortune inattendue, dont nous ferons jouir nos lecteurs.

Cette bonne fortune se présenta un matin dans notre cabinet d'étude, sous la figure d'un petit homme maigre et courbé, aux cheveux rares et grisonnants, à la face jaune et ridée, mais à l'œil vif encore. Il portait un tablier de toile verte à buvette, ce qui lui donnait à merveille l'aspect d'un frotteur ou d'un garçon tapissier. Je crus le reconnaître en effet pour l'avoir rencontré dans l'une ou l'autre de ces fonctions, et en outre, pour lui avoir remis à la porte de la salle des concerts à l'Hôtel-de-Ville les billets d'entrée qu'il était chargé de recevoir.

La conversation que j'eus avec ce brave homme me fit voir qu'il était beaucoup plus lettré que je ne l'eusse supposé, et qu'il avait un tour d'esprit assez original pour me faire accepter sans hésitation le

manuscrit qu'il me laissa. Cet opuscule avait pour titre :

Confidences et impressions d'un habitant de l'Hôtel-de-Ville, avant, pendant et après les journées de février 1848.

« Voilà positivement ce que je cherchais ! » pensai-je. Et comme je présume que nos lecteurs partageront cet avis, je transcris ici quelques extraits, dont la naïve tournure me paraît trop curieuse pour que je veuille la modifier. On y verra avec quelles circonstances bizarres, fortuites, puérides même quelquefois, se font les plus grandes révolutions !

I.

Depuis que j'ai appris à tenir une plume, — et il y a longtemps de cela, — j'ai toujours eu l'envie d'écrire mes mémoires, et l'espoir que je les écrirais un jour. Mes concitoyens se sont occupés si peu de moi de mon vivant, que je trouvais fort beau de les en occuper après ma mort. Aussi, pour mieux assembler mes matériaux d'outre-tombe, j'avais résolu de tenir jour par jour un journal exact de mes faits et gestes. Malheureusement je fus obligé de l'interrompre promptement, attendu que depuis le matin jusqu'au soir, et depuis le premier janvier jusqu'à la Saint-Sylvestre, mes journées se ressemblaient à tel point, qu'après en avoir décrit une seule, je n'avais qu'à faire un renvoi pour la répéter trois cent soixante-cinq fois, et compléter ainsi l'année lorsqu'elle n'était pas bissextile.

J'avoue que les journées de février sont venues à point pour interrompre cette désolante uniformité. Ma position m'a permis de voir et d'entendre tant de choses, que j'ai tressailli d'aise en me trouvant tout-à-coup transformé en personnage, en pensant que je pourrais enfin entretenir le public face à face, lui communiquer mes idées, et enfin me *poser* comme il faut.

Je dois le dire avec toute la franchise qui convient à une position exceptionnelle, les faits que je raconterai ne sont connus que d'un petit nombre d'heureux initiés, dont la plupart seraient intéressés à se taire, et les autres, hélas ! ne sauraient pas écrire. Ainsi l'histoire de la révolution ne serait pas complète si je gardais le silence. Acteur et témoin des détails in-

times de ce grand drame, disant ce que j'ai vu et entendu, je serai d'une vérité vraiment vraie, et ce ne sera pas là le moindre mérite de mes confidences.

A ce prologue un peu ambitieux, on va me croire peut-être un personnage politique haut placé. Rien n'est plus vrai, hélas ! car je suis placé près du beffroi, sous le comble. C'est un moyen de voir venir les événements de loin, de les juger de haut... mais on s'apercevra, en lisant mes impressions, que cette situation vous expose souvent à les voir de près, je dirai même de trop près !

Je n'ajouterai rien sur ma personne et mes attributions... administratives. La réserve sied bien aux auteurs qui parlent d'eux-mêmes : elle sied d'autant mieux qu'elle devient rare.

Je dois avouer modestement que j'ai toujours eu un tact exquis pour juger les hommes et les choses. Aussi j'avais, du haut de ma lucarne, découvert la révolution qui pointait à l'horizon. J'eus même à ce sujet des mots heureux et des entretiens profonds avec Croizeau, le premier des huissiers du cabinet, et ce brave Dupont, le concierge des bureaux.

Je dois dire aussi que dans nos entretiens politiques je jouais volontiers le rôle de Cassandre, je n'étais pas plus écouté que la fameuse prophétesse. Je disais que nous étions sur un volcan ; que l'horizon se couvrait de nuage. On m'appelait *Constitutionnel*, et on me riait au nez.

En haut lieu, les mêmes railleries accueillirent les prophètes. Pendant la discussion de l'adresse à la chambre des députés, je me trouvai un jour à la porte du cabinet de M. le secrétaire-général. Un employé supérieur entra, et se mit à causer avec plusieurs personnes qui s'y trouvaient : je ne sais qui, car j'entendais sans voir. Cet employé prôna de point en point ce qui devait arriver, et on se moqua de lui. On l'envoya promener lui et ses avertissements, en disant que tout ce bruit n'aboutirait à rien, que l'opposition était ridicule, qu'elle reculerait certainement ; qu'en tout cas les mesures étaient prises, et qu'on en viendrait à bout.

Je me souviens encore d'un lieutenant-général qui parlait avec emphase des 83,000 hommes massés sur Paris, des batteries attelées, des obsusiers, etc. Tous ces discours-là me donnaient la chair de poule.

Nous arrivâmes ainsi au jour du fameux

banquet. Tout était parfaitement tranquille.

Or, à ma grande surprise, le matin, en descendant de mon donjon, je trouvai l'Hôtel-de-Ville déjà occupé militairement. Les soldats étaient accumulés dans la salle Saint-Jean, avec le sac sur le dos, des cartouches dans la giberne et une hache sur le sac.

Je confesse, en toute humilité, que je n'ai jamais été guerrier. La vue des armes blanches me déconcerte, et, en fait d'armes à feu, je ne manie que celles qui servent aux poêles des bureaux. Aussi, ces haches et ces baïonnettes empilées dans la salle Saint-Jean me causèrent un frissonnement de mauvais augure. Et, par parenthèse, je n'ai jamais bien compris pourquoi, dès le premier jour, on avait donné à tous les soldats cette maudite hachette. Est-ce qu'on avait formé le projet d'enfoncer les portes des maisons ?

Nous en causâmes toute la journée dans les couloirs. On parlait bas, et les employés qui se rencontraient, se donnaient des poignées de main silencieusement, en se regardant le blanc des yeux.

La confiance de nos autorités ne se démentait pas ; je les voyais passer le front levé, le verbe haut. D'ailleurs, notre quartier, qui d'ordinaire est agité le premier, jouissait d'un calme parfait qui me remit le baume dans le sang. Je grimpai lestement dans ma mansarde pour me coucher... lorsqu'en mettant le nez à ma lucarne, voilà que je vois une lueur abominable du côté des Champs-Élysées.—C'est une incendie, bien sûr !—Je redescends quatre à quatre chez Dupont. J'y trouve Paris, le concierge de la grande porte, puis un autre camarade qui rentrait tout effaré. Tout le faubourg Sant-Honoré était en insurrection. Les bourgeois avaient pris et brûlé le corps de garde Maignon ; ils avaient enlevé les factionnaires de l'Élysée, brisé les guérites, démantibulé les candélabres de gaz ; ils avaient empilé les chaises et les omnibus sur le beau milieu de l'avenue ; puis ils y avaient mis le feu. Tout le quartier était hérissé de barricades, et notre camarade nous dit en confidence qu'il avait vu la troupe de ligne refuser de marcher. Je remontai tout effrayé dans mon domicile, et je ne dormis pas de la nuit.

Le lendemain, ce fut bien pis encore. L'Hôtel-de-Ville devenait une véritable place de guerre. De l'infanterie de ligne dans les cours, de la garde nationale dans la salle du trône, de la garde municipale à

piéd et à cheval partout, de l'artillerie sur la place, des dragons, des chasseurs, enfin toute une armée. Le lieutenant général Tiburce Sébastiani avait établi là son quartier-général. La circulation fut interceptée sur les quais, sur la place, tout au tour l'Hôtel-de-Ville, dont les galeries et les vestibules étaient remplis d'armes et de soldats.

Pendant, d'heure en heure, je voyais arriver de nouvelles troupes et de nouveaux canons. Tout cela me remit en mémoire le propos du général G... avec ses quatre-vingt mille hommes et ses batteries attelées. "Allons, pensai-je, il paraît qu'en effet les mesures sont prises."

Ce fut vers midi que nous entendîmes le premier coup de fusil. J'étais alors dans le cabinet d'un chef de bureau qui devait me donner une commission. Au bruit de la détonation, je tressaillis, et je m'arrêtai.

"Eh bien ! quoi ? me dit-il d'un ton assez brusque.

— Dame, monsieur, lui répondis-je d'une voix qui devait être assez peu rassurée ; c'est que... c'est que... on tire des coups de fusil !

— Comment ! comment ! repliqua-t-il précipitamment ; vous rêvez !"

En ce moment, nous entendîmes fort clairement un feu de peloton dans le lointain... puis un coup de canon. Ce fut à mon tour de regarder le chef, en lui disant : Eh bien !"

Il n'en demanda pas d'avantage. Je le vis pâlir et remuer machinalement quelques papiers qu'il avait devant lui. Il essaya d'écrire quelques mots ; mais sa main tremblait. Il balbutia quelques phrases en me disant de l'attendre, fit un tour ou deux dans la chambre d'un air troublé, et enfin disparut dans un certain endroit... qui se comprend sans qu'on le nomme.

Pendant, la fusillade continuait. On nous apporta des militaires blessés. J'ai dai à installer une ambulance provisoire dans la salle des huissiers de M. le préfet. Des colonnes de troupes partaient de la place dans toutes les directions. Je remarquai que les officiers et les soldats avaient un air morne qui faisait peine, et, chose étrange ! plus le combat se prolongeait, plus nous engagions de troupes, plus nous reculions. On ne tirait presque plus, et cependant les coups de fusils se rapprochaient toujours ! A midi, on se battait à la barricade Montorgueil ; à quatre heures et demie, j'étais sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, et une balle vint s'aplatir contre

le pilastre d'une colonne à côté de moi.

Je n'en attendis pas d'avantage, et je rentra précipitamment dans la cour intérieure. Je n'appris que le soir le mot de l'énigme. La garde nationale, sans se battre elle-même, avait rétrogradé partout la troupe de ligne. Bref, tout se déclarait contre le gouvernement.

Le troisième jour, à huit heures du matin environ, on se battait dans la cité, au marché Saint-Jacques. Je vis arriver tout hors d'haleine ce même employé dont les prédictions avaient été si mal reçues. C'était le premier employé que je voyais, et ce fut presque le seul. Je le suivis jusque dans la salle des huissiers. Il voulait parler à tout prix à M. le secrétaire général, pour l'avertir que la 10^e légion, accompagnée d'ouvriers armés, venait de repousser la ligne qui gardait le pont Neuf et de chasser les municipaux ; que la 11^e légion arrivait de son côté ; que les 7^e, 8^e et 9^e légions marchaient sur l'Hôtel-de-Ville. "Il n'y a plus de résistance possible ! disait-il ; on ne peut lutter contre la garde nationale réunie, et en armes ; ce serait un carnage affreux et inutile ; et d'ailleurs la troupe de ligne refuserait certainement d'obéir à un ordre semblable. La révolution se fait et se fera."

Je trouvais qu'il avait parfaitement raison, et je tremblais à l'idée d'une prise d'assaut comme en 1830. Mais ce brave homme s'agitait en vain. M. le secrétaire général lui avait répondu qu'il ne pouvait donner d'ordres militaires ; le général Sébastiani était on ne savait où ; le préfet était introuvable. Bref, pendant qu'il courait et pérerait inutilement, on tirait toujours dans les environs, et les feux de peloton me faisaient dresser les cheveux sur la tête. Je le vis enfin revenir, en parlant vivement avec le secrétaire intime du préfet qu'il avait pu joindre, et j'entendis ces mots : "Tout est fini ! il vaut mieux se rendre, et épargner à ces braves soldats la douleur d'une défection devenue inévitable..." Et un instant après j'entendis de grands cris sur la place. Vive la ligne ! vive la ligne ! c'était une compagnie de la 7^e légion et une vingtaine d'ouvriers arrivant, tambours en tête, par la rue des Coquilles. La troupe de ligne avait mis la crosse en l'air et fraternisait avec les gardes nationaux.

C'était fini en effet. L'Hôtel-de-Ville était rendu par la garnison. En ce moment, M. F., l'employé dont j'ai parlé, sortait du cabinet, et traversa la salle des huissiers

avec M. Parran, le secrétaire général. Il y avait dans cette salle, outre les huissiers et moi, deux autres employés : M. L., du bureau des alignements ; M. C. G., du bureau du commerce. Le premier s'approcha d'eux, en disant tout échauffé de l'entretien qu'il venait d'avoir, et s'écria :

“ Tout s'est passé comme je l'avais prédit ; je n'ai plus qu'un conseil à donner. La 10^e légion s'est arrêtée au pont Neuf, je l'y ai vu. Il faut l'aller chercher, et la mettre en possession de l'Hôtel-de-Ville. Elle y maintiendra l'ordre ; il n'y aura ni meurtre, ni dévastation inutile. Pendant ce temps et sous la garde du peuple, le gouvernement pourra se constituer en liberté et délibérer sans tumulte.”

Ce conseil me parut fort sage. Tout le monde l'approuva. Mais comment l'exécuter ? M. le préfet était toujours invisible ;—M. Sébastiani était toujours on ne savait où ;—le secrétaire général ne prenait et ne pouvait en effet rien prendre sur lui ;—le secrétaire intime n'y était plus ;—ni chefs militaires, ni chefs civils. Débandade complète.

Tout était tranquille sur la place et aux environs. J'étais monté précipitamment sur la balustrade auprès de l'horloge. Il tombait une petite pluie fine. Peu à peu la place se garnissait de monde, de gardes nationaux et d'ouvriers, mais sans bruit et sans tumulte. Les soldats fraternisaient partout, sans rompre leurs rangs. C'était admirable. Ce spectacle me rassura complètement, et je commençais à croire que l'arrivée de la 10^e légion eût été inutile. Je redescendis dans la salle des huissiers, et je vis enfin, pour la première fois, M. le préfet en grand costume qui se rendait à son cabinet. Il était suivi de M. Picaud, je crois, l'adjoint au maire du septième arrondissement, en costume aussi, avec l'écharpe, et de cinq à six gardes nationaux, officiers et soldats. Ils entrèrent dans le cabinet, et M. Picaud commença un discours. J'entendis ces trois mots : “ Vous avez promis...” et la porte se referma. Un instant après, les gardes nationaux sortirent d'un air assez mécontent.

Alors j'entendis un grand bruit sur la place. Je regardai par les fenêtres de la salle du Trône, et je vis déboucher une colonne de la neuvième légion, cinquante gardes nationaux en uniforme tout au plus, et deux ou trois cents ouvriers. En tête marchaient M. Thierry, membre du conseil municipal, en habit brodé avec son paletot par dessus, et M. Flotard, chef du secrétariat des écoles primaires, bien re-

connaissable à sa haute taille, à sa chevelure blanche flottant sur ses épaules, en habit noir, avec sa croix de juillet sur la poitrine. Aussitôt la foule qui les accompagnait s'élança sur le perron en poussant des cris frénétiques.

Ceci me troubla singulièrement ; je me retirai brusquement de la fenêtre, et je vis M. le secrétaire général qui traversait la salle d'un pas délibéré.

“ Il est impossible de laisser entrer ces gens-là, dit-il assez haut. Ils vont tout dévaster !

—Il est trop tard maintenant pour s'y opposer, répondit vivement M. F..., l'employé.—Je ne crois pas qu'il y ait de dévastation. Le peuple respectera sa victoire. Tout ce qui reste à faire, c'est de sauver les gardes municipaux qui sont dans la salle Saint-Jean.

—Il faut fermer les portes ! répéta M. le secrétaire général en sortant, sans l'entendre ou sans l'écouter.

—C'est impossible ! ce serait une folie qui amènerait un massacre !”

En achevant cette phrase M. F... descendit rapidement dans la cour avec M. G..., qui l'accompagna. Je les suivis. Le peuple y était déjà, et se précipitait avec fureur vers la salle Saint-Jean, en criant : “ A mort les municipaux !” M. Flotard, M. F... et M. C... cherchaient à l'arrêter en pérorant dans les groupes. Moi, le cœur me manqua, et je m'arrêtai au bas de l'escalier. Là, je vis M. G..., employé du bureau de la comptabilité, en uniforme de sergent, belle tenue militaire, son fusil au bras et sa médaille de Juillet sur la poitrine.

“ Pour Dieu ! monsieur G..., lui dis-je, ne pourriez-vous pas faire sortir ces gens-là ?”

Il me regarda d'un air à la fois irrité et moqueur, en haussant les épaules, et me tourna le dos. Il se rapprocha de M. Flotard et des autres employés.

“ Tâchons de les contenir et de faire échapper ces pauvres diables, dit M. Flotard.

—Il faudrait faire venir le plus grand nombre possible de gardes nationaux en uniforme, insista M. F..., dont c'était, à ce qu'il paraît, l'idée fixe. Il y en a sur la place. Pourquoi n'entrent-ils pas ici !”

M. G... répondit par un geste de dépit. “ Que voulez-vous ? ajouta-t-il ; tout le monde commande maintenant et chacun va de son côté.”

M. F... courut alors s'adresser à M. H... géomètre de la ville, qui entra dans

la cour, en uniforme de lieutenant, et n'obtint que la même réponse.

A ce moment, une nouvelle masse d'ouvriers armés se précipitait en vociférant vers la salle Saint-Jean. M. Flotard auquel sa grande taille donnait beaucoup d'autorité sur la foule, y courut aussitôt : M. F. l'y suivit. Un instant après, au milieu d'un tumulte et d'un tapage abominables, je vis passer ces pauvres gardes municipaux, pâles comme la mort, la tête nue, en chemise, entraînés bras dessus bras dessous par des hommes armés, qui foulaient aux pieds les schakos et déchiraient les uniformes. Je crus qu'on allait égorger ces malheureux et je me sauvai dans la galerie. Je revis là M. F. qui revenait tout essoufflé, et qui dit en riant à M. C. dont il prit le bras :

« Dieu merci ! ces pauvres diables sont hors de danger. Le peuple est admirable et bon, même dans sa colère. Il suffit de réveiller en lui ces nobles instincts.

— Dieu vous entende ! » pensai-je, assez peu rassuré. La foule s'accroissait de plus en plus. Les ouvriers avaient trouvé, dans le vestibule du grand escalier des fêtes, les tonnes de vin réservées pour les soldats, et commençaient à boire fort gaiement. J'entendis M. F. dire au maître d'hôtel, M. H. : « Il faut prendre garde au vin : à force de vider les verres on peut casser les vitres. Il faudrait défoncer un des tonneaux. »

Il y avait alors tant de tumulte et tant de presse que je risquai d'être étouffée au bas de l'escalier et sous le vestibule. Force me fut de remonter. J'étais à peine parvenu dans la salle des huissiers que je vis entrer deux capitaines de la huitième légion, je crois, et un élève de l'école polytechnique, le premier que j'eusse encore vu. L'un de ces capitaines, grand et gros homme, à la voix de tonnerre, était couvert de boue de la tête aux pieds.

« C'est abominable ! » criait-il ; c'est une trahison ! Pour arriver ici, j'ai essayé le feu de tout un bataillon ! »

Il y eut un grand mouvement dans la salle. Comme ces officiers voulaient entrer d'autorité chez le préfet, Croizeau, l'huissier, voulut s'interposer ; mais le gros capitaine le rudoya singulièrement.

« Parlez avec plus de respect ! » s'écria-il de sa voix de tonnerre ; nous sommes les maîtres ici. »

Ce pauvre Croizeau revint vers moi tout déconcerté. Un instant après, les capitaines, et l'élève de l'école polytechnique sortirent du cabinet. Cet élève était un

jeune homme, grand, mince, blond, à la figure ronde et joflue, que faisait encore ressortir son tricorne attaché sous le menton par une gourmette en cuir verni.

Comme nous nous pressions autour de lui pour savoir le résultat de cette conférence :

« M. le préfet m'a remis ses droits ! dit-il d'un ton important et majestueux qui contrastait parfaitement avec sa figure juvénile.

— En vérité ! répondis-je en saluant aussi bas que possible ; M. le préfet ne pouvait faire un meilleur choix. »

Je ne saisis le susdit élève vit dans ma réponse une épigramme ; il me jeta un regard de travers. Je jugeai prudent de m'éclipser dans la foule qui envahissait les appartements.

Mais tout ceci n'était que le début qui ne pouvait même faire prévoir ce qui devait se passer ; et j'allais assister, dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, aux scènes les plus étranges dont on puisse se faire l'idée.

II.

Pour bien comprendre le récit des faits que je vais décrire, il est indispensable d'avoir une idée de la disposition topographique des diverses salles qui en ont été le théâtre. Le premier étage de l'ancien bâtiment, qui forme le centre de la façade sur la place, est occupé dans sa plus grande partie par une vaste salle appelée, je ne sais trop pourquoi, la salle du Trône, attendu que je n'y ai jamais vu l'apparence d'un trône quelconque. A droite, s'ouvre une série de salons communiquant l'un dans l'autre, et se prolongeant jusqu'à l'aile de l'édifice qui forme retour sur la rue de la Tixeranderie. Ces salons servaient de cabinet à M. le préfet, à son secrétaire intime, au secrétaire particulier du secrétaire général, et enfin à M. le secrétaire général lui-même, dont le dernier cabinet s'ouvre sur le vestibule des bureaux. Tout le long de ces salles règne un long corridor, sur lequel elles ont une seconde issue, et qui aboutit également d'un côté au vestibule des bureaux, de l'autre à la salle du Trône. Comme on a entrepris dans celle-ci de grands travaux de consolidation et de réparation, elle est encombrée de charpentes et de matériaux, et on y a pratiqué un passage provisoire en planches qui sert de continuation à ce corridor. Ce passage conduit à la salle des huissiers, qui ouvre elle-même au milieu du palier du grand escalier. Sur ce même palier se trouve la porte de la salle du Trône, et en

face, celle d'une longue galerie qui conduit à la salle du conseil municipal. Tout le long de cette galerie s'ouvrent des salons servant de bureaux et de cabinets de commissions pour le conseil municipal.

En retournant dans la salle du Trône, nous trouverons à gauche un salon qui servait autrefois au secrétaire général, et qu'on appelait aussi, je ne sais pourquoi, le salon du Roi. Également à gauche, et de l'autre côté de la belle cheminée sculptée par Jean Goujon, s'ouvre une galerie qui conduit aux grands appartements de réception.

Tout ce local ne fut pas occupé à la fois par le peuple triomphant. La salle du Trône fut envahie la première, et fut quelque temps la seule.

Mais au moment où je quittai la cour d'honneur pour me dérober à l'effervescence de la foule qui avait arraché les gardes municipaux de la salle Saint-Jean, le peuple, qui s'était arrêté sur le grand escalier, n'y avait pas encore pénétré. Je n'y trouvai que cinq ou six personnes étrangères à l'administration, dont les figures m'étaient tout à fait inconnues, et en outre, à ma grande surprise, une vingtaine d'élèves appartenant à l'école polytechnique. Comment y étaient-ils arrivés ? je ne sais ; mais j'en vis là au moins une vingtaine réunis en assemblée ; et au milieu, un capitaine de la garde nationale pérorait avec véhémence. C'était un homme chauve, au front dégarni, aux cheveux châtain clair, au teint pâle, aux joues creuses.

Je ne pus entendre tout son discours ; mais ce que j'en saisis était fort clair.

"J'ai pris l'Hôtel-de-Ville ! cria-t-il ; il est à nous. . . et je m'en fais gouverneur !"

J'avoue que ceci m'étonna. La conquête de l'Hôtel-de-Ville, à laquelle j'avais assisté, n'avait donné de peine à personne, pas même à ce capitaine que je voyais pour la première fois ; et puisque M. le préfet avait remis en ma présence ses droits à un élève de l'école, je ne comprenais guère comment ce monsieur était déjà gouverneur de l'Hôtel-de-Ville, à moins que le susdit élève n'eût remis à son tour ses droits à cet estimable capitaine.

Ceci m'eût paru curieux à éclaircir ; mais je ne jugeai pas à propos d'aller lui faire cette question, et je me contentai d'écouter. Or, quelque fût la manière dont le nouveau gouvernement eût été installé, il me parut vouloir aller vite en besogne.

"Le gouvernement honteux et lâche qui pesait sur la France est tombé dans le sang ! continuait-il avec un geste pathétique ; il

faut le remplacer. C'est à nous, citoyens, que ce droit appartient !"

La fin de ce discours se perdit dans une acclamation universelle. Pour constituer sans doute plus facilement, et à l'abri des regards importuns, ce nouveau gouvernement, le capitaine et les élèves de l'École sortirent de la salle du Trône, et passèrent dans le salon du Roi, où ils se formèrent en comité. Pour moi, je ne comprenais pas encore trop bien comment un capitaine de la garde nationale et quinze ou vingt élèves de l'école polytechnique, tout frais arrivés dans ce petit salon, pouvait donner un gouvernement à la France. Et, tout en admirant ces messieurs, je me demandais, avec une certaine inquiétude, si ce gouvernement conviendrait au peuple en armes que je voyais s'accumuler de plus en plus sur la place, et rouler les canons dont il venait de s'emparer ?

Je ne fus pas longtemps dans le doute. Un hurra effrayant dissipa l'assemblée de mes gouvernants imberbes. Le peuple criait qu'il voulait marcher aux Tuilleries. Ce fut un mouvement général dans l'Hôtel-de-Ville. En même temps, des coups de feu partaient dans toutes les directions, et je vis sortir précipitamment du salon du Roi le capitaine et les élèves de l'École qui l'accompagnaient. Leur désarroi me fit croire à mon tour que les choses se gâtaient de plus en plus, et, de mon côté, je pensais à chercher un refuge dans un lieu moins exposé, lorsque je rencontrai dans la salle du Trône deux personnages de connaissance dont la vue me rassura un peu : c'était M. Thierry, le membre du conseil municipal, et M. Flotard. Je vis surtout ce dernier avec un vif plaisir. Je savais déjà par expérience quelle salutaire influence il exerçait sur la foule, et je me rapprochai de lui par un mouvement instinctif.

Mais déjà M. Flotard était allé au-devant du capitaine et l'avait vigoureusement interpellé. Dans ce terrible fracas, éloigné d'eux par les élèves de l'École qui les entouraient, je ne pouvais saisir le sens de leurs paroles. Seulement l'accent et le geste des deux interlocuteurs me parurent d'une singulière véhémence ; et il me sembla que le capitaine, dominé par la supériorité physique et morale de son adversaire, perdait considérablement du terrain. La tête blanche, le vaste front et les fortes épaules de M. Flotard surpassaient la foule au milieu de laquelle son antagoniste disparaissait englouti. Son gouvernement s'ébréçait et s'aventurait de plus en plus ;

définitivement il s'éclipsa tout à fait, et disparut si rapidement que je ne sus par où il était passé. Moi, je me cramponnais à M. Flotard comme à un phare de salut : sa nouvelle victoire venait encore de le grandir à mes yeux. Il sortit de la salle du Trône où le peuple commençait à se porter, et, traversant non sans peine le palier du grand escalier, il se dirigea, avec dix ou douze élèves polytechniciens, vers la galerie du conseil municipal. Là, il entra avec ces élèves, quelques autres personnes et notamment M. Thierry, dans un des cabinets de commission. Tous s'attablèrent et se mirent à écrire.

Je fus passablement surpris, je l'avoue ; et je me demandais à part moi quelle correspondance ils pouvaient avoir à faire dans un semblable moment et dans un semblable lieu. Poussé par cette curiosité bien naturelle en pareil cas, je m'approchai de la table, et, au nombre des écrivains, je reconnus les employés que j'avais déjà vus, entre autres M. C... Je m'approchai de lui :

« Ah ! vous voilà ! c'est bien ! me dit-il tout de suite, comme s'il eût été content de me voir. Nous faisons des lettres de convocation pour les membres du conseil municipal. Vous connaissez leurs adresses ? Il faudra trouver le moyen de les leur faire porter sans perdre une minute... Voyez donc si vous pourriez rencontrer quelques garçons de bureau ou d'autres personnes pour s'en charger.

— Ouais ! pensai-je ; il y a peu de garçons de bureau dans l'hôtel ce matin ; mais enfin, nous verrons. » Cette idée de convoquer le conseil municipal me souriait d'ailleurs. Je le préférerais au gouvernement improvisé du capitaine, et je sortis du cabinet pour chercher si en effet je pourrais trouver quelqu'un dont je serais sûr, et qui m'aidât à porter ces lettres.

Mais j'avais compté sans cette foule qui avait dès lors envahi les escaliers et les couloirs. Après avoir vagué quelque temps ça et là, à grand'peine, pour aviser si je trouverais dans quelque coin un collègue d'administration ou un visage de connaissance, je me dirigeai presque au hasard, et dans l'espoir de rencontrer ce que je cherchais, vers la salle des séances du conseil municipal.

Là... ô surprise ! savez-vous qui j'aperçois ? le capitaine gouverneur ressuscité, et plus triomphant que jamais. Il siégeait au fauteuil de la présidence, entouré de huit ou dix élèves de l'école polytechnique qui lui étaient restés fidèles et s'étaient

réunis autour de lui en assemblée délibérante. Le capitaine pérorant alors de plus belle, avait repris son thème favori, qu'il n'avait pu sans doute développer suffisamment dans le salon du roi, et reconstituait là son gouvernement tout à son aise. A cette découverte inattendue, je ne fus pas sans inquiétude. La situation me parut grave. J'aurais bien voulu prévenir du danger M. Flotard et les autres ; mais la difficulté était de sortir de la salle dont la foule obstruait toutes les issues. A force de poussades, de bourrades et de patience, j'en serois peut-être venu à bout, lorsqu'à ma grande satisfaction je vis s'avancer M. Flotard, et autour de lui un certain nombre de conseillers municipaux. Je reconnus fort bien M. Thierry, M. Horace Say, M. Lanquetin, M. Galis, M. Perier.

« Vivat ! nous serons en force, » pensai-je, et je m'efforçai de leur faire place et silence.

Mais le capitaine n'était pas homme à se rendre sans combat. Le nouveau gouvernement de l'Hôtel-de-Ville ne capitulait pas si aisément ; et lorsque M. Flotard voulut le faire descendre du fauteuil de présidence, la résistance fut énergique. Le brave capitaine n'en descendait de force que pour y remonter de même. C'était beau, c'était héroïque, c'était sublime et digne d'un meilleur sort.

Je n'ai pas le bonheur d'être grand. J'étais perdu au fond dans la foule, en sorte que c'était tout au plus si, en me hissant sur la pointe des pieds, je pouvais voir par dessus l'épaule des gaillards plus heureux ou plus robustes qui se trouvaient devant moi et occupaient les premières loges. En sorte qu'au-dessus de ces épaules, et par échappées, j'apercevais bientôt la tête du capitaine, tantôt celle de M. Flotard, tantôt celle de M. Thierry, qui s'abaissaient et s'élevaient, qui paraissaient et disparaissaient, selon qu'ils étaient victorieux ou repoussés, montant ou descendant de ce bienheureux fauteuil ; le tout, au milieu du plus ébouriffant tumulte, des plus incroyables vociférations qu'il est possible d'entendre. Enfin, malgré le proverbe qui dit qu'un trône ne se partage pas, il paraît que le trône de la présidence pouvait se partager, car j'y vis un moment le capitaine et M. Thierry, assis ensemble dos à dos, et présidant à la fois l'assemblée chacun de son côté.

Je vous laisse à penser l'ordre et le silence de l'assemblée.

Dans un des moments les plus animés de cette présidence bicéphale, je vis un garde

national coiffé du schako de chasseur, placé auprès de ce fabuleux et disputé fauteuil, s'approcher du capitaine, et lui adresser une observation que le tapage m'empêcha d'entendre. Le capitaine, qui sans doute avait perdu la tête et la patience dans cette lutte homérique et dans ce brouhaha, lui répondit assez brusquement.

Le susdit chasseur parut prendre fort mal cette rebuffade, et je vis qu'il se mettait en colère pour tout de bon. Je ne connaissais pas ce garde national, et je le regrette. C'est désormais un personnage historique dont j'aurais voulu conserver le nom. Sa figure est remarquable. C'était un homme aussi grand, aussi robuste, aussi rouge que le capitaine était pâle et malingre. Son nez proéminent et sa face bourgeonnée lui donnaient un air singulièrement tapageur ; et quand il apostropha le capitaine, je devinai aussitôt que, malgré toute son intrépidité, le nouveau gouverneur serait mis en déroute.

L'affaire ne tarda pas. Le chasseur en question se dressa de toute sa hauteur, et lança d'une voix de tonnerre sur la tête chauve du capitaine un tel torrent de récriminations, d'accusations d'objections et d'invectives, que, tout déterminé qu'il fût le brave gouverneur en fut désarçonné. Il voulut cependant lutter encore ; mais il balbutia, et, tombant au milieu d'une huée générale, il dut abandonner le fauteuil, sur lequel M. Thierry s'assit aussitôt magistralement. Le pauvre capitaine, relégué dans la foule, disparut encore une fois, et si bien cette fois là, que je ne l'ai retrouvé nulle part, et que je n'en ai plus entendu parler depuis.

Lorsque M. Thierry fut au fauteuil, que les municipaux se furent installés au tour de lui, l'assemblée devint bien plus calme, et l'on commença à délibérer sérieusement. Mais la proposition qui fut faite à ces conseillers de se constituer en commission municipale extraordinaire de sûreté générale rencontra de la résistance parmi eux. Plusieurs membres se levèrent et parlèrent contre la proposition. "Cette constitution serait illégale, dirent-ils ; ce serait une usurpation de pouvoirs." Ce scrupule fut assez mal accueilli. Peu à peu la discussion, qui était d'abord assez calme, devint, en se prolongeant, assez tumultueuse. Le bruit, les interpellations, les vociférations reprenaient le dessus. De nouvelles troupes de bourgeois et d'ouvriers armés arrivaient à chaque instant du dehors, et pénétraient dans la salle. Bientôt la foule y fut si compacte, qu'on ne put plus bouger.

On grimpait sur les tables, sur les bras, sur le dos des fauteuils ; bien heureux quand on ne grimpait pas sur le dos d'un voisin. Moi-même, ayant voulu me remuer pour essayer de respirer un peu, je faillis être écrasé, et je ne me tirai de presse qu'en quittant terre. Je fus littéralement suspendu au-dessus du sol et porté entre quatre particuliers, qui n'étaient guère plus à l'aise que moi. Ce fut dans ce moment qu'un monsieur, très grand et très beau jeune homme, dont la magnifique barbe rousse tombait au milieu de la poitrine, et qui portait un fusil de munition en bandoulière sur son paletot, harangua le public du haut de la table sur laquelle il était monté. La gêne dans laquelle je me trouvais alors me permit peu d'apprécier son éloquence ; mais enfin je compris sa motion. Ce monsieur demandait tout simplement que l'assemblée décrêtât immédiatement la mort de Louis-Philippe.

Je dois dire que la motion fut peu goûtée. Elle souleva dans toute l'assemblée un sentiment de répulsion inexprimable, et à ce premier et silencieux mouvement succéda un hurra désapprouvateur tel, que depuis la chute du capitaine gouverneur, je n'en avais pas entendu de mieux conditionné. L'orateur en parut passablement troublé. Il essaya de réparer la chose, en demandant à expliquer son opinion. C'était la mise en jugement immédiate qu'il demandait, reprit-il. Or la mise en jugement, c'était la condamnation inévitable, et la condamnation, c'était la mort.— Cette déduction logique eut un succès équivalent à celui de la motion dans sa simplicité primitive. On trouva que l'explication filandreuse et beaucoup trop prolongée tournait au grotesque, et les huées, les sifflets, le tintamarre firent un tel vacarme, que l'orateur, bien et dûment satisfait pour cette fois, fit le plongeon et disparut. Je ne l'ai pas revu.

Le tapage ne fut pas désarmé par la chute de cette victime. Il n'en continua que de plus belle. Je commençais à en avoir assez personnellement. J'étais écrasé, exténué ; j'avais la tête fendue, les oreilles brisées, les yeux hors de la tête. J'aurais donné quelque chose pour être dehors. Je m'inquiétais assez peu des harangues qui se succédaient, et je ne cherchais que les moyens de m'en aller, lorsque tout à coup un cri se fit entendre dans la galerie : "Garnier-Pagès ! Garnier-Pagès !" et ce nom apaisa comme par magie cet épouvantable tumulte. Un silence presque religieux y succéda comme par

magie, et j'en fus d'autant plus impressionné, que les oreilles me tintaient encore du vacarme qui cessait ainsi tout à coup.

M. Garnier-Pagès, si impatiemment attendu, entra enfin, escorté de ce respectueux silence. Il pouvait être alors deux heures ou deux heures et demie. Il monta aussitôt au fauteuil de présidence, et dit à l'assemblée que, malade et fatigué, ayant parlé tout le long de la route, il avait besoin de silence, et enfin, comme épuisé de cet exorde, il demanda un verre d'eau.

L'attention avec laquelle il était écouté, qu'il obtenait si facilement, me firent grand plaisir. Je vis dès ce moment que le mouvement allait être régularisé, et que la foule, jusqu'alors hésitante, avait trouvé un chef.

"Tant mieux ! pensai-je ; ce sera plus vite fini !" Et pour dégager d'autant la salle en la soulageant de ma personne, je tentai de sortir. J'y serais parvenu, lorsqu'une poussée atroce me refoula dans l'intérieur, moi et bien d'autres. C'était, à ce que j'entendis répéter au tour de moi,

un message de la chambre des députés qui arrivait à M. Garnier-Pagès. Il y eut une acclamation, puis un moment de silence. M. Garnier-Pagès lut alors le message d'une voix solennelle. — C'était la déclaration de l'avènement au trône du comte de Paris sous la régence de madame la duchesse d'Orléans.

Alors ce ne fut pas une huée, mais une tempête. Je crus que j'en deviendrais sourd. Et ce qui était pis, c'est que tous les fusils dont la salle était pleine s'armèrent et se baissèrent à la fois. A ce bruit sinistre, à cet abominable cliquetis, grinçant au milieu de cette infernale vocifération, je sentis ma tête tourner. Je fis, sans le savoir ni le vouloir, des efforts surhumains pour me tirer de là, et je me trouvai, je ne sais comment, dans la galerie, d'où je me sauvai comme je pus.

C'est ainsi que la régence fut renversée à l'Hôtel-de-Ville.

LA CHINE ET LES CHINOIS.

La Chine, cette contrée à peine entr'ouverte à notre curiosité, offre à l'observateur et au voyageur une mine qui sera longtemps inépuisable. Un noble étranger vient de faire paraître en France sous le titre de *LA CHINE ET LES CHINOIS*, un ouvrage qui dénote une connaissance approfondie du sujet servie par une plume douée d'une élégante simplicité. Longtemps habitant du CELESTE-EMPIRE, le Comte Alexandre Bonaccossi s'est attaché à en pénétrer les mœurs et les usages et il nous en a donné des détails tout à fait nouveaux qu'on sera bien aise, nous en sommes sûrs, de voir consignés ici.

LES CHINOIS ET LES ETRANGERS.



ORSQU'IL seront mieux connus, les habitans de l'Asie orientale ne seront plus les *pauvres Chinois*, les *bons Chinois* ; ces épithètes de compassion et de dédain seront oubliées et on reconnaîtra que les Chinois forment une nation florissante depuis un temps immémorial, que c'est un grand peuple, qui, parfois inférieur aux autres, leur est souvent égal, et possède sur eux cet avantage qu'il a le mérite d'être toujours lui-même.

Toute la population du céleste empire

appartient à deux classes, l'une dite honorable et l'autre vile, épithète qu'on n'oserait jamais donner chez nous à aucune espèce d'hommes. La classe honorable a cinq degrés, qui tous confèrent le droit de se présenter aux examens et d'aspirer aux places. Ce sont : 1o les savans ; 2o les agriculteurs ; 3o les manufacturiers ; 4o les marchands ; 5o le peuple ou les artisans.

La classe vile doit renoncer aux études et à l'avancement. Elle se forme des étrangers, des habitans des rivières, des esclaves, des criminels, des geôliers, des bourreaux, de tous les agens inférieurs de la police, des histrions, des jongleurs, des vagabonds et des mendiants.

Les enfans du peuple doivent suivre l'état de leurs pères, à moins qu'ils ne veuillent étudier les sciences, ce qui les met à même de devenir fonctionnaires publics ; autrement, il faut pour changer d'état, une permission du gouvernement, qui l'accorde assez facilement.

Que les étrangers ne soient point admis aux études qui les rendraient habiles à être employés par le gouvernement, c'est une chose assez compréhensible ; mais il paraît très extraordinaire qu'on les assimile à la classe vile. Les étrangers n'appartiennent nulle part à aucun ordre de la société. On les appelle *barbares* en Chine ; mais dans cet empire il y a deux raisons qui justifient ce procédé ; la première est que le peuple considère son souverain comme celui de la terre entière, et par conséquent les étrangers comme des sujets éloignés et moins favorisés ; l'autre est le mépris que sont attirés les premiers Européens, qui auraient eu assez contre eux d'être marins, sorte de gens pour lesquels les Chinois professent une grande aversion, lors même qu'ils sont leurs compatriotes.

Mais les étrangers eurent des torts plus graves : reçus d'abord sans aucune restriction, et libres de poursuivre leur commerce, au lieu de profiter en paix de la bonne volonté qu'on leur montrait, ils fatiguèrent le gouvernement de leurs querelles entre eux ; car individuellement ils épousaient celles de leurs différentes nations. Tantôt c'étaient les Hollandais qui voulaient faire chasser les Portugais, ou les Portugais les Espagnols ; tantôt les jésuites étaient aux prises avec d'autres religieux. Lassées de ces scandales, dont elles redoutaient l'effet sur l'esprit du peuple, les autorités chinoises prirent les mesures dont elles ne se sont plus relâchées.

« Hélas ! disaient les mandarins, comment prêter croyance aux paroles des missionnaires, lorsqu'on les voit impuissans contre les tumultueuses et sordides passions de leurs coreligionnaires ! Ils voudraient répandre en Chine la religion du Christ ; qu'ils cherchent donc un auxiliaire plus persuasif dans la bonne conduite de leurs chrétiens. »

Qu'on ne blâme donc plus tant les empereurs d'avoir tenu la Chine à part du reste de l'univers, car ce sont les étrangers eux-même qui ont provoqué cet isolement. Les empereurs n'auraient point empêché leurs sujets de communiquer avec les autres peuples, s'ils avaient reconnu dans

ces derniers des principes plus analogues aux leurs et moins contraires à leurs idées d'ordre, de subordination, de sagesse et de justice. La différence des religions n'a eu rien à démêler avec la prohibition. Nous nous sommes ailleurs étendu sur la tolérance chinoise à cet égard, et nous citerons à l'appui la réprimande de l'empereur Yong-tching à un mandarin qui avait mis un chrétien en jugement : « Vous n'avez pas pénétré mes intentions : suivant moi le Dieu des chrétiens est le Dieu des Chinois. Tout le monde adore la même divinité ; mais chacun à ses formules particulières. » Yong-tching n'était cependant pas content du catholicisme, parce qu'il mêle les deux sexes dans les églises et qu'il fait consumer beaucoup de temps en prières.

Les habitans de la rivière (car ils n'ont pas d'autre nom) sont une population étrangère à la Chine, et dont personne ne connaît l'origine. Cependant, comme ils sont là, on les y laisse, car il serait barbare de les chasser ; mais on ne les considère pas comme faisant partie de la nation, et ils sont assujettis à des réglemens de police tout particuliers. Entre eux on les laisse fort libres de s'arranger comme ils l'entendent, à condition que les habitans de la terre ferme n'en souffriront aucun préjudice. Cette population couvre de ses radeaux et de ses barques toutes les rivières, les lacs et les canaux, dans le voisinage de Canton. Les femmes manient l'aviron aussi bien que les hommes ; ce sont souvent elles qui restent chargées des soins de la pêche et de leurs demeures supéraqatiques, tandis que leurs maris vont vendre le poisson ou s'occuper autrement sur la terre ferme. Ce sont elles qui conduisent les canots de louage. Ordinairement on laisse cet emploi aux jeunes filles, qui sont pour la plupart jolies et gracieuses.

Les enfans de cette race presque amphibie portent au cou une gourde qui doit les soutenir au-dessus de l'eau en cas qu'ils y tombent ; les plus jeunes se retiennent sur le dos de leurs mères, en se saisissant des longues tresses de cheveux qu'elles rejettent en arrière.

Cette population, si industrielle et toujours croissante, ne suit aucune religion et ne reconnaît aucune loi.

Il y a une espèce de tradition qui semblerait établir que ce sont d'anciens Tartares qu'on aurait empêché de débarquer ; mais le docteur Morrison croit que ce sont plutôt des pêcheurs venus du sud. Quoi qu'il en soit, la population de la rivière

n'a pas moins de quarante mille barques ou San-pans qui logent environ deux cent mille âmes. Ces san-pans restent toujours attachés au rivage par de grosses chaînes, que la nuit on garnit de grelots pour prévenir toute surprise. Cependant, comme rien que leur convenance ne les retient au même endroit, les barques changent quelquefois de place, en déployant leurs petites voiles ou se laissant aller au courant de l'eau. Cette caste, aussi méprisée que les parias de l'Inde, contracte rarement des alliances avec les pauvres gons du rivage, mais se marie entre elle avec peu ou point de cérémonies. L'homme qui désire obtenir une femme place sur sa rame une écuelle de paille, et la femme accepte en plaçant sur la sienne une corbeille de fleurs. Alors ils chantent ensemble quelques chansons barbares, et sont unis pour la vie sans recourir à d'autres formalités.

L'empereur Kien-loeg a beaucoup fait pour le soulagement de ces pauvres gens, et depuis lui on commence à les voir un peu moins mal.

Les esclaves qui font aussi partie de la classe vile, ne sont devenus tels qu'en punition de quelques délits. C'est une peine imposée par les tribunaux, et qui n'est pas toujours à perpétuité. Quelquefois on se l'inflige soi-même pour s'acquitter envers la couronne, pour délivrer ou soutenir son père, et pour le faire enterrer s'il est déjà mort. Excepté ces diverses circonstances, l'esclavage n'est pas souffert en Chine. Il assujettit au service domestique, et jamais aux travaux de la terre ni des manufactures. Les esclaves de l'empereur ont quelquefois été élevés aux plus hautes dignités.

Les criminels condamnés aux travaux forcés sont quelquefois cédés aux particuliers pour une certaine somme. Les propriétaires trouvent un avantage à les occuper, en ce qu'ils les paient moins que d'autres ouvriers, et les condamnés gagnent aussi à cet arrangement, car, s'ils étaient employés par le gouvernement, ils ne recevraient rien du tout.

Les mendiants demandent l'aumône en agitant une clochette, ou en soufflant dans une petite trompe : manière adroite de se faire écouter et d'arracher à l'impatience des gens ce qu'on pourrait ne point obtenir de leur charité. Les mendiants sont très rares en Chine, parce que l'indigent a droit de recourir à ses parens les plus éloignés, et que dans le nombre il s'en trouve toujours quelques uns qui ont des moyens ;

mais, s'il en était autrement, les parens seraient obligés de travailler pour le soutenir et le garantir de la mendicité. C'est une conséquence des liaisons de familles. Ce devoir oblige surtout les proches ; les fils sont naturellement les soutiens du père et de la mère ; les frères, de leurs sœurs. Celui qui manquerait à cette obligation exciterait l'horreur et serait à jamais dés-honoré.

Après ces observations particulières, prenons le peuple dans son ensemble, et nous serons encore forcés d'y voir une différence bien marquée. Depuis deux cents ans d'alliances et de communauté, les Chinois et les Tartares ont conservé des traits bien distinctifs tant au moral qu'au physique. Les Tartares sont plus grands, plus forts et plus courageux. Leur caractère vif et remuant les rend moins propres à l'étude ; c'est pourquoi presque tous s'adonnent aux armes. Protégés par le souverain qui est de leur race, ils ont le ton un peu arrogant, comme tous les conquérans. Cependant, au lieu d'assujettir la Chine à leurs usages, ce sont eux qui se sont pliés aux siens.

Malgré cette condescendance, bon nombre de Chinois regrettent leurs anciens souverains, et la révolte de 1812, dont le prétexte apparent était une imposition forcée, semble avoir eu un autre motif. S'ils eussent été secondés par quelques puissances européennes, nul doute que les Chinois n'eussent remplacé sur le trône la dynastie des *Ming* ; mais, abandonnés à leurs propres forces, ils étaient d'une nature trop paisible pour tenter une entreprise aussi hasardeuse.

Les Chinois sont plutôt petits que grands ; ils sont gras ou doivent l'être, car la corpulence est aussi estimée chez eux que la délicatesse chez les femmes. Ils ont la peau jaune et luisante. Le type de leur physionomie consiste dans l'élevation des pommettes des joues ; dans l'aplatissement du nez, qui est court et retroussé ; dans la coupe ovale des yeux, qui sont petits et noirs ; dans la rondeur de la tête, la pâleur du teint, la largeur de la bouche, la blancheur des dents et l'expression lourde et ennuyée de tout le visage ; tout cela, comme on voit, est bien différent du type de la physionomie grecque et romaine, et même de la physionomie française. Les moustaches et un brin de barbe au menton dénotent l'homme marié ; la barbe longue et touffue est le privilège de la vieillesse. Mais quels que soient leur rang et leur âge, tous les hommes sont autorisés,

mieux que cela, sont tenus à conserver leurs cheveux au sommet du crâne et à les réunir en tresse. La longueur et l'épaisseur de cette queue sont un grand objet de vanité. C'est peut-être la seule mode que les Chinois aient eue des Tartares. Elle a son histoire. Avant la conquête, les Chinois laissaient croître leurs cheveux également sur toute la tête, mais le premier empereur tartare *Sun-che* rendit un édit par lequel il ordonnait au peuple conquis d'adopter la coiffure des vainqueurs, et de se faire raser le front. On résista d'abord ; quelques nobles aimèrent mieux perdre la tête que de se soumettre à ce qu'ils considéraient comme une dégradation. A présent, au contraire, rien n'est plus redouté que la perte de ce signe de leur servitude. C'est la plus grande ignominie qui flétrisse les criminels. Les hommes auxquels la nature a refusé cette parure indispensable y suppléent par une fausse chevelure. Tous les Chinois ont la barbe et les cheveux noirs.

Les femmes doivent être blanches et minces, avec des mains mignonnes et des doigts effilés ; surtout il faut qu'elles aient le *petit pied*, que personne ne voit jamais, pas même le mari, mais sans quoi toute leur beauté ne compterait pour rien. Je ne veux point ici parler davantage des femmes, parce que je leur consacrerai un chapitre à part.

Les Chinois sont d'un tempérament faible et paresseux ; leur activité est toute factice, c'est l'œuvre de la nécessité et d'un sage gouvernement. Ils travaillent sans cesse, mais lentement, nonchalamment et parce qu'il le faut, comme tous les gens lymphatiques. Cette mollesse naturelle provient sans doute de leur nourriture peu substantielle et de la chaleur de leur climat ; mais qu'elle existe, c'est incontestable. Leur goût pour le repos se manifeste dans tous leurs amusemens ; ils laissent patiner les Tartares, ils les regardent danser leur espèce de polka, comme ils rient des tours de force de leurs sauteurs ; mais ils s'assent devant un jeu d'échecs de cartes ou de dominos. Ils prétendent qu'on "est mieux assis que debout, mieux étendu qu'assis ; mais que le sommeil est le plus parfait de tous les états."

Les personnes bien élevées méprisent tous les jeux de hasard, et les regardent comme des vols dissimulés ; mais la basse classe y est fort adonnée. Elle joue aux dés, avec le marchand qui lui fournit des vivres et des habits ; les enfans avec le pâtissier ou le confiseur. Les Chinois ont

aussi un grand penchant pour les gageures, ils parient à tous propos. Parmi les amusemens favoris, ils ont le combat des grillons, qui a pour eux le même intérêt que celui des coqs en Angleterre. Deux de ces insectes étant placés dans un bassin, on les irrite avec un brin de paille, et leur naturel irascible s'enflammant aussitôt, ils s'attaquent avec la plus grande violence, et le combat ne cesse que par la mort de l'un des deux. Cet événement fait perdre celui des joueurs qui avait parié pour lui. N'est-il pas déplorable de voir partout l'homme, cruel, égoïste et avide d'argent, compter pour rien la vie et les souffrances des animaux ? Cependant, nous devons avouer que les Chinois méritent moins souvent ce reproche que beaucoup d'autres ; qu'en général ils sont sensibles et compatissans, qu'ils le sont par nature et par éducation. Le gouvernement ordonne que le mandarin en chef de chaque commune y tienne un registre public des bonnes actions qui viennent à sa connaissance. Ce *Livre du mérite* est un puissant stimulant à la vertu ; il est exactement le contrepied de nos gazettes des tribunaux. Chaque famille a aussi ses tablettes, où sont conservés les hauts faits des ancêtres. On les rappelle dans la conversation, et ils excitent à l'émulation. Les vieillards qui n'ont plus la force de travailler enseignent ce que la réflexion et l'expérience leur ont appris à la jeunesse, qui les écoute avec respect ; car en Chine il se trouve quelquefois de mauvais pères, mais jamais de mauvais fils.

Les Chinois sont économes, souvent jusqu'à la parcimonie ; ils sont méthodiques et sentencieux. Leurs sentimens et leur actions sont réglés par les maximes qu'ils placent en tous lieux, et dont ils ont un plus grand nombre qu'aucun peuple connu. Les deux qu'on rencontre le plus souvent peuvent être dites ordomentalles, car elles établissent tout ce qui est nécessaire au gouvernement et à la famille. Elle disent, l'une que : "Le peuple ne sera jamais heureux qu'il n'ait des ministres probes, zélés et intelligens ; et l'autre, que : "Les hommes seront heureux lorsqu'ils regarderont la pitié filiale comme le premier de leurs devoirs."

La politesse, l'affabilité, la générosité, constituent le caractère de tout Chinois bien élevé. L'hospitalité et la bienfaisance pour les pauvres, la docilité et le respect pour les vieillards, sont les vertus les plus honorées dans l'opinion publique ; mais, malheureusement, ces sentimens

sont plus souvent affectés que réels, car les hommes sont toujours et partout les mêmes, et les Chinois sont avides d'une bonne renommée, comme on l'est dans la plus grande partie de l'Europe. Qu'ils le soient ou non, ils veulent être crus raisonnables, justes et de bon caractère, avant tout. Ils sont dissimulés, comme tous les gens polis et complimenteurs. Quelqu'un qui a passé plusieurs années en Chine me disait : "Croyez-moi, le Chinois est plus rusé que le singe, plus patient que le castor, plus industrieux que la fourmi. Malgré sa bienveillance apparente, il est naturellement railleur, et se moque volontiers du prochain, surtout s'il vient d'Europe. Il parle avec grand bruit et volubilité, il crie comme le Napolitain, il manque de sobriété, il mange gloutonnement, et s'enivre de ses liqueurs fermentées, de tabac et d'opium. La morale est enseignée au bas peuple; mais l'empereur et ses mandarins tiennent que, pour le bien public, l'homme politique peut mentir, tromper, manquer de parole."

Hélas ! quoique nous ne voudrions pas l'avouer, je crains bien que, peuple plus civilisé, puisque nous le sommes dans le sens chrétien, il en soit ainsi de nous que du peuple chinois.

Quelles que soient leurs mœurs, les Chinois affectent tous la plus grande décence dans leurs manières et dans leurs vêtements, dont l'ampleur doit toujours cacher et déguiser les formes de la nature. Leur pudeur s'offusque à la vue des œuvres de l'art, si les draperies suivent et indiquent les contours du corps humain; les habits collants des Européens leur semblent manquer tout-à-coup de convenance. Le peuple surtout s'en est choqué, et s'en est vengé par le surnom de démons qu'il donne à tous les étrangers. C'est qu'en effet leur diable est habillé, sur la scène d'un pantalon et d'un froc noirs, tout semblables aux nôtres. Cette extrême pudeur des Chinois leur a toujours gagné la sympathie des missionnaires.

Les Chinois sont malpropres, ou, pour mieux m'exprimer, il n'ont qu'une propreté extérieure. Leur tête est chaque matin confiée au barbier, qui en fait la toilette, mais le reste de leur personne va comme il peut; nous en excepterons les mains qui, grâce à ce qu'elles ne sont jamais cachées par des gants, reçoivent aussi des soins. Les vêtements de dessus sont bien entretenus, et souvent changés, mais ceux qui touchent la peau sont plus négligés. Si vous leur en faisiez l'observa-

tion, ils vous repondraient : "A quoi bon tant de recherche, puisque personne n'en voit rien ?" Ce sentiment se retrouve partout; c'est le mobile de toute leur conduite. Les Chinois cherchent toujours à flatter l'œil d'autrui. Lorsque les Vénitiens et les Espagnols portaient le manteau ils étaient moins propres que les autres peuples, puisque le manteau les dispensait d'une toilette soignée.

Les Chinois ne connaissent point les délices du bain, ni le bien-être du linge blanc et c'est à cet état de saleté qu'on doit attribuer quelques maladies qui désolent leur pays : la lèpre, entre autres, et le goître, qui est aussi commun en Tartarie que dans certaines parties des Alpes. Un médecin européen a remarqué qu'un sixième de la population qui habite les vallées du nord est attaqué de cette dernière maladie, et que les femmes y sont plus sujettes que les hommes. Comme en Europe, on croit que cette infirmité se gagne en buvant de l'eau de neige, et, comme en Europe aussi, elle entraîne l'affaiblissement de l'esprit, quelquefois l'imbécillité absolue. Ces *crétins* sont, par les Chinois, considérés comme des êtres privilégiés qu'en entoure de soin. Les Turcs les regardent aussi comme favorisés de la Divinité, en ce qu'ils sont dans l'impossibilité de mal faire.

Que dire du bonheur réel des idiots et du respect qu'ils inspirent aux peuples de l'Orient ? Selon ces derniers, l'intelligence de l'homme lui serait-elle un don si funeste ?

Malgré la lèpre, le goître, la petite vérole, qui y sont si communs, la Chine regorge de population. C'est que le respect dont est entouré chaque père de famille fait désirer à tout le monde un grand nombre d'héritiers; c'est que la tradition exalte la félicité des anciens patriarches, qui réunissaient à leurs tables jusqu'à sept cents membres de leur famille; c'est qu'il y a des lois sévères contre l'émigration; c'est enfin que le célibat et la stérilité sont comptés comme des irrévérences envers ses parents. Il y a bien quelques infanticides, que la police ne parvient pas toujours à prévenir; mais, d'un autre côté, l'esclavage ne diminue pas en Chine la population comme dans les autres pays, car chaque maître est obligé de marier les femmes esclaves de sa maison.

Les Chinois sont heureux, et c'est là leur premier talent. Ils ne redoutent rien tant que la mort, et jamais il ne leur arrive de se suicider. Ils sont gouvernés despotiquement, mais doucement. Ils plaignent

fort les étrangers, dont les exécutions militaires leur inspirent autant d'horreur que de mépris. Le supplice des baguettes, infligé à un soldat de la marine anglaise, les a surtout scandalisés. Un mandarin déclara, au nom du peuple chinois, qu'il

ne pouvait concevoir comment une religion qui se piquait de justice, d'humanité, de charité, et qui proclamait sa suprématie, sur toutes les autres, pouvait permettre une semblable cruauté.

Comte ALEXANDRE BONACOSI.

VARIETES.

COMMENT FURENT INVENTÉS LES JOURNAUX.



U commencement du dix-septième siècle, on ne savait pas encore en France ce que c'était, je ne dirai pas qu'un journal, mais même un ouvrage périodique quelconque ; il faut descendre jusqu'en 1631, environ deux cents ans après la découverte de l'imprimerie, pour trouver la première publication publique d'une feuille volante. En un mot, l'origine de la presse, de cette puissance qui aujourd'hui compte parmi les grands pouvoirs de l'Etat, ce n'est pas la spéculation qui l'a produite, mais tout simplement le hasard qui l'a créée. Voici comment.

D'Hozier, le célèbre généalogiste, était, par la nature de ses fonctions, obligé d'entretenir une correspondance fort active, tant avec les principaux personnages du royaume qu'avec ceux des pays étrangers. Il se faisait souvent aider dans ce travail par son ami Théophraste Renaudot, et celui-ci, pour amuser ses malades, leur contait les aventures plus ou moins scandaleuses renfermées souvent dans ces missives. La vogue que ces histoires donnèrent au conteur augmenta si prodigieusement la clientèle de ce docteur, que, n'ayant plus le temps de rester auprès de ses malades pour les divertir par sa conversation, il imagina de dicter chaque matin des historiettes à un secrétaire, qui les transcrivait sur autant de feuilles volantes que le bon docteur avait de malades à visiter dans la journée. Ces nouvelles à la main firent fureur, et Renaudot, ne pouvant pas suffire aux demandes qui lui en étaient faites, imagina de les faire imprimer, afin de les vendre aux gens qui se portaient bien, et pour cela

il adressa une requête au cardinal de Richelieu, qui, comprenant aussitôt de quelle importance serait une feuille racontant les nouvelles sous l'influence et presque sous la dictée du pouvoir, s'empressa d'accorder le privilège sollicité.

Renaudot fit alors paraître la première feuille si impatiemment attendue, le 1er avril 1631, sous le titre de *Gazette*, nom emprunté à une feuille de même nature qui se publiait à Venise depuis le commencement du siècle, et qu'on appelait *Gazetta*, parce que l'on payait pour lire cette feuille une *gazetta*, petite pièce de monnaie de la valeur de deux liards. Voilà la véritable étymologie de la *Gazette*, non celle que les mauvaises langues ont voulu faire courir, en prétendant que le nom de ce premier journal avait été emprunté à celui d'un oiseau très-babillard, la *pie*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, en italien *gazza*.

Le succès de cette entreprise fut en peu de temps si immense, que Renaudot dut renoncer à ses malades pour donner tout son temps à remplir ses coffres des flots dorés du Pactole. Rien ne manqua, d'ailleurs, à sa gloire ; car il fut, en même temps, décoré du titre d'historiographe de France. Une estampe de l'époque, conservée à la Bibliothèque Nationale, représente la *Gazette* assise sur une espèce de tribunal : sa robe est parsemée de langues et d'oreilles ; le Mensonge démasqué lui lance des regards pleins de haine ; la Vérité, au contraire, semble heureuse d'être assise auprès d'elle. Au pied du tribunal, Renaudot remplit les fonctions de greffier. Les cadets de la faveur se pressent autour de lui, et lui offrent de l'argent ; mais il détourne la tête pour ne les point entendre.

Pendant de longues années, la *Gazette*

de Renaudot marcha seule tête levée comme une reine absolue. Nous étions alors à une époque de prévilège et de bon plaisir, où toute concurrence était difficile ; mais, vers 1650, un poète courtisan, nommé Lodet, protégé par la duchesse de Longueville, cette belle frondeuse qui disait que "les plaisirs innocents n'étaient pas de son goût," fonda, pour le cercle de la noble dame, une petite Gazette en vers, aux modestes allures, comme il convient à une fille de bonne maison. Cette feuille fut désignée sous le nom de *Gazette burlesque*, "à cause, disent les historiens du temps, qu'elle rapportait ce qui se passait, et qu'elle se faisait en style plaisant et agréable."

La Gazette de Loret était trop du goût de cette époque remuante et frondeuse, pour qu'elle restât longtemps le privilège des habitués de l'hôtel de Longueville. Il ne fut bientôt plus question dans toutes les ruelles que des caquets du poète-gazetier, et les traits les plus saillants volèrent de bouche en bouche par tous les coins de la ville.

Loret consentit alors à les livrer à l'impression, d'autant plus, que des plagiaires s'en étaient bien vite emparés, comme il s'en était dans sa première feuille qui parut en public :

Des débiteurs de faux papiers.
Pires cent fois que des fripiers,
Faisaient imprimer mes gazettes,
Sans craindre ni loi n'y syndic,
Pour en faire un lâche trafic.

Bien que les vers du poète Loret ne fussent ni parfaits ni riches en rimes, il fallait, en réalité, bien de la verve et de l'esprit pour pouvoir suffire à cette versification continue. Souvent il s'y trouve des choses galantes, d'autres fois des jeux de mots. Nous en citerons un.

Le cardinal de Retz ayant donné sa démission de l'archevêché de Paris en 1662, le roi nomma M. de Marca pour le remplacer ; ce prélat mourut trois jours après avoir reçu ses bulles et avant d'avoir pris possession. Voici comment Loret fit son épithaphe :

Ci-gît l'illustre Marca,
Que le plus sage des rois marqua
Pour prélat de son église ;
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussitôt le démarqua.

Les critiques ne manquèrent point à Loret, comme on le pense bien, et sa tâche devint plus difficile à mesure que sa ga-

zette devint plus répandue. Mais, soutenu par de puissants protecteurs, le poète se moquait d'eux et redoublait de malice. Il faillit cependant être la victime de ses propres œuvres ; car, quelques malicieux propos, lancés sur le moment, manquèrent de former en bataille les robes noires, qui le menacèrent de lancer contre lui un bel et bon arrêt. Cette fois, Loret eut peur, il rentra ses griffes et fit patte de velours. Messieurs du parlement, attendris par cette soumission, rentrèrent leurs foudres, et tout se termina en mieux.

Les feuilles de Loret paraissaient à peu près régulièrement tous les samedis.

En 1672, parut un nouveau recueil qui était appelé à une grande vogue et à une longue destinée ; nous voulons parler du *Mercur Galant*, créé par Danneau de Vizé. C'était une sorte de journal complet et universel. Nouvelles, promotions, baptêmes, mariages, morts, spectacles, histoires galantes, propos de ruelles, discours des académies, sermons, plaidoyers, énigmes, poésies, etc., tout y entra, tout y trouva place.

De Vizé voulait faire un journal qui convint à tout le monde, il y parvint ; et, malgré le jugement un peu brutal de La Bruyère, les plaisanteries de Boursault, les épigrammes de Boileau et les mille obstacles que lui suscita l'envie, il continua son œuvre avec succès jusqu'à la fin de sa carrière. Nous citerons une des épigrammes qui furent le mieux accueillies du public :

Savez-vous d'où vient qu'au Mercure,
Si souvent on ne trouve rien ?
—C'est le carosse de voiture,
Il faut qu'il parte vide ou plein.

Pendant les six premières années, le *Mercur Galant* parut d'une façon fort irrégulière ; mais, à partir de 1678, il parut régulièrement tous les mois en un volume in-12 de 3 à 400 pages qui se vendait 3 livres. Il était rédigé sous la forme d'une lettre, dans laquelle venaient s'enchaîner, d'une manière toujours nouvelle, toujours heureuse, toujours amusante, les faits, les récits, les historiettes, les épigrammes, quelque fois très piquantes, souvent fort anodine ; des vers bien plus inoffensifs encore, dans le genre de ceux-ci, publiés à propos des réverbères que l'on plaça sur la route de Versailles :

Sur le chemin qui conduit à la cour,
On établit maint et maint réverbère ;
De plus en plus, de jour en jour,
Je vois avec plaisir que mon pays s'éclairc.

L'œuvre de Vizé fut continuée par Dufresny, qui lui donna un nouvel élan, malgré la guerre acharnée que lui fit J. B. Rousseau.

Après la mort de Dufresny, le *Mercurie Galant* changea de titre; il s'appela *Mercurie de France*. Ce journal acquit, pendant la révolution, une certaine importance, qu'il dut surtout à sa rédaction politique. Il parvint, après des vicissitudes de tous genres, jusqu'en janvier 1815. Des hommes d'un grand talent cherchèrent plusieurs fois à le ressusciter, mais, comme un cadavre réchauffé par la pile galvanique, il s'élevait un moment et retombait aussitôt sous le froid de la mort.

Après la mort de Louis XIV, sous la Régence, on fonda encore des *Nouvelles à la main*. Elles n'eurent qu'un moment, et c'est à peine si l'on ose assurer qu'elles furent soumises à l'impression. C'était un recueil de chansons et de plaisanteries de fort mauvais goût sur les courtisans et les courtisanes de l'époque. Il en est bien peu que l'on pourrait citer. Voici pourtant, par extraordinaire, un couplet sur le cardinal Dubois qui n'offre rien de trivial ou d'ignoble :

Du bois l'on fait les cassettes,
Du bois l'on fait les tablettes,
Du bois l'on fait des toilettes,
On fait tout avec du bois.
Du bois on abuse en France,
Mais voilà que la régence
Fait un cardinal Dubois.

Ces *Nouvelles à la main* restèrent à la cour tous la durée du règne de Louis XV. Elles lui furent envoyées souvent par M. de Sartines et amusaient fort le roi, qui les communiquaient à ses serviteurs et à ses favorites. Elles moururent avec Louis le bien-aimé. Le vertueux Louis XVI leur fit peur, et elles s'envolèrent pour ne jamais revenir; mais, si ces *Nouvelles à la main de cour* eurent peu de vogue dans le public, en revanche, la rigidité de la censure donna lieu, à plusieurs reprises, à la publicité clandestine de gazettes manuscrites connues aussi sous le nom de *Nouvelles à la main*, chroniques scandaleuses plutôt que politiques, qui ne laissèrent pourtant pas que d'inquiéter plus d'une fois le pouvoir. Les feuilles de ce genre qui eurent le plus de vogue furent celles qui émanèrent d'un cercle de nouvellistes qui se tenait chez Mme Doublet, et dont les principaux membres étaient: l'abbé Legendre, Piron, Mirabeau, Voisenon, et enfin Bachaumont, sous le nom duquel on a publié des *Mémoires secrets* dont les principaux

matériaux ont été puisés dans ces *Nouvelles à la main*, anecdotes recueillies jour par jour à la paroisse, c'est ainsi qu'ils appelaient le salon de Mme Doublet.

Ces dans ces *Nouvelles à la main* que fut publié ce fameux testament de Piron.

“ Mon testament,

“ Je me recommande à la postérité. J'espère plus dans son indulgence que dans celle de mes contemporains. Comme j'ai toujours fui la vaine gloire, et que je crains qu'une main amie ou ennemie ne barbouille mon tombeau d'une plate ou méchante épitaphe, je veux que l'on y grave celle-ci :

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

“ Je laisse mes ouvrages en proie à tous les journalistes de quelque pays, profession, qualité ou secte qu'ils soient. Le grand Corneille ne leur a point échappé, il y aurait de l'indécence à moi, du ridicule même de ne pas me laisser tourmenter, fouiller et saisir par ces barbares.

“ Je lègue aux jeunes insensés qui auront la malheureuse démangeaison de se signaler par des écrits licencieux et corrupteurs, je leur laisse, dis-je, mon exemple, ma punition et mon repentir sincère et public.

“ Je lègue enfin mon cœur à l'immortelle Académie française, et la supplie de vouloir bien recevoir à gré ce petit diamant assez précieux par sa rareté, n'y ayant chez le grand mogul même, aucuns joyaux qui vaillent un cœur vraiment reconnaissant.”

Dans ces *Nouvelles à la main* parurent aussi une foule d'épigrammes de Piron contre Voltaire; elles tourmentaient fort cet écrivain.

En voici une faite à l'occasion de sa *Sémiramis*, tragédie dans laquelle Voltaire était accusé d'avoir pillé Crébillon, et d'avoir même pris le sujet d'une pièce déjà traitée par lui.

N'en doutez pas, oui, si le premier homme
Eût eu le tic de ce faiseur de vers;
Il eût fait pis que de mordre à la pomme,
Et eût été bien un autre travers:
Du grand auteur de la nature humaine,
Il eût voulu refaire l'univers,
Et le refaire en moins d'une semaine.

On y racontait aussi que Voltaire, jaloux de tous les poètes épiques, rabaisait fort, devant le docteur Young, le talent de Milton, et frondait surtout dans le *Paradis perdu* la mort, le péché et le diable, personnifiés par le poète anglais. Il trouvait cette invention pitoyable, extravagante, et

en faisait le principal objet de ses arrogants sarcasmes. Young, indigné du ton d'irrévérence et de légèreté avec lequel Voltaire s'exprimait sur un des plus grands génies de l'Angleterre, lui adressa sur le champ l'épigramme suivante :

Ton esprit, ta laideur et ton corps desséché,
Font voir en toi la mort, le diable et le péché.

Voltaire, déconcerté de cette vigoureuse apostrophe, n'eut pas même la force de balbutier un mot de réplique et se sauva au plus vite.

On voit que ces petits pamphlets ne faisaient pas seulement la guerre aux grands seigneurs et aux courtisans, ils la faisaient encore à leurs ennemis personnels : "Qui n'est pas pour nous est contre nous." La devise en était cruelle, et ils la remplissaient en conscience.

A la fin du dix-huitième siècle, quelques années avant la révolution, parut enfin le premier journal quotidien, appelé *Journal de Paris*. Sa publication fut commencée le 1er janvier, 1777. Un article sur l'*Almanach des Muses*, une lettre de Voltaire, une annonce de librairie, trois ou quatre faits administratifs et judiciaires, deux événements, un bon mot et l'annonce des spectacles faisaient tous les frais de ce journal, qui tiendrait fort à l'aise dans une seule colonne d'un des journaux de notre époque. Le prix en était de 24 livres pour Paris, et 34 livres 4 sous pour la province.

Malgré la complète insignifiance de cette feuille, qui restait totalement étrangère à toute question politique, à toutes nouvelles de cour, à tout ce qui peut en un mot intéresser, amuser ou même occuper l'esprit, son succès dépassa les bornes de l'espérance; car elle procura jusqu'à 150 mille francs de bénéfice chaque année.

Ainsi, la *Gazette de France*, le *Mercure* et le *Journal de Paris* forment à peu près tout le bilan de la presse en France avant la révolution. Après ces feuilles, on peut en nommer sans doute quelques-unes encore, mais bien plus insignifiantes et beaucoup moins répandues.

Tels furent les faibles commencements de la presse périodique, de cette puissance qui devait bientôt forcer toutes les autres puissances à compter avec elle.

C'est que la liberté de la presse n'était pas encore passée dans le journal en ce temps-là; elle était dans les livres, elle était dans l'encyclopédie, dans les discours de Jean-Jacques Rousseau, dans les contes de Voltaire; elle était partout enfin, excepté dans un journal.

C'est la révolution de 93 qui l'a faite puissante et forte. Le sceptre échappé des faibles mains de Louis XVI, elle s'en est emparée; la couronne tombée avec la tête du roi, elle l'a placée sur son front triomphant. Depuis cette époque la presse est devenue la reine du monde.

PAUL LEBRUN.



**LECTURES DE MADAME CAUDLE.
INTRODUCTION.**

Monsieur Caudle, 20 octobre 1847.

Après le choléra, la peste, les diseurs de bons mots et les avis charitables, nous ne savons rien de plus détestable qu'un livre précédé d'une PREFACE ! aussi, nous nous hâtons de le constater, ce n'est pas une préface que nous écrivons dans le moment ; c'est tout bonnement un mot d'explication à ceux de vos lecteurs qui ne sont pas au fait de l'œuvre si spirituelle et si morale tout à la fois, dont nous avons entrepris la traduction. Nous ne disons rien de Douglas Jerold, l'auteur des " Chapitres de Madame Caudle " ; qu'il nous suffise de vous rappeler qu'il est le Rédacteur du *Punch*, de Londres, le castigateur émérite de toutes les folies, les préjugés, les vilainies dorées de la population de la grande Métropole Britannique. Or sus, en matière.

M. Caudle, la victime des pages suivantes, est un brave marchand de joujous, qui un jour néfaste, se mit dans la caboche de prendre femme. Lui si paisible, si à l'aise dans sa jolie maison d'une rue fashionable de la Capitale ! cette idée ne pouvait venir qu'à un marchand de brimborions !

Bref, voilà notre homme lié pieds et poings au domicile conjugal. D'abord tout alla à merveille ; c'était : *mon cher* par ci, ma *colombe* par là ; c'étaient les petits soins, les attentions, les câlineries, les petites surprises ; ça faisait plaisir rien que de voir ça ! Puis les enfants arrivèrent un à un, comme les grains d'un chapelet, jusqu'à la première dizaine inclusivement ; c'était plus qu'une bénédiction ; car le tumulte devint épouvantable au logis, les enfants brisèrent les meubles ; la mère les battit, les gronda, montra les grosses dents, rudoya les domestiques et jusqu'à ce pauvre M. Caudle lui-même, le chef et le fabricant de toute la tribu ! que lui restait-il à faire ? C'est ce qu'il se demandait à chaque instant du jour ; et tous les jours il se couchait sans avoir résolu ce difficile problème. Un beau matin, Caudle qui parfois se mêlait de réfléchir, se prit à penser que puisqu'il ne pouvait trouver le repos chez lui, il l'irait chercher au dehors. Vous voyez que ce n'était pas trop mal raisonner pour un marchand de joujous. Ce qui fut dit fut fait. Caudle s'absenta d'abord

une fois par semaine, puis deux, puis trois, puis quatre, puis enfin tous les soirs. Il abandonnait son coin du feu pour le salon du café, le jeu des pincettes pour le billard, et quelquefois puisqu'il faut tout dire, le modeste souper de famille pour les ragoûts appétissants du restaurateur du voisinage. Caudle se faisait, parfaitement bien à sa nouvelle manière de vivre, mais ce qui l'étonnait, c'était la douceur de sa meilleure moitié ; pas un mot, pas un reproche. Erreur ! c'était ce calme plat et trompeur, précurseur infailible de l'orage qui s'approche. Enfin, "ô jour d'éternelle mémoire" le nuage éclata, la foudre gronda, et Caudle se trouva dans le courant du terrible fluide. Lui, qui était l'homme le plus rangé de son quartier, n'avait-il pas eu le malheur de prêter vingt piastres à un ami ? C'est cette générosité si inopportune qui forme la matière du premier chapitre. Puis, tous les soirs, madame avait quelques griefs à remettre sur le tapis ; en un mot cette maison si paisible tout-à-l'heure était devenue une espèce d'enfer.

Maintenant, quelle morale peut-il y avoir sous ces récriminations continuellement acerbes, constatées chapitre par chapitre dans l'opuscule que nous recommandons aujourd'hui à votre indulgence ? La voici : c'est que le mari ne doit jamais oublier qu'étant le chef de l'établissement, il est tenu de rendre son empire aussi supportable que possible, de rendre plus légères à sa femme les pénibles occupations d'une mère, de donner l'exemple de la douceur et de la bonne conduite à sa femme, à ses enfants et à ses domestiques : c'est que la femme doit retenir son mari chez lui par son affabilité, sa tendresse, en lui montrant un visage riant, et en lui faisant une vie d'intérieur, telle qu'il ne s'en tienne éloigné qu'avec chagrin quand ses affaires l'appellent au dehors. C'est qu'enfin, le meilleur moyen de s'entendre dans tous les états de la vie, c'est de suivre le précepte divin : "Aimez-vous les uns les autres." C'est, pour terminer, que l'homme et la femme doivent s'appuyer l'un sur l'autre, amoureusement et avec confiance, pour parcourir ce triste chemin qui mène à la mort, et que l'on appelle "LA VIE !

PETER L. M.

AVIS CHARITABLES DONNES A L'ABRI DES RIDEAUX

PAR MADAME CAUDLE.

PREMIER CHAPITRE.

(Mr. Caudle vient de prêter vingt piastres à un ami.)



L faut que vous soyez bien riche, Mr. Caudle ? J'aimerais à savoir qui vous prêterait vingt piastres ? Mais c'est comme cela : une femme peut travailler comme une négresse ! Ah ! mon Dieu ! que de choses nous aurions pu faire avec vingt piastres. Comme si l'argent poussait dans les rues et qu'il n'y eut qu'à se baisser pour le prendre ! Mais vous avez toujours été un imbécile, Mr. Caudle ! Depuis trois ans j'ai besoin d'une robe de satin noir, et ces vingt piastres étaient justement ce qu'il me fallait. Mais qu'importe comment je suis,—qu'importe ? Tout le monde dit que je ne m'habille pas comme il convient à votre femme—et c'est vrai ; mais qu'est-ce que cela vous fait, Mr. Caudle ? Rien. Oh ! non ! vous avez un cœur tout plein d'attendrissement pour tout le monde, excepté pour ceux qui vous appartiennent. Je voudrais que le monde vous connût comme je vous connais—voilà tout. Vous aimez qu'on vous appelle libéral—et votre pauvre famille en souffre.

—Toutes vos filles ont besoin de chapeaux, et d'où nous les aurons, je n'en sais rien. Avec dix piastres on les aurait achetées—mais à présent les pauvres petites ! il faut qu'elles s'en passent. Comme de raison ces *vingt piastres* étaient à vous et à tout le monde par dessus le marché, excepté à votre propre chair et à votre propre sang, Mr. Caudle.

—L'homme est venu aujourd'hui demander l'argent de l'eau ; mais comment voulez-vous qu'ils paient les taxes, les gens qui jettent vingt piastres au premier individu qui les demande.

—Vous ne savez pas peut-être que Jack a envoyé ce matin son volant à travers la fenêtre de sa chambre à coucher. J'allais envoyer chercher le vitrier pour faire poser une nouvelle vitre ; mais j'étais sûr, après que vous aviez prêté ces vingt piastres, que nous n'en avions plus les moyens. Oh non ! il faut que la fenêtre reste comme elle est ; et il fait un beau temps pour

qu'un pauvre cher petit enfant couche avec une vitre cassée. Il a déjà le rhume et ça ne m'étonnerait pas si cette vitre cassée le rachevait. Si le cher enfant meurt, sa mort pourra être attribuée à son père ; car je suis sûre que nous ne pourrions plus maintenant payer pour faire réparer les fenêtres.

—Mardi prochain notre assurance devient due. J'aimerais à savoir comment elle va être payée : Eh bien, elle ne le sera pas du tout. Ces vingt piastres auraient justement fait l'affaire—et à présent, il ne faut plus parler d'assurance. Et jamais il n'y a eu tant de feux qu'il y en a maintenant. Je ne fermerai pas les yeux de la nuit,—mais qu'est-ce que cela vous fait, pourvu que les gens vous appellent libéral, M. Caudle ? Votre femme et vos enfans peuvent bien être rôtis tout vivans dans leur lit—comme cela nous arrivera certainement, car *il faut* que l'assurance tombe. Et il y avait tant d'années que nous assurions ! Mais comment, je vous demande un peu, assureront-ils leurs biens les gens qui font des ricochets avec leurs vingt piastres ?

—Une fois j'ai pensé que nous pourrions aller à Margate cet été. Cette pauvre petite Caroline, je suis sûre qu'elle a besoin de faire un tour en mer. Mais non ! la pauvre enfant ! il faut qu'elle reste à la maison—il faut que nous restions tous à la maison—elle va tomber en consommation, il n'y a pas de doute ; oui—cher petit ange ! —je suis résignée à sa perte, *maintenant*. Nous aurions pu sauver l'enfant ; mais on ne peut pas sauver ses enfans et jeter au vent ses vingt piastres en même temps.

—Je ne sais pas ou est allé le pauvre petit Murcat ? Pendant que vous prêtiez ces vingt piastres, le chien est sorti de la boutique. Vous savez, je ne le laisse jamais sortir dans la rue, parce que j'ai peur qu'il soit mordu par quelque chien enragé, puis après qu'il revienne à la maison et morde tous les enfans. Cela ne m'étonnerait pas du tout, maintenant si le chien revenait enragé, et communiquait son mal à toute la famille. Mais, que vous fait votre famille, tant que vous pouvez faire le généreux avec vingt piastres ?

—Entendez-vous ce contrevent, comme

il bat de tous côtés ? Oui—je sais bien ce qui lui manque aussi bien que vous, il a besoin d'une esse. J'allais envoyer chercher le forgeron aujourd'hui, mais à présent il ne faut plus en parler : *maintenant* le contrevent peut *cliquer* toutes les nuits, depuis que vous avez jeté vingt piastres au vent.

—Ah ! voilà la suie qui tombe dans la cheminée. S'il y a quelque chose que je déteste, c'est l'odeur de la suie. Et vous le savez bien ; mais que vous font mes sentiments ? *Ramenez la cheminée !* Oui, c'est bien bon à dire, ramenez la cheminée—mais qui ramonera les cheminées—qui paiera le ramonage des gens qui ne prennent pas soin de leurs vingt piastres ?

—Entendez-vous courir les souris dans la chambre ? Je les entends. Si elles vous arrachaient du lit, ça ne serait pas mauvais. *tendez leur des pièges.* Oui, c'est bien aisé à dire—tendez leur des pièges. Mais où prendraient-ils du fromage, les gens qui perdent vingt piastres tous les jours ?

—Ah ! mon Dieu ! je suis sûre qu'il y a du bruit en bas. Ça ne me surprendrait pas du tout s'il y avait des voleurs dans la maison. Eh bien ! c'est *peut-être* le chat ; mais les voleurs viendront pour sûr quelque nuit. La porte de derrière ferme très mal ; mais les temps sont durs pour permettre d'acheter des serrures et des verroux, quand les fous ne veulent pas prendre soin de leurs vingt piastres.

—Marianne aurait dû aller chez le dentiste demain. Il faut qu'elle ait trois dents d'arrachées. Trois dents qui gâtent complètement la bouche de l'enfant. Mais il faut qu'elles restent là ; et qu'elles gâtent la plus douce petite figure du monde. Autrement, elle aurait été digne d'épouser un Lord. Maintenant, qui en voudra quand elle sera grande ? Personne. Nous mourons, et nous la laisserons seule et sans protection dans le monde. Mais qu'est-ce que cela vous fait ? Rien, pourvu que vous puissiez éparpiller vos vingt piastres.

Et ainsi, dit Caudle, en résumant, d'après ma femme, elle, la pauvre chatte, n'avait pu avoir une robe de satin—les filles n'avaient pu avoir de chapeaux neufs—la taxe de l'eau doit demeurer due—Jack va mourir parce qu'il y a un carreau de cassé—notre assurance n'avait pu être payée, en sorte que nous allons tous devenir victimes de l'élément dévastateur—nous n'avons pu aller à Margate, et Caroline va mourir dans toute sa jeunesse—le chien est venu à la maison nous rendre tous enragés

—le contrevent va battre sans cesser—la suie va toujours tomber—les souris ne nous laisseront plus un instant de sommeil—les voleurs vont venir tous les soirs à la maison—notre chère Marianne va rester pour jamais une pauvre fille sans protection—et une myriade de malheurs va fondre sur nous, et, tout cela, parce que j'ai eu l'imprudence de prêter vingt piastres.

SECOND CHAPITRE.

(*M. Caudle a été au café avec un ami et "sent la fumée de tabac" à empoisonner une femme.*)

—Je ne sais pas, ma foi, qui voudrait être une pauvre femme ! Je ne sais pas qui s'attacherait à un homme, si la moitié de tout ce que l'on a à souffrir était connu. Il faut qu'une femme reste à la maison, qu'elle fasse les ouvrages les plus bas, tandis qu'un homme va où il lui plaît. C'est tout ce qu'il faut pour une femme de rester assise dans les cendres de la cheminée comme Cendrillon, tandis que son mari est au café où il boit et chante. *Je ne chante jamais !* Comment voulez-vous que je sache si vous chantez ? C'est bon pour vous dire ça ; mais si je pouvais entendre, je suis sûre que vous êtes le pire de toute la bande.

—Et maintenant, je suppose, vous allez être au café toutes les nuits. Si vous croyez que je vais veiller pour vous attendre, M. Caudle, vous vous trompez fort : et je ne sortirai pas non plus de mon lit tout chaud pour vous laisser entrer. Non : et Suzanne non plus ne veillera pas pour vous attendre. Non : et vous n'aurez pas non plus de passe-partout. Je ne veux pas me coucher avec la porte ouverte pour être assassinée avant le matin.

—Pouah ! Pouah ! Pouah ! Cette horrible odeur de tabac ! C'en est assez pour tuer une honnête femme. Vous savez bien que je déteste le tabac, et pourtant il faut que vous fumiez. *Je ne fume pas moi-même !* Qu'est que ça fait ? si vous allez avec ceux qui *fument*, vous n'en valez guère mieux ; vous seriez aussi bien de fumer vous-même—ma foi, c'est vrai, vous seriez mieux. Fumez plutôt vous-même que d'apporter la fumée des autres dans vos cheveux et vos favoris.

—Je n'ai jamais pu comprendre ce qui attire un homme au café. Il fait là de gentilles connaissances ! Oui ; des gens qui se glorifient de traiter leurs femmes en esclaves, et de ruiner leurs familles. Il y a ce scélérat d'Harry Prettyman, voyez ce qu'il est devenu. Jamais il ne rentre

le soir avant deux heures; et puis dans quel état ! Il commence par se quereller avec la porte, avec tout ce qu'il rencontre afin que sa pauvre femme ait peur de lui adresser la parole. Ah ! l'infâme ! Mais n'allez pas croire que je vais faire comme madame Prettyman. Non ; je ne souffrirais pas une pareille conduite du meilleur homme du monde. Vous ne me rendrez pas peureuse de vous parler, quand même vous jureriez et vous vous querelleriez avec la porte. Non, M. Caudle, non.

—*Vous n'avez pas envie de veiller jusqu'à 2 heures du matin ! Comment savez-vous ce que vous ferez quand vous serez au milieu de telles gens ? Les hommes ne peuvent pas répondre d'eux-mêmes quand ils s'enivrent ensemble. Ils ne pensent plus à leurs pauvres femmes, qui gémissent et se consomment à la maison. Vous allez avoir un beau mal de tête demain matin, ou plutôt ce matin ; car il doit être plus de minuit. Vous n'aurez pas mal à la tête !* C'est bon à dire, mais je sais mieux que ça ; eh bien, vous vous soignerez tout seul. Ah ! encore ce tabac dégoûtant ; non, je ne me coucherai pas comme une bonne petite femme. Comment voulez-vous que les gens dorment lorsqu'ils sont empoisonnés ?

—Oui, M. Caudle, vous serez malade et charmant demain matin ! mais n'allez pas croire que je vais vous apporter votre déjeuner dans votre lit, comme madame Prettyman. Je ne serai pas la bête. Non ; et je n'exposerai pas la maison aux cancan du voisinage, en envoyant chercher de l'eau soda de bonne heure, car tout le monde dirait : "Caudle s'est grisé hier soir." Non j'ai des égards moi pour mes chers enfants, si vous n'en avez pas. Non ; et vous n'aurez pas non plus de bouillon à diner. Il n'entrera pas une bouchée de mouton dans ma maison, vous pouvez m'en croire.

—*Vous n'aurez pas besoin de soda et vous n'aurez pas besoin de bouillon !* Tant mieux. Vous n'en auriez pas quand même vous en auriez besoin, je vous assure.—Mon Dieu ! mon Dieu ! c'est dégoûtant ! Je crois que c'en est assés pour me faire sentir aussi mauvais que vous. Il me semble que le tabac devrait être une bonne raison de divorce. Combien peu une femme qui se marie songe ou pense qu'elle se livre tout entière pour être empoisonnée ! Vous autres hommes, vous parvenez à faire tout ce que vous voulez, c'est vrai. Et si j'allais moi, vous laisser là vous et les enfants, il y en aurait un joli

bruit ! Vous, cependant, vous pouvez aller fumer une dizaine de pipes et—*vous n'avez pas fumé !* C'est la même chose M. Caudle, si vous allez avec ceux qui fument. On connaît les gens par la compagnie qu'ils voient. Vous seriez mieux de fumer vous-même, que de m'apporter ici l'odeur du tabac de tout le monde.

—Oui je vois ce qui va en être. Maintenant que vous avez commencé d'aller au café, vous irez toujours, vous rentrerez gris tous les soirs ; vous tomberez, vous vous casserez une jambe, vous vous démettrez l'épaule ; et vous accumulerez les disgrâces et les dépenses sur nous. Et puis vous vous trouverez à quelque bataille de rue—oh ! je connais trop votre tempérament pour en douter un instant, M. Caudle, vous assommerez quelqu'homme de police. Et puis je sais ce qui viendra après. Il faut que ça suive. Oui, on vous enverra pendant un mois à la maison de correction. C'est bien gentil, ça, pour un marchand respectable, M. Caudle, d'être mis dans la maison de correction avec tous les voleurs et les vagabonds, et—tiens ! encore cet horrible tabac !—toute la canaille. J'aimerais à savoir comment vos enfants ôseront lever la tête, après que leur père aura été en prison ?—Non ; je ne dormirai pas. Et je ne vous dis pas des choses impossibles. Je sais que tout cela arrivera,—oui tout, tout. Si ce n'était pas pour mes chers enfants, vous vous ruineriez bien que je n'en souffrirais pas un mot, mais—oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! au moins vous pouviez aller où l'on fume du bon tabac—mais je ne puis oublier que je suis leur mère. Au moins il leur restera une mère.

—Les cafés ! Tous ceux qui fréquentent les cafés deviennent des mendiants. Et comme il riront de vous, vos compagnons de bouteille quand ils verront votre nom dans le journal ! Car il faut que cela arrive. Il faut que vos affaires tombent ; car où sont les gens respectables qui achèteront des joujoux pour leurs enfants chez un ivrogne ? *Vous n'êtes pas un ivrogne !* Non : mais vous le deviendrez—c'est la même chose.

—Vous avez commencé par veiller jusqu'à minuit.—Tout à l'heure ce sera toute la nuit. Mais n'allez pas croire, M. Caudle, que vous aurez jamais une clef. Je vous connais. Oui ; vous seriez justement comme ce vilain Prettyman ; qu'est-ce qu'il a fait, pas plus tard que mercredi dernier ? Eh bien, il est rentré vers quatre heures du matin, et a emmené avec lui un

compagnon de bouteille, Buffy. Sa pauvre femme s'est réveillée à six heures et aperçut les bottes crottées de Prettyman à côté de son lit. Et où était son mari, l'infâme ? Il buvait en l'air—il se livrait à la crapule. Oui ; pire qu'un voleur de nuit, il avait enlevé les clefs des poches de sa pauvre femme—oh ! la pauvre créature ! comme elle doit souffrir !—et avait trouvé le brandy. Comme c'est agréable à une femme de s'éveiller à six heures du matin, et au lieu de son mari de trouver les bottes crottées de monsieur !

—Mais je ne serai pas votre victime, M. Caudle, non. Vous ne prendrez jamais mes clefs, car elles seront sous mon oreiller—sous ma propre tête, M. Caudle.

—Vous allez vous ruiner, mais si je puis réussir, vous ne ruinerez que vous seul.

—Oh ! l'hor-hor-hor-i-ible ta-a-a-bac !

Caudle n'ajoute pas de commentaires à ce chapitre. Preuve certaine, nous croyons, qu'il n'avait rien à dire pour sa défense.

TROISIÈME CHAPITRE.

(M. Caudle s'associe à un Club.—“ LES ALLOUETTES.”)

—Ma parole, si une femme ne serait pas mieux dans sa tombe que d'être mariée ! C'est à dire, si elle ne peut se marier à un honnête homme. Non ; je ne m'occupe pas si vous êtes fatigué, je ne vous laisserai pas dormir. Non ; et je ne dirai pas demain matin ce que j'ai à vous dire ; je veux le dire maintenant. Ça vous va bien à vous de rentrer à l'heure qui vous plait—il est maintenant minuit et demi—et de vous attendre à ce que je me taise, et que je vous laisse dormir. Qu'avons-nous ensuite ? Il vaudrait mieux qu'une femme fut vendue de suite comme esclave.

—Comme ça vous vous êtes associé à un club ? Les Allouettes, vraiment ! Vous allez faire de vous une bien gentille allouette ! Mais je ne resterai pas ici pour être ruinée par vous. Je vais amener mes chers enfants, et vous aurez qui vous plaira pour tenir votre maison. C'est-à-dire, aussi longtemps que vous aurez une maison à vous—et ça ne sera pas bien long, je le sais.

—Comment un honnête homme peut-il aller passer ses nuits dans un café !—Oh oui, Mr. Caudle ; je suppose que vous y allez peur y faire la conversation. J'aimerais bien à savoir combien d'entre vous s'occuperaient de ce que vous appelez une conversation rationnelle, si vous n'a-

viez pas avec vous votre dégoûtant brandy et eau ; oui, et votre fumée de tabac plus dégoûtante encore. La dernière fois que vous êtes rentré, j'ai eu mal à la tête pendant une semaine. Mais je le connais celui qui vous entraîne à votre perte. C'est cette brute de Prettyman. Il a brisé le cœur de sa pauvre femme, et maintenant il veut—mais ne le croyez pas. Mr. Caudle ; je ne laisserai pas détruire ma tranquillité d'esprit par aucun homme, fût-il le meilleur du monde. Oh ! oui ! je sais bien que tout cela vous est égal pourvu que vous sachiez les apparences auprès du monde—mais le monde ne sait guères la manière indigne dont vous me traitez. Il le saura, pourtant—j'y suis résolu.

—Comment un homme peut-il quitter son heureux coin du feu pour aller s'asseoir, fumer et boire, et parler avec des gens qui ne l'éveraient pas même le tout petit bout du tout petit doigt pour le sauver de la corde ?—Comment un homme peut-il quitter sa femme, sa bonne compagne, aussi, quoique ce soit moi qui le dise, pour un tas de compagnons de bouteille—oh ! c'est infâme, Mr. Caudle ; c'est n'avoir pas de cœur. Aucun homme qui aurait le moindre amour pour sa femme ne voudrait le faire.

—Et je suppose que ça va être comme cela tous les samedi ? Mais je sais bien ce que je vais faire. Je sais—ça ne sert à rien, Mr. Caudle, de m'appeler bonne enfant : je ne suis pas assez bête pour me laisser attraper comme cela. Non ; si vous voulez dormir, vous devriez rentrer à des heures chrétiennes, et non pas à minuit et demi. Il y avait un temps où vous étiez à votre coin du feu aussi régulièrement que la bombe. C'était à l'époque où vous vous comportiez décentement, et que vous ne fréquentiez pas un tas de je ne sais quoi qui boivent et fument, et font ce qu'ils appellent des farces. Je n'ai jamais vu arriver rien de bon à un homme qui s'occupe de farces. Aucun marchand respectable ne s'en occupe. Mais je sais ce que je vais faire : je vais faire envoler vos Allouettes. On vend de la boisson après minuit le samedi dans la maison de votre beau club ; eh bien, si je n'écris pas aux magistrats, et si je ne fais pas ôter la licence, je ne suis pas couchée dans ce lit ce soir. Oui, vous pouvez m'appeler folle ; mais, non, Mr. Caudle, non ; c'est vous qui êtes fou, ou pire qu'un fou ; vous avez le fond noir. Si vous mourriez demain—et ceux qui fréquentent les maisons publiques font tout ce

qu'ils peuvent pour abrèger leurs jours—j'aimerais à savoir qui écrirait sur votre tombeau : Il fut tendre époux, affectionné père ! Je... je ne ferais pas dire tous ces mensonges-là de vous, je vous en assure.

—Dépenser votre argent, et—imbécile, ne me dites rien—non quand même vous en feriez dix fois le serment, je ne croirais pas que vous n'avez dépensé que deux chelins un samedi. Vous ne pouvez pas passer tant d'heures, et ne dépenser que deux chelins. A d'autres. Je ne suis pas toute-à-fait folle, M. Caudle. Vous devez en avoir eu beaucoup pour deux chelins ! et tous ces membres du Club sont des gens mariés et des pères de famille. Ce n'en est que plus honteux ! Des Allouettes, vraiment ! Ils devraient s'appeler des Vautours, car ils font comme ces animaux en volant leurs pauvres femmes et enfants. Deux chelins par semaine ! Et quand ce ne serait que ça,—savez-vous à combien se montent au bout de l'année cinquante-deux fois deux chelins ? Y pensez-vous quelquefois, et voyez-vous les robes que je porte ? Je suis sûre qu'à même l'argent de la maison, je ne suis pas capable de m'acheter une pelote ; quoique voilà plus de six mois que j'en ai besoin. Non—pas même une pelote de coton. Mais qu'est-ce que ça vous fait pourvu que vous ayez votre brandy et eau ? Et nos filles, elles aussi, elles manquent de tout ! elles ne sont jamais habillées comme les autres enfants. Mais tout ça c'est égal pour leur père. Oh oui ! pourvu qu'il puisse aller avec ses Allouettes ses filles porteront bien, si elles veulent, des sacs de grosse toile en guise de tabliers, et de la grosse ficelle en guise de jarretières.

—Vous ferez bien de ne pas m'amener ici votre M. Prettyman ; ou bien amenez-moi le de suite plutôt, oui j'aimerais à le voir. Il s'en souviendrait. Un homme qui, je puis le dire, vit et meurt dans un crachoir. Un homme dans la bouche duquel on voit une pipe aussi constamment que les dents de devant. Une espèce de roi d'auberge, entouré d'un tas d'imbécilles comme vous, qui rient de ce qu'il appelle ses farces, et qui lui donnent de l'importance. Non, M. Caudle, non ; vous avez beau me dire de dormir, je ne veux pas. Dormir, en vérité ! Je suis sûre qu'il est bientôt l'heure de se lever. Je

ne sais pas trop à quoi ça sert maintenant de se coucher du tout.

—Les Allouettes, en vérité ! Je suppose que vous allez acheter le *Petit Chansonnier*, et à votre âge, commencer à essayer le chant. Les paons chanteront après. Vous allez vous faire un beau nom dans le voisinage ; et, dans peu de temps, une jolie figure, votre nez est déjà plus rouge : et vous avez justement un de ces nez que les boissons affectionnent. *Vous ne voyez pas que votre nez est rouge !* Non, je crois bien, mais je le vois, moi ! je vois bien des choses que vous ne voyez pas ; et je vous dis que votre nez va continuer à rougir. Dans peu, avec votre brandy et eau—ne me dites pas que vous ne prenez que deux petits verres ; je sais bien ce que c'est que les petits verres des hommes ;—Dans peu, je vous le répète, vous aurez la figure comme si on vous l'avait barbouillée avec de la gelée de gadelles rouges. Et je voudrais bien savoir qui est-ce qui pourra vous endurer alors ? Ce ne sera toujours pas moi, ainsi ne vous y attendez pas. Ne vous adressez pas à moi.

—Ce sont de belles habitudes que les hommes prennent dans les clubs ! Tenez Toskins ; c'était une fois un homme comme il faut, et aujourd'hui j'apprends qu'il a plus d'une fois noirci les oreilles de sa femme. C'est une Allouette aussi lui. Et je suppose qu'un de ces jours vous essaieriez à noircir mes oreilles ? Ne vous y frottez pas M. Caudle ; je vous dis, ne vous y frottez pas. Oui, c'est bel et bon de dire que vous n'en avez pas l'intention —Mais je dis seulement ceci, ne vous y frottez pas. Vous vous en morderiez les pouces jusqu'à l'heure de votre mort, M. Caudle.

—Passer quatre heures dans un café ! Ce que les hommes, à moins qu'ils n'aient leurs femmes avec eux, peuvent trouver à dire, j'avoue que ça me passe. Rien de bon, sans doute.

—Deux chelins par semaine—et boire assez de brandy et d'eau pour faire flotter une chaloupe ! et fumer comme la cheminée d'un bâtiment à vapeur ! Et je ne puis pas moi trouver seulement de quoi m'acheter un bout de galon ! C'est brutal, Mr. Caudle. C'est très-très-bru-bru-brutal.

Et là dessus, dit Caudle—et là dessus, grâces au ciel, elle s'endormit en baillant !

(A CONTINUER.)*

* Ce spirituel ouvrage a déjà paru dans le journal *l'Echo des Campagnes* pour lequel il a été si bien aduit.

LE PETIT COURRIER DE MONTREAL.

NOUVELLE DE MONTREAL, DE PARTOUT ET D'AILLEURS.

(De omnibus rebus et quibusdam aliis.)

25 MAI 1848.

LEFIN le printemps sourit à nos vœux. La belle saison déploie toutes ses richesses et ses magnificences. Malgré les vents et les pluies froides des dernières semaines, la végétation a fait de rapides progrès, Dame nature a repris sa parure brillante, sa couronne de fleurs et ses chants joyeux. Chaque matin elle salue le soleil avec un hymne nouveau, plein d'harmonie, de grâces et de parfums et celui-ci en retour lui verse à flots abondants ses doux rayons et sa chaleur bienfaisante. Rien ne peut égaler la beauté de la campagne en ce moment. Quoi en effet de plus enchanteur, de plus agréable, de plus suave, de plus délicieux pour l'âme sensible que ce réveil de toute la création, ces champs qui reverdissent, ces arbres, ces plantes en floraison, ces jardins parfumés, ces oiseaux gazouillants, toutes ces choses admirables que Dieu dans son inépuisable bonté, à créées pour le bonheur et le plaisir de l'homme? Quelles douces sensations ne créent elles pas dans son cœur? C'est l'amour qui l'élève et l'ennoblit; la gratitude pour tant de bienfaits, qui le rend meilleur; l'espérance au riant sourire, qui le convie au banquet de la vie et lui fait oublier ses misères. C'est pour lui une promesse de prospérité, d'abondance et de bonheur que Dieu jete sur la terre pour le consoler des mauvais jours.

Le retour de la belle saison est le signal d'une nouvelle activité au milieu de nos populations. En Canada, on se hâte d'autant plus d'en profiter et d'en jouir qu'elle s'écoule plus rapidement. Le cultivateur, l'industriel, le marchand, ne veulent perdre aucun instant de ce temps précieux. On s'agite, on se tourmente, c'est à qui en tirera meilleur parti. Cette époque est aussi pour ceux que la fortune favorise, la saison des voyages, des charmantes excursions sur les bords de nos grands lacs et de nos rivières, des fêtes champêtres et des pic-nics. A mesure que les communications deviennent plus faciles et moins couteuses, le goût du voyage se répand et je ne doute pas qu'avant longtemps les canadiens s'habitueront à voyager comme leurs voisins.

La capitale a maintenant un air d'animation et de vie qui fait plaisir à voir. Les boutiques sont brillantes, luisantes, décorées avec

goût et rivalisent entr'elles de richesses et de splendeur. La mode et le luxe étalent aux croisées leurs attrayants caprices, et vous voyez nos belles dames en foule faire leurs achats de l'été. Comme elles sont empressées de voir, d'admirer l'étoffe nouvelle, le tissu aux fraîches couleurs, l'élégant chapeau, les fleurs, les rubans, et tous ces riens sans lesquels une femme ne peut vivre! Je leur pardonne volontiers cet empressement, puisqu'elles sont faites pour plaire, et qu'elles n'aiment tant la mode et la toilette que pour mieux remplir leur mission. Mais je n'en plains pas moins les pauvres maris qui paient, quand les femmes ne savent pas régler la dépense sur les moyens.

Les salons de la capitale ne s'ouvriront pas durant l'été, après avoir été fermés durant l'hiver. La société vit retirée au foyer domestique. A peine si elle sort pour assister aux soirées du château, qui, grâce à l'heureux rétablissement de la comtesse d'Elgin, promettent d'être plus fréquentes et plus brillantes que jamais. Dans un tel état de choses, comment voulez-vous que la chronique trouve à glaner? FIGARO se désole et il y a de quoi. Ne voilà-t-il pas que les femmes se mêlent de faire de la politique. Elles veulent imiter le beau sexe de Paris qui vient d'ouvrir un club modèle qui doit servir de patron à une foule d'autres, d'où les hommes seront sévèrement exclus. Ce sera pour la coup avec vérité le club des *sans culottes*, disait un plaisant.

A propos des clubs de Paris, on lit de curieux détails dans les journaux français sur ces clubs; on donnait un soir dans un club le cri de vive *La Mennais* et quelques citoyens en blouses de répondre *vive la monnaie!* A la porte d'un des plus célèbres on lit cette inscription: "Ici tout le monde se tutoie; fermez la porte, s'il vous plaît." Dans une autre, un ouvrier de mise élégante parlant en faveur de sa candidature fut sommé de se déganter par les assistants, qui à la vue de ses mains d'une blancheur patricienne, s'écrièrent avec indignation: "Ça a la prétention d'être ouvrier avec de pareils doigts!" J'ignorais répondit l'incriminé (compositeur-typographe) qu'on eut décrété l'aristocratie des mains sales. Quel régime n'a pas eu ses ridicules?

FIGARO.

SOMMAIRE.

HISTOIRE POPULAIRE, Anecdote et pittoresque de Napoléon et de la Grande Armée, (première partie) par EMILE MARCO, de St.-Hyacinthe.—NOUVELLES ET ROMANS.—Les clés du Logis—par MARIE AY-CART.—NOTICE BIOGRAPHIQUES.—Pie IX—par FÉLIX CLAVÉ.—La Ferme de Dervais—épisode des guerres de la Vendée—par HENRI DE SAUCLIERE.—Oraison funèbre de Daniel O'Connell—par LACORDAIRE.—Poésie Canadienne—L'Histoire de la vie—par J. LENOIR.—Les deux Voix—L'Hôtel-de-Ville de Paris pendant la Revolution de Février—La Chine et les Chinois—par M. le comte de Bonacossi.—Comment furent inventés les Journaux — par PAUL LEBRUN.—Avis charitables donnés à l'abri du Rideau, par Mde. Caudle, traduit de l'anglais de DOUGLAS JERROLD.—Le Courrier de Montréal—par FIGARO.

Ces deux numéros sont accompagnés d'une Romance—JE VEUX VOUS PLAIRE—Paroles de M. GUSTAVE LEMOINE—musique de Mlle LOUISA PUGET.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

L'ALBUM LITTÉRAIRE

Parait le 25 de chaque Mois

PAR LIVRAISONS de 40 PAGES de MATIÈRES,
Chaque Livraison est accompagné d'un

MORCEAU DE MUSIQUE

LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST :

En payant d'avance . . . \$3 | Payant à la fin de l'an. \$4

LES ABONNÉS A LA

REVUE CANADIENNE

jouiront des mêmes avantages que par le passé et ne paieront que \$6 PAR ANNEE pour le JOURNAL et l'ALBUM LITTÉRAIRE.

Les nouveaux Abonnés à l'Album Littéraire ont droit en souscrivant et PAYANT D'AVANCE aux 12 LIVRAISONS de 1847.

Les lettres doivent être affranchies.

ON S'ABONNE aux bureaux de la REVUE CANADIENNE,
15, RUE SAINT VINCENT, MONTREAL.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.